

# LPO FRANCE

Rapport d'activité 2016



  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## 5. INTRO

6. Le mot du Président

8. Les événements clés de l'année 2016

10. La LPO en chiffres

12. Animation du réseau LPO

15. Actions phares du réseau LPO

19. BirdLife International

## 21. LA LPO EN ACTIONS

23. Faire vivre le réseau associatif

31. Défendre la nature

37. Acquérir de la connaissance sur la faune

55. Protéger les espèces

71. Contribuer au développement  
du réseau d'espaces protégés

81. Créer les conditions d'une bonne  
gouvernance démocratique et écologique

85. Expertiser en appui aux acteurs privés et publics

89. Agir pour la biodiversité de proximité

93. Sensibiliser et éduquer

97. Nouer des partenariats durables

103. Communiquer

113. Gérer au mieux la LPO

# INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2016

10. La LPO en chiffres

12. Animation du réseau LPO

15. Actions phares du réseau LPO

19. BirdLife International

## « Le mot du Président »

Trois mots me viennent à l'esprit pour évoquer l'année 2016 : contraste, chantier, efficacité.

Le contraste, celui d'une époque qui n'a jamais autant reconnu l'importance à accorder à la nature, et dans le même temps ignoré voire remis en cause les moyens à lui consacrer. Nous pouvons nous réjouir de la nouvelle loi pour la biodiversité votée à l'été 2016 ; il y a des avancées évidentes. Mais comment ne pas garder de l'amertume face à la violence des attaques dont elle a fait l'objet ? Parfois nous en sommes venus à nous réjouir du simple fait d'avoir réussi à... empêcher une régression ! Des abominations comme la chasse à la glu ou des mammifères en période de dépendance vont persister. La question de la sensibilité de l'animal sauvage n'a pu être abordée. Cela dit, la loi reconnaît et entérine les progrès dans la connaissance, les moyens, outils et politiques à déployer. Et la LPO a fait sa part de travail pour l'obtention de belles avancées comme l'interdiction des néonicotinoïdes, ou la création de l'Agence française pour la biodiversité, même si les moyens n'y sont pas.

Les chantiers ont été engagés pour préparer l'avenir de la LPO. Notre stratégie pour les années 2017 à 2021 a mobilisé les cadres, les instances délibérantes, comme les associations locales. Ce travail considérable, conduit en interne, a été soumis à discussion au sein du CN en janvier, pour validation au CA en avril 2017.

2016 fut également l'année de l'expérimentation réussie du Congrès à Saumur. Le nombre de participants, la qualité des échanges et l'ambiance générale témoignent du succès de cette formule mariant le Conseil National et l'Assemblée générale.

Quoi de plus fondateur également que le rapprochement effectué avec le Corif en Île-de-France, avec les LPO Aquitaine, Corrèze, Vienne, le groupe LPO Charente-Maritime et la Sepol en Nouvelle Aquitaine ? Il s'agit de créer deux nouvelles délégations régionales LPO et d'imaginer un nouveau mode de gouvernance. Notre objectif est d'être opérationnels au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Toujours au titre de l'anticipation, nous devons nous réjouir de l'évolution régulière du modèle économique de la LPO. Grâce à une politique active de collecte de fonds privés, de dons et legs, de la montée en puissance de la collecte de rue, du développement de la boutique, la LPO France résiste à la crise et à la baisse des fonds

publics. Cela dit, je n'oublie pas que des associations locales souffrent du désengagement de certaines régions. Au titre des éléments structurels en 2016, je retiens le travail important engagé pour améliorer notre système d'information ainsi que les efforts constants dans le domaine des ressources humaines : finalisation du référentiel sur les métiers, révision des fiches de poste, plan de formation triennal, plan d'actions sur la reconnaissance au travail, etc. En décembre 2016, l'un de nos cadres dirigeants, Antoine Cadi, en charge du pôle relations extérieures, communication et partenariats, nous a annoncé sa volonté de quitter la LPO pour raisons personnelles. Je tiens à saluer son travail à la LPO durant ces 6 années, de la réussite du centenaire en 2012 aux nombreux partenariats qu'il a su construire dans la confiance avec un nombre croissant d'entreprises.

L'efficacité, c'est celle, toujours grandissante, de la LPO : grâce à une alliance intelligente entre des bénévoles dévoués et des professionnels compétents. Et vice versa ! Quelques exemples phares :

La Charte associative pour l'observatoire de la faune sauvage signée par 43 associations. La signature de la convention LPO/MNHN au printemps 2016, et déjà plusieurs enquêtes nationales coordonnées par la LPO et mises en valeur par le MNHN dans le cadre de l'INPN.

Démarré fin 2015, le Life Gypconnect pour relier les populations de gypaètes des Alpes aux Pyrénées a pris son plein essor en 2016 ; celui de la baie de l'Aiguillon, en partenariat avec le PNR du Marais poitevin et l'ONCFS, s'est penché début 2016 sur la restauration des vasières et prés salés.

Du côté des Réserves naturelles, je veux saluer la pugnacité des équipes aux côtés des conservateurs : Moëze-Oléron, par exemple, qui doit gérer des relations difficiles avec quelques chasseurs sur le domaine public maritime. Nous avons bon espoir d'une normalisation avec le suivi conjoint des impacts de la chasse sur la réserve et le respect des textes imposés par l'État. Je n'oublie pas l'agression intolérable dont a été victime notre Conservateur en novembre dernier. Le marais d'Yves, qui fait face au projet de digue dans la réserve examiné en février au CNPN. Saint-Denis, dont la fête organisée pour les 40 ans de la RN a été un beau succès. Et encore les Sept-Îles, la Belle Henriette, Müllembourg, la station de lagunage, Voutron...

Je voudrais souligner aussi le travail d'expertise

remarquable réalisé dans le cadre du partenariat avec COSEA/LISEA sur la LGV. La LPO a permis d'adapter les mesures compensatoires pour le vison, dans l'objectif d'une bien meilleure efficacité que les mesures initialement prévues.

Comment ne pas parler aussi des succès juridiques dont les seuls exemples de Donges (reconnaissance du préjudice écologique) et de la lutte contre le braconnage des ortolans (poursuite de la France devant la Cour européenne de Justice) sont historiques ?

Quel plaisir enfin de constater l'augmentation du nombre d'adhérents dépassant les 45 000 ! De voir aussi que la campagne de collecte de rue a porté ses fruits dès 2016. Un véritable pari fait il y a trois ans déjà. De constater le succès d'une journée avec les grands donateurs. Un moment fort de convivialité sur l'île de Ré. En 2016, l'international n'a pas été en reste ! J'ai pu le vérifier à Cancún lors de la Cop 13. Et quelle mobilisation exemplaire de la LPO pour le FitnessCheck récompensée par le maintien des directives ! J'aurais encore tant à dire des partenariats et de la communication. La régularité et la qualité des publications, la montée en puissance de la lisibilité de la LPO notamment grâce aux retours médias toujours plus nombreux, le maintien de nos partenariats et la conquête de nouveaux partenaires (SNCF, Mars Pet food, Akéna...), une gageure en pleine crise économique.

Alors qu'il y aurait des raisons d'être inquiets en ces périodes de crise durable, la LPO nous donne des raisons d'espérer ! Merci à vous tous et vous toutes, administrateurs, adhérents, bénévoles, et salariés à qui nous devons le succès de la LPO.



A. Bougrain Dubourg

Allain Bougrain Dubourg

# « Les événements clés de l'année 2016 »

## 1/ Comptage national des oiseaux des jardins

Pour la quatrième année consécutive, la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle invitent les citoyens à participer à cette opération qui s'inscrit dans un programme de sciences participatives plus large : l'Observatoire des oiseaux des jardins. Que vous soyez à la ville ou à la campagne, experts ou amateurs, seul ou en famille, la LPO et le MNHN vous invitent à compter durant 1h les oiseaux de votre jardin ou d'un parc public. Les données récoltées seront analysées par les scientifiques et pourront être comparées à celles déjà collectées lors des 3 dernières années pour en apprendre plus sur les oiseaux communs.

1 30 et 31 janvier  
2 01 février  
3 07 mars

## 4/Mettons fin au massacre illégal des oiseaux familiaux

Lancée en août 2015 par la LPO, la pétition a été signée par 322 929 personnes qui nous ont apporté leur soutien. En amont du passage de la loi biodiversité à l'Assemblée nationale, Allain Bougrain Dubourg a remis la pétition à la députée Geneviève Gaillard, rapporteure du projet de loi « reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ».

4 14 mars

## 3/Le LIFE+ CAP DOM nommé Best Project !

Le LIFE+ CAP DOM est un des 23 projets LIFE sélectionné comme « Best Project » par la Commission européenne, parmi les 63 projets LIFE Nature et Biodiversité qui se sont clôturés en 2015. Cette distinction a été remise par la Commission au cours d'une cérémonie organisée à Bruxelles le 31 mai 2016. La LPO France, coordinatrice nationale de ce projet porté en Guyane, Martinique et à La Réunion par trois associations ultra-marines et un Parc national, se réjouit de cette distinction et remercie tous les partenaires du projet.

## 2/Marée noire du Prestige

Presque 15 ans après le naufrage du Prestige en novembre 2002 dans l'Atlantique, au large de la Galice, la Cour Suprême d'Espagne vient de rendre son jugement : le capitaine grec a été condamné à 2 ans de prison, l'armateur/propriétaire libérien et l'assureur britannique sont déclarés civilement responsables car le pétrolier, qui battait pavillon des Bahamas, surchargé, mal entretenu et surtout vieux de 26 ans était en fin de vie et aurait dû finir à St-Petersbourg !

## 5/Devine qui vient nicher chez moi ?

Cette enquête de science participative lancée par la LPO pour évaluer l'état de santé de l'avifaune nicheuse sur notre territoire. Pour la cinquième année consécutive, la LPO invite les naturalistes en herbe à participer à l'enquête nationale « Devine qui vient nicher chez moi ? ». Du 15 avril au 30 septembre, tous ceux qui le souhaitent peuvent observer les oiseaux qui nichent dans leurs jardins pour évaluer l'efficacité des nichoirs. L'occasion de mesurer l'état de santé d'une partie de l'avifaune nicheuse et de sensibiliser à la protection de la nature de proximité.

5 15 avril  
6 16 mai

## 6/Quel impact du chat domestique sur la faune sauvage ?

Un observatoire citoyen et participatif ! Un programme « chat domestique et biodiversité » a été élaboré par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). En lien avec la LPO et d'autres associations, une enquête participative a été lancée auprès des propriétaires (ou non) de chats : [www.chat-biodiversite.fr](http://www.chat-biodiversite.fr)

## 7/Non-respect de la Directive oiseaux : le ministère de l'Environnement sanctionné pour la 8<sup>e</sup> fois !

Saisi par FNE, la LPO et Humanité et Biodiversité, le Conseil d'État vient d'annuler une circulaire de la ministre de l'Environnement qui autorisait les chasseurs à chasser les oiseaux au-delà de la fermeture de leur chasse, fixée au 31 janvier 2015. À sept reprises déjà, le Conseil d'État a annulé les arrêtés ministériels prolongeant la chasse au-delà du 31 janvier, rappelant que la chasse en février, qui affecte des oiseaux en migration pré-nuptiale, est contraire à la Directive européenne « Oiseaux » et à la loi française qui impose la protection complète des oiseaux en période de reproduction.

7 09 juin

## 8/La Grive à pieds jaunes ne sera pas chassée cette année !

La LPO remercie les milliers de signataires de la pétition qui ont répondu à l'appel à mobilisation en faveur de cette espèce. La Grive à pieds jaunes est considérée comme menacée d'extinction. Pourtant, le préfet de Guadeloupe en avait ré-autorisé la chasse cette année. L'Association pour la Sauvegarde et la réhabilitation de la Faune des Antilles (ASFA), l'ASPAS et la LPO se félicitent de la décision du ministère en charge de l'Écologie qui s'est saisi du dossier : la Grive à pieds jaunes ne sera pas chassée cette année !

8 13 juillet  
9 21 juillet

## 10/Appel à mobilisation : interdiction du chalutage profond

Le ministère de l'Environnement propose à la consultation des citoyens jusqu'au 29 août, un projet d'arrêté visant à interdire la pêche au chalut de fond au niveau des fonds marins supérieurs à 800 m pour les navires de pêche français. La LPO est naturellement favorable à ce projet d'interdiction du chalutage profond mais regrette que le gouvernement n'ait pas su saisir la loi biodiversité pour le faire.

10 25 août  
11 28 septembre

## 9/La loi biodiversité adoptée par l'Assemblée nationale

La LPO est satisfaite des réelles avancées obtenues après un parcours gouvernemental et parlementaire semé d'embûches, sous la pression constante des lobbies agricoles, agrochimiques, industriels, cynégétiques et de la pêche maritime.

## 11/Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs : la situation ne cesse de se dégrader !

La mise à jour de la Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs vient d'être publiée. Pour 48 des 284 espèces d'oiseaux nicheurs recensées sur le territoire, la situation s'est sensiblement dégradée. C'est un tiers d'entre eux ! Au total, 92 espèces sont menacées dans l'Hexagone. C'est le triste constat que révèle par l'UICN, le MNHN, la LPO, la Société d'études ornithologiques de France et l'ONCFS, 8 ans après le précédent état des lieux. Intensification agricole, dégradation des habitats, réduction des ressources alimentaires... sont au cœur du déclin. La LPO réclame des plans nationaux d'actions efficaces.

## 12/Mobilisation en faveur du Pigeon ramier

La LPO appelle ses sympathisants à se mobiliser contre le classement du Pigeon ramier comme « nuisible » en Ardèche où le Préfet s'apprêterait à classer le Pigeon ramier comme nuisible. Ce sujet, évoqué lors de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du 12 octobre a été présenté, non pas par le monde agricole, mais par la Fédération des chasseurs de l'Ardèche. Encore une astuce pour pouvoir chasser des oiseaux migrateurs en route vers leur lieu de nidification ?

12 09 novembre  
13 08 décembre

## 14/L'Europe vole au secours des ortolans

La France est poursuivie par la Commission devant la Cour de justice européenne pour ne pas avoir su protéger le Bruant ortolan dans le Sud-Ouest. Revenant sur une décision de pré-classement en 2015, grâce à de nouvelles preuves témoignant de la complaisance de l'État français, la Commission avait adressé un avis motivé à la France en juin 2016 lui demandant de faire la preuve des mesures prises pour la sauvegarde de l'espèce et l'arrêt du braconnage. La réponse de la France n'aura pas trompé la Commission européenne qui n'a pas été séduite par ses soi-disant engagements et résolutions et a décidé de saisir la Cour de justice.

## 13/Les directives Nature sont maintenues !

La LPO remercie les 500 000 citoyens européens qui se sont mobilisés lors de la campagne #NatureAlert. Le Président Juncker et la Commission européenne ont confirmé le 7 décembre que les directives Oiseaux et Habitats ne seront ni réécrites ni affaiblies, mettant fin ainsi à deux années d'incertitude. La Commission européenne a aussi annoncé qu'elle développerait un plan d'action pour permettre une meilleure mise en œuvre des directives. C'est une victoire pour les 500 000 citoyens européens qui se sont mobilisés dans le cadre de la campagne #NatureAlert en demandant le maintien et la mise en œuvre de ces directives.

## 15/Le préjudice écologique reconnu et indemnisé !

Une nouvelle victoire de la LPO dans l'affaire de pollution de Donges, qui confirme l'importance de l'engagement à protéger la nature et qui récompense 8 ans de procédure tenace contre la raffinerie TOTAL de Donges. Le 9 décembre, la Cour d'appel de Rennes infirme le jugement du tribunal correctionnel de St-Nazaire, reconnaît le préjudice écologique de la LPO et lui verse 80 000 € en réparation outre les 20 000 € au titre de ses frais de procédure.

14 09 décembre  
15 30 novembre au 12 décembre

# « LPO : les chiffres qui comptent en 2016 »

La force de la LPO réside dans sa couverture territoriale et son maillage de proximité permettant l'implication de nombreux citoyens dans les actions et les combats menés par l'association. Car au travers des 35 associations locales LPO et de la LPO France, c'est un mouvement dynamique et mobilisateur qui œuvre en faveur de la biodiversité. La réalité de ce réseau LPO est illustrée par des indicateurs 2016 qui ont été consolidés ci-dessous entre les différentes entités LPO réparties sur tout le territoire.

• Les forces vives

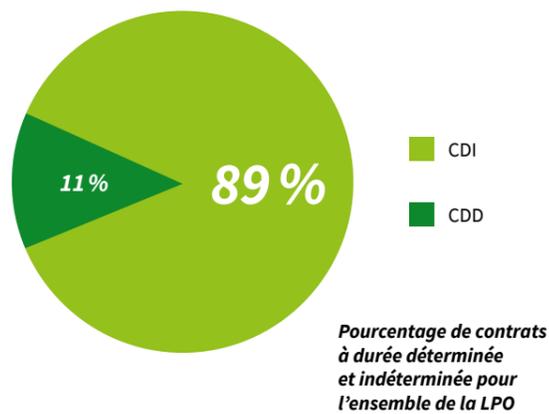
**Des acteurs investis au quotidien**

La LPO tire sa légitimité et son aura de ses adhérents qui sont 45 370 à s'engager à ses côtés. Sur la base de cette puissante assise, la LPO est structurée autour de 430 salariés qui gèrent au quotidien les actions, eux-mêmes étant soutenus en 2016 par 5 000 bénévoles, 90 contrats en service civique et plus de 200 stagiaires. Des ressources humaines diverses au service de la protection de la nature.

Nombre d'adhérents	45 370
Nombre de salariés	430
Nombre de stagiaires	200
Nombre de volontaires en service civique	90
Nombre de bénévoles	5 000
Nombre total de Refuges LPO	21 357
Nombre de followers réseaux sociaux	Plus de 200 000

**45 370**

C'est le nombre d'adhérents LPO en 2016, soit plus de 3 000 qu'en 2015.



**369 050**

C'est le nombre de personnes sensibilisées en 2016 (grand public, professionnels...) dont 27% de scolaires.



Prospection naturaliste © Alexis Orseau

• Conservation

**Des moyens consacrés à la conservation de la nature**

Les ressources humaines et financières développées sur l'ensemble du territoire sont affectées aux missions sociales de l'association, c'est-à-dire à l'ensemble des actions permettant de préserver la nature et de favoriser la biodiversité. À titre d'exemple, la LPO est propriétaire de plus de 1 800 hectares de terrains aux enjeux environnementaux importants et gère 26 Réserves naturelles régionales ou nationales. Mais les moyens sont aussi alloués à la sauvegarde d'animaux, avec 7 centres et 2 unités mobiles de soins qui ont permis de relâcher près de 5 650 animaux soignés. Enfin, ce sont plus de 47 millions de données cumulées dans la base Visionature (dont plus de 8 millions saisies en 2016 par 33 708 observateurs bénévoles), qui apportent une contribution sans équivalent en France à la connaissance sur la biodiversité.

**47 000 000**

C'est le nombre cumulé de données saisies dans les bases de données VisioNature.

**26**

C'est le nombre des Réserves naturelles régionales et nationales gérées par la LPO France et son réseau d'associations locales.

Nombre de contributeurs des bases de données en 2016	33 708
Nombre de données saisies dans la base de données en 2016	8 017 500
Nombre d'animaux relâchés issus des 7 Centres de sauvegarde	5 650
Surface des propriétés LPO (en ha)	1 862

Hêtre  
© Keller

## « Animation du réseau LPO »

### Un réseau qui s'adapte à la réforme territoriale

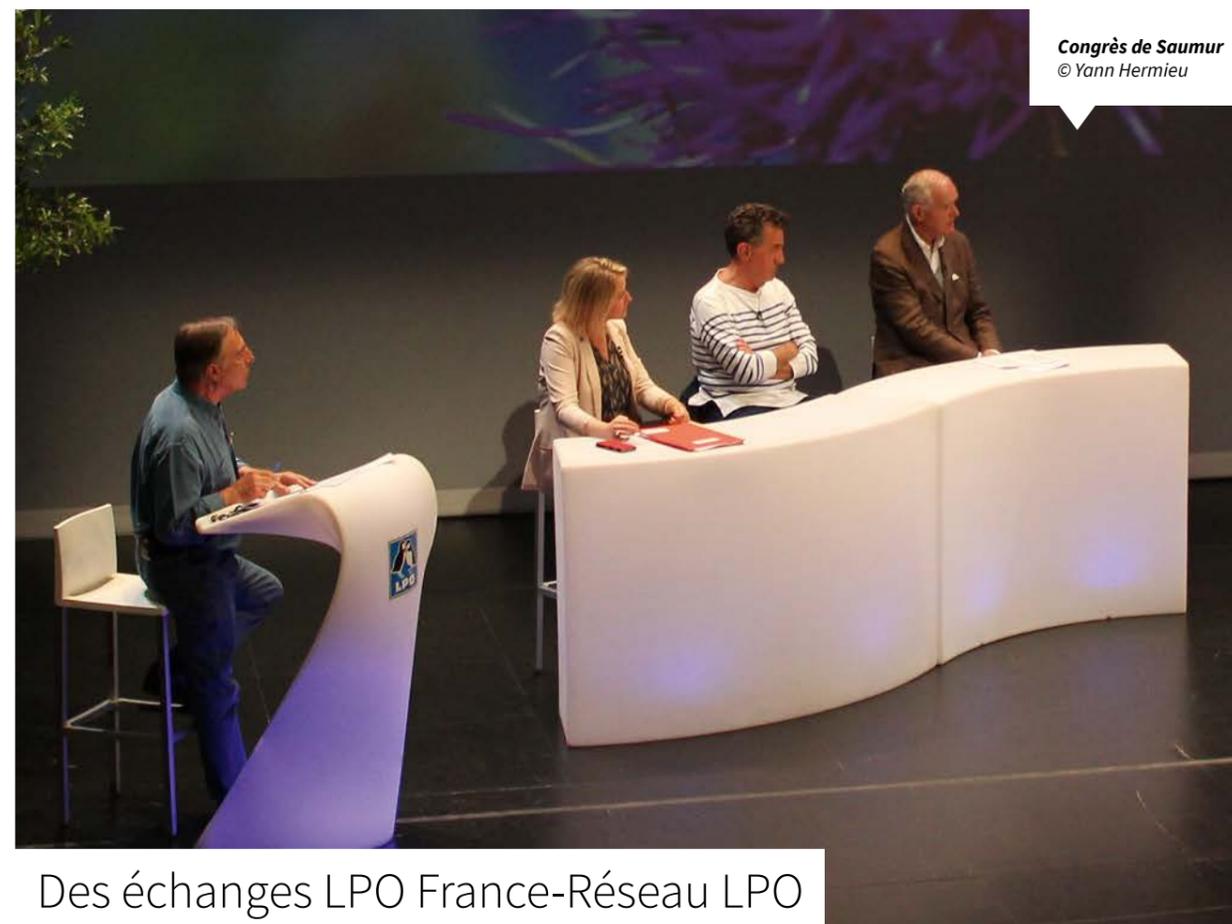
Présent dans 79 départements et 12 nouvelles régions françaises, le réseau LPO ne s'est pas agrandi en 2016. Cependant, la réflexion autour de la réforme territoriale et sur le fonctionnement de notre réseau LPO a continué durant cette année. Des rapprochements entre les structures d'une même nouvelle région ont eu lieu afin de déterminer comment fonctionner à l'avenir.

Ainsi, les structures LPO de la nouvelle région Nouvelle-Aquitaine se sont réunies plusieurs fois afin de déterminer le nouveau fonctionnement dans cette grande région. Les responsables des LPO France, Aquitaine, Charente-Maritime, Corrèze, Vienne, suivis et soutenus par leurs Conseils d'Administration respectifs, ont donc travaillé tout au long de l'année 2016 pour identifier ensemble le meilleur modèle possible tant en termes de gouvernance que de finances et d'activités. Et, par là-même, profiter de cette opportunité pour renforcer notre présence et notre activité dans les départements actuellement dépourvus de LPO locales. Ensemble, il a été déterminé que la meilleure solution était la création d'une délégation régionale LPO Nouvelle-Aquitaine, au sein même de la LPO France dont le siège est dans cette région.

Par ailleurs, la réflexion sur le rapprochement du CORIF et

de la LPO redynamisée en 2015 s'est poursuivie en 2016. L'idée d'une « Délégation LPO Île-de-France » est donc née de la volonté commune du CORIF et de la LPO France d'être plus efficaces ensemble pour protéger la biodiversité à l'échelle de la région Île-de-France. Juridiquement, la « Délégation LPO Île-de-France » résulterait de l'intégration de l'association Centre ornithologique Île-de-France (CORIF) dans la LPO France. Le choix d'une structure juridique unique devrait permettre de poursuivre la professionnalisation, de mutualiser les moyens humains et financiers, et de renforcer la lisibilité de leurs actions. Les LPO de la région Occitanie se sont également réunies plusieurs fois, mais n'ont pas encore réussi à trouver la meilleure alternative pour l'avenir. La région Centre Val-de-Loire s'est également réunie à plusieurs reprises afin de décider, fin 2016, de travailler à l'avenir sur les statuts d'une nouvelle association régionale prévue en 2018.

La coordination LPO Rhône-Alpes et l'association locale régionale LPO Auvergne se sont regroupées en 2016 afin de créer une nouvelle coordination LPO Auvergne-Rhône-Alpes. De même la coordination LPO Lorraine s'est agrandie avec les LPO Alsace et Champagne-Ardenne et porte désormais le nom de coordination LPO Grand-Est.

Congrès de Saumur  
© Yann Hermieu

### Des échanges LPO France-Réseau LPO

Les directeurs des associations locales LPO se sont réunis lors de deux journées dédiées à la construction d'indicateurs communs ainsi que pour échanger sur la nouvelle stratégie 2017-2022 (43 personnes). Les présidents et délégués des groupes ont également pu travailler ensemble afin de mutualiser leurs expériences lors de deux journées (48 participants) pour échanger autour de la responsabilité des bénévoles, avec l'intervention de la MAIF, mais aussi sur les évolutions de leurs structures dans le cadre de la réforme territoriale, ainsi que sur le nouveau plan stratégique de la LPO. Depuis 1991, des représentants de l'ensemble du réseau LPO se réunissent pour le Conseil national, véritable instance de réflexion, de concertation et de proposition auprès du Conseil d'administration de la LPO France. Ce conseil national a eu lieu à Rochefort en janvier 2016 avec 104 participants. Ils ont pu partager leurs points de vue et leurs expériences sur des sujets d'actualités tels que la réforme territoriale ou encore l'agro-écologie...

En 2016, la LPO France a souhaité regrouper le deuxième Conseil national avec l'Assemblée générale afin d'avoir un événement important réunissant les adhérents, les présidents et directeurs des associations locales

ainsi que des administrateurs locaux, les délégués des groupes, et le Conseil d'administration de la LPO France. Ce congrès national fut l'occasion de fêter les 40 ans de la loi Biodiversité à Saumur avec la présence de ministres de l'écologie, comme Delphine Batho, Yves Cochet, Brice Lalonde, Serge Lepeltier et l'actuelle secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, chargée de la Biodiversité, Barbara Pompili. Cet événement fut une réussite avec la participation de 321 personnes.

# 321

C'est le nombre de personnes présentes au congrès national de la LPO qui s'est déroulé à Saumur en 2016.



Stage d'accueil  
© Gauthier Gomes-Leal

## Stage d'accueil pour mieux se connaître

En 2016, salariés, bénévoles et administrateurs se sont côtoyés durant quatre jours sur une session grâce à un stage d'accueil organisé à Rochefort. Ce sont de véritables temps forts pour les participants qui découvrent les différents services de la LPO et ses salariés. Cela permet une meilleure connaissance de la LPO. Les présentations ont été entrecoupées de sorties sur le terrain (RN de Moëze-Oléron, Station de lagunage, RN du marais d'Yves) très appréciées. Les échanges entre les participants ont été très riches et primordiaux pour tisser des liens forts entre les acteurs de la LPO. La diversité des espèces observées lors des sorties, la beauté des milieux sur les réserves, et la disponibilité des naturalistes et salariés ont satisfait les 19 participants qui sont repartis avec de meilleurs outils pour travailler dans leurs structures respectives.

## Éventail de formations

La LPO France forme et accompagne aussi le réseau dans son développement. Ainsi, les salariés et les bénévoles de toute la France se sont réunis tout au long de l'année 2016 lors de réunions thématiques ou de formations. Ces journées répondaient aux demandes du réseau et des besoins estimés. Une première journée de formation avec la mission juridique a permis aux onze participants d'échanger autour de l'action juridique de la LPO et de son réseau devant le juge pénal. La LPO a également pu regrouper les chargés d'études et de mission du réseau durant deux jours sur les protocoles de suivis et d'enquêtes. Les participants (51) ont pu échanger lors de sept ateliers (protocoles de suivis des chauves-souris, bioévaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation, protocoles de dénombrement

et d'estimation des populations d'oiseaux, utilisation de l'espace et outils de suivis disponibles, utilisation des bases de données pour les études, protocoles de suivi éolien, protocoles de suivi lignes électriques ou encore les rapports d'études). La LPO a également réalisé un séminaire « Base de données » à Vannes où une quarantaine de participants étaient présents. Le service Animation réseau a orchestré ces différentes rencontres durant lesquelles 102 personnes ont pu bénéficier de ces formations ou journées d'échanges en 2016. Cela a permis de mutualiser les actions ou les problématiques de chaque structure, de mettre en valeur les projets locaux et de créer du lien fort dans le réseau et avec la LPO France.

# « Quelques actions phares du réseau LPO »



## Nord-ouest

### Association locale régionale

**1/LPO Normandie**  
Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai dernier à Bayeux, l'ensemble des adhérents ont voté favorablement pour la fusion des LPO de Basse et Haute Normandie pour devenir la LPO Normandie. La Normandie est ainsi la première à bénéficier d'une LPO couvrant le nouveau territoire régional.

### Coordination régionale

**2/LPO coordination Pays de la Loire**  
En collaboration avec l'Union Régionale des CPIE Pays de la Loire, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire a initié en 2016 la réalisation d'un Atlas des amphibiens et des reptiles en Pays de la Loire. Le réseau poursuit également son projet de développement AgroÉcologique et Citoyen (PACTE) autour notamment de son réseau de « Paysans de nature ».

### Associations locales départementales

**3/LPO Anjou**  
La LPO Anjou a eu le plaisir d'accueillir les participants au congrès national début juillet 2016. Ce temps fort de la vie associative, porté par un groupe local dynamique, témoigne de l'ancrage fort des bénévoles sur leur territoire. Ils sont les principaux acteurs de ces quarante années de lutte pour la protection de la biodiversité.

**4/LPO Ile-et-Vilaine**  
Le développement d'un nouveau partenariat avec l'association La Bretèche, gestionnaire d'établissements spécialisés dans le département, a permis à la LPO35 de rendre ses actions de sensibilisation accessibles à plus de 150 jeunes en situation de handicap.

**5/LPO Loire-Atlantique**  
Attentive aux problématiques agricoles, se rapprochant chaque année du monde rural, la LPO44 s'est engagée dans l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Une dizaine d'observateurs sont opérationnels sur 7 exploitations. Le projet se poursuivra et se développera en 2017.

**6/LPO Sarthe**  
Deux espèces remarquables ont niché en Sarthe en 2016 : le Faucon pèlerin sur la carrière CEMEX de Ségrie et le Balbuzard pêcheur sur un pylône de ligne THT appartenant à RTE. Plusieurs années de collaborations avec ces deux partenaires ont ainsi permis d'aboutir à de tels résultats.

**7/LPO Touraine**  
Les fortes chaleurs de l'été n'ont pas facilité la reproduction des sternes sur les îlots de Loire devenus facilement accessibles à pied. Pendant plusieurs semaines, les bénévoles se sont relayés pour surveiller leurs sites de nidification à Tours et sensibiliser les personnes s'approchant des colonies afin d'assurer leur quiétude.

**8/LPO Vendée**  
La LPO 85 a poursuivi des achats de terrains et installation de paysans engagés. Alexis, bénévole LPO en Marais breton depuis qu'il a 8 ans, s'installe comme saunier et conservateur bénévole de terrains LPO Vendée. 1 200 ha sont ainsi préservés par 13 paysans de nature dans le nord-ouest Vendée, d'autres projets en cours.

## Groupes LPO

**9/LPO Cher**  
L'un des événements phares de l'année 2016 aura été la mise en refuge de la Tour de Vesvre, Monument historique du XIIe siècle, et faisant l'objet actuellement d'une campagne de recherche sous la direction de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

**10/LPO Finistère**  
Les bénévoles du groupe LPO Finistère ont poursuivi les suivis ornithologiques et le développement des Refuges LPO.

**11/LPO Loiret**  
Un nouveau comité de pilotage du groupe a été mis en place en fin d'année.

**12/LPO Loir-et-Cher**  
Le groupe LPO 41 a mis en œuvre un programme agro-touristique en partenariat avec 30 agriculteurs, en vente directe, impliqués dans la préservation de la biodiversité, avec pour objectifs : de retisser des liens entre citadins et ruraux, valoriser les produits de terroir et les circuits courts via des parcours ornithologiques et botaniques informatisés (QR codes).

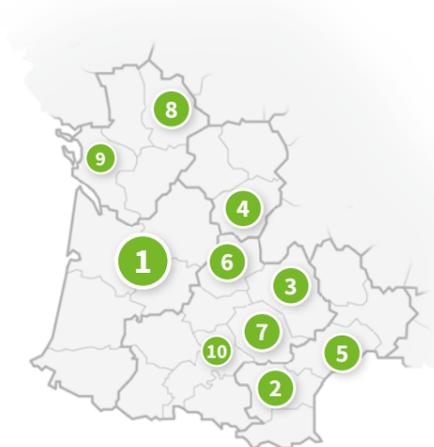
**13/LPO Morbihan**  
Lors de l'inauguration de LIGER, à Locminé, la LPO Morbihan a déployé la plus importante des deux Unité Mobile de Soins afin d'expliquer au public les possibilités de réaction de la LPO en cas de crise et aussi d'initier une équipe de bénévole locaux au montage et à l'utilisation de cette UMS.



Étude du Pic cendré  
© LPO Côte-d'or



Atelier nichoirs  
© LPO Lot



## Nord-est

### Associations locales régionales

#### 1/LPO Alsace

La LPO Alsace a initié un programme binational inédit, financé entre autres par l'Europe, sur 3 ans, destiné à harmoniser les suivis naturalistes et les mesures de protection sur la zone Ramsar du Rhin entre l'Allemagne et la France. Il concerne un total de 22 espèces (oiseaux, batraciens, mammifères).

#### 2/LPO Champagne-Ardenne

Le nouvel Opus des « Oiseaux de Champagne-Ardenne » est paru. 550 pages, 250 cartes et plus de 400 photos pour tout savoir sur les 410 espèces (nicheurs, migrateurs, hivernants) présentes de Givet à Langres en passant par Reims, Troyes et les Grands lacs de Champagne !

#### 3/LPO Franche-Comté

Les travaux de restauration de la gravière de Pagny fournissent de bons résultats pour le Vanneau huppé confortant la population jurassienne très précaire. Une dynamique est lancée avec les acteurs économiques de la région sur la responsabilité sociétale des entreprises appliquée à la biodiversité.

### Coordination régionale

#### 4/LPO coordination Grand Est

Conscientes qu'il y a lieu de s'adapter au nouveau contexte régional, les LPO Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ont constitué le 3 décembre dernier une coordination LPO Grand Est gérée par un conseil d'administration de 18 membres (six par ex-région).

### Associations locales départementales

#### 5/LPO Côte-d'Or

Depuis 2012, la LPO Côte-d'Or s'associe à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin pour organiser un week-end autour de la biodiversité. En 2016, une nouvelle formule appelée « Festival nature » a accueilli plus de 600 personnes pour découvrir le Renard roux, une première !

#### 6/LPO Moselle

Dans le cadre d'une convention avec la Ville de Metz, la LPO Moselle a proposé l'installation de 35 nichoirs dans différents parcs de la Ville. Cette opération encadrée par les bénévoles LPO a été réalisée par les équipes motivées des espaces verts.

#### 7/LPO Meurthe-et-Moselle

En 2016, création d'un groupe local en Meurthe-et-Moselle : le groupe local du Pays Haut est situé dans le nord du département. Très présent sur le terrain, il participe aux suivis d'espèces, donne de l'information sur la nature, apportant ainsi une nouvelle dynamique.

#### 8/LPO Nièvre

En partenariat avec l'ONF 58 et le CRBPO, la LPO Nièvre s'est investie dans une étude sur la Cigogne noire : la pose d'une balise sur un nicheur et l'installation de sept pièges photos ont permis d'affiner les connaissances sur cette espèce.

#### 9/LPO Nord

Des partenariats sont noués avec la Ville de Cambrai et le promoteur et constructeur Rabot Dutilleul ; 33 nouveaux Refuges LPO ont été créés et un nichoir à Faucon Pèlerin a été posé sur le Beffroi de Douai (une première en France pour un monument classé au patrimoine mondial de l'unesco).

#### 10/LPO Pas-de-Calais

En 2016, la LPO Pas-de-Calais a animé une centaine d'activités, animations scolaires et périscolaires pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la biodiversité auxquelles s'ajoutent les suivis, les poses de nichoirs pour rapaces et les Refuges LPO !

#### 11/LPO Yonne

Le fait dominant de l'année 2016 reste le très gros travail entrepris pour bâtir entre tous les acteurs une LPO régionale Bourgogne - Franche-Comté plus forte dans la nouvelle région tout en restant proche de ses territoires et de ses adhérents et bénévoles.

### Groupes LPO

#### 12/LPO Aisne

Rencontrer et sensibiliser le grand public, les sympathisants et adhérents lors d'animations (marchés bio, fêtes de la Nature, du Bois, des Jardins, de la Migration)... est l'une des activités fondamentales pour mettre en avant les actions de la LPO Aisne.

#### 13/LPO Meuse

Plusieurs journées tournées vers le grand public dont une journée « Refuges » ont permis à la LPO de faire connaître les activités du groupe sur le terrain : observations ornithologiques, mise en place de Refuges LPO, activités de protection avec travaux d'entretien sur des gravières.

#### 14/LPO Oise

En 2016, la LPO Oise a mis en place un réseau de collecte et de transport d'animaux en détresse. Grâce aux bénévoles et aux vétérinaires partenaires, 283 oiseaux ont été pris en charge malgré l'absence d'un Centre de soins dans le département. Des conseils pour six mammifères ont également été donnés.

## Sud-ouest

### Association locale régionale

#### 1/LPO Aquitaine

2016 a vu l'aboutissement de l'immense chantier du Centre de soins de la LPO Aquitaine qui s'est clôturé par son inauguration le 21 octobre. Le centre est désormais l'un des plus grands Centres de sauvegarde pour la faune sauvage de France avec une superficie de 500 m<sup>2</sup> d'espaces de soins et 5 000 m<sup>2</sup> de volièrtes extérieures. En 2016, le centre avait accueilli près de 2 500 animaux (oiseaux, mammifères et reptiles).

### Associations locales départementales

#### 2/LPO Aude

Dans le cadre de la politique de la Ville, la LPO Aude a animé des stations d'expérimentation BirdLab sur un quartier prioritaire de Narbonne. Les enfants ainsi sensibilisés à leur biodiversité de proximité portent un autre regard sur leur cadre de vie.

#### 3/LPO Aveyron

La LPO Aveyron est chef de file d'un réseau d'associations qui contribue à améliorer la biodiversité dans les espaces ouverts et semi-ouverts, notamment dans les milieux agricoles, de Midi-Pyrénées.

#### 4/LPO Corrèze

La LPO Corrèze, en partenariat avec Vinci Autoroutes, fabrique et livre des nichoirs à Effraie des clochers aux personnes et collectivités volontaires proposant un site d'installation favorable à l'espèce.

#### 5/LPO Hérault

Accueil record d'animaux en détresse (2 450) au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Villeveyrac. Près de 120 espèces d'oiseaux (du roitelet au vautour) et une vingtaine d'espèces de mammifères ont pu ainsi être relâchées en milieu naturel et sans dépendance à l'homme.

#### 6/LPO Lot

En collaboration avec le PNR des Causses du Quercy et plusieurs communes, la LPO Lot a agi concrètement pour le maintien de corridors écologiques via la mise en place de nichoirs à effraie dans une dizaine de clochers ainsi que d'un crapaudrome sur le plus important site de migration connu du Lot.

#### 7/LPO Tarn

La première entreprise tarnaise à intégrer les Refuges LPO est une des plus prestigieuses du département : les Laboratoires Pierre Fabre sur leur site de production d'avoine bio à usage cosmétique (Terre d'Avoine). Un plan de gestion a été réalisé par la LPO Tarn en 2016 et présenté au personnel du site.

#### 8/LPO Vienne

Afin d'offrir aux Sternes pierregarins un lieu de nidification protégé des inondations et des prédateurs, deux radeaux clochers aux personnes et collectivités volontaires proposant un site d'installation favorable à l'espèce.

### Groupes LPO

#### 9/LPO Charente-Maritime

Le groupe LPO 17 a mis en place plusieurs formations pour répondre aux demandes des adhérents et bénévoles volontaires. Elles ont été orientées en fonction des programmes de protection et d'études prévus dans l'année et selon les besoins des bénévoles, et ont par exemple porté sur l'avifaune forestière, les Refuges LPO...

#### 10/LPO Haute-Garonne

Le département est riche de milieux différents. La LPO le partage avec les amoureux de la nature à travers ses sorties d'observation et lors de la rencontre des curieux sur les stands et les ateliers. Le meilleur moment de l'année reste le comptage des milans royaux aux pieds des Pyrénées.



Vautour fauve en soins  
© LPO PACA



## Sud-est

### Associations locales régionales

#### 1/LPO Auvergne

La LPO Auvergne a publié à la demande de la DREAL Auvergne Rhône Alpes la nouvelle liste rouge des espèces nicheuses et hivernantes d'Auvergne. Elle a été validée par le CSRPN et a obtenu le label de l'UICN France. En Auvergne, 49,1% des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées dont 10,6% classées en danger critique.

#### 2/LPO PACA

La sauvegarde de la biodiversité dans les six départements de la région se fait par l'amélioration des connaissances naturalistes, des actions de conservation de la nature, la gestion de sites et de réserves naturelles régionales, des actions de sensibilisation (40 000 personnes), d'éducation, de formation et de mobilisation citoyenne. Un atlas des mammifères a été édité. Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage accueille de plus en plus d'animaux et gère une cellule médiation : 1 587 animaux sauvages accueillis, plus de 8 150 appels traités.

### Coordination régionale

#### 3/LPO coordination Rhône-Alpes

Les deux entités LPO Auvergne et LPO Coordination Rhône-Alpes ont décidé de se réunir pour former une entité plus adaptée au nouveau contexte régional. Depuis le 26 novembre 2016, 8 associations départementales et 1 association régionale LPO forment cette nouvelle coordination forte de plus de 7 500 adhérents et de 80 salariés.

### Associations locales départementales

#### 4/LPO Ain

La LPO Ain a réalisé des prospections de la Chevêchette d'Europe sur le massif du Bugey. Sur les 257 tests réalisés, la chouette a été contactée directement 48 fois et une réaction vive des passereaux indiquant sa présence a été notée 44 fois sans que la chouette soit visible.

#### 5/LPO Ardèche

2016 l'année des vautours : organisation du groupe vautour France, suivi des placettes d'alimentation, plan d'action Vautour fauve et lancement du LIFE Gypconnect, les actions de la LPO Ardèche se sont concentrées sur ce groupe cette année et vont se poursuivre.

#### 6/LPO Drôme

Le groupe migration de la LPO Drôme a réalisé un suivi simultané des collines, sur l'ensemble du département, avec pour but d'identifier les principaux couloirs aériens. Sur la journée ce sont 13 944 oiseaux de 35 espèces qui ont été identifiés. Les premiers résultats sont prometteurs.

#### 7/LPO Haute-Savoie

L'année 2016 marque la première migration d'amphibiens pour le premier passage à petite faune de Haute-Savoie qui prouve toute son efficacité à reconnecter les différents habitats auxquels les amphibiens du site de Cruseilles sont inféodés.

#### 8/LPO Isère

En 2016, la LPO Isère a collaboré, avec le Conseil départemental et le Muséum de Grenoble, à la mise en place de « Nature Isère » qui est un espace contributif de découverte et de partage des connaissances incitant les citoyens à échanger leurs témoignages sur les richesses naturelles de l'Isère.

#### 9/LPO Loire

Depuis 2016 le Département a confié à la LPO Loire l'animation de sa politique en faveur de la faune sauvage reconnaissant ainsi l'expertise technique de la LPO mais également sa capacité à animer le réseau des acteurs départementaux œuvrant pour la connaissance et la protection de la Biodiversité.

#### 10/LPO Rhône

La LPO Rhône a poursuivi, en partenariat avec le CSOL, l'expérience du taquet décentralisé pour renforcer la population de Busard cendré. L'objectif est d'inciter les adultes qui auront observé des juvéniles relâchés sur une friche conventionnée, à revenir nicher sur ce secteur les années suivantes.

#### 11/LPO Savoie

Fruit du travail de sa commission « conservation », la LPO Savoie a élaboré la liste rouge des vertébrés de Savoie. Depuis 1900, sur plus de 300 espèces, 21 espèces ont disparu, 25 sont gravement menacées et 6 sont de retour en Savoie (Castor, Loutre, Gypaète barbu, Loup, Lynx et Cistude d'Europe).

## « La LPO, représentant français de BirdLife International »



Forêt de Madagascar  
© Asity Madagascar

### Un partenariat mondial pour la nature et l'homme

BirdLife International est le plus grand réseau mondial d'ONG de conservation de la nature, avec une représentation dans 120 pays ou territoires, dont la LPO pour la France. Les représentants de BirdLife International partagent des objectifs et des valeurs communs et collaborent au-delà des frontières sur des programmes de conservation de la biodiversité. Cette organisation unique constitue un levier d'action remarquable au bénéfice de la nature sur des problématiques de conservation tant locales que mondiales.

La rigueur scientifique, les méthodologies innovantes et la richesse de ses données soutiennent l'ensemble des actions du réseau BirdLife. Il est pour cela reconnu dans le monde entier en qualité de chef de file de la conservation de l'avifaune et des sites naturels prestigieux. Ce réseau est responsable de la compilation officielle de la Liste rouge mondiale des oiseaux menacés d'extinction. De nombreux programmes de BirdLife font appel aux sciences participatives dont les données sont collectées par les bénévoles, les membres et les sympathisants, puis consolidées, interprétées et analysées par les équipes salariées de l'alliance. Elles constituent le socle de connaissance indispensable à la mise en place des stratégies de conservation et de leur évaluation.

Le travail avec les populations locales est fondamental pour garantir une conservation effective et durable des milieux naturels. C'est principalement au niveau local que l'homme appréhende le mieux la nature et en tire des bénéfices, garant de ses moyens de subsistance et de son bien-être. Grâce aux connexions du réseau BirdLife à l'échelle nationale et internationale, les actions menées par les populations locales à l'échelle d'un site sont encouragées. Elles constituent la clé du maintien de la vie et de la biodiversité sur notre planète.

[www.birdlife.org](http://www.birdlife.org)



### Ensemble nous sommes BirdLife

Le réseau BirdLife, c'est plus de 2,72 millions de membres et plus de 7,2 millions de sympathisants. Il représente aussi 4 000 groupes locaux de conservation, qui œuvrent pour préserver plus de 1 000 Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), impliquant aussi 1,9 millions d'enfants et adolescents. Le réseau des ONG partenaires de BirdLife gère ou possède près de 1 600 Réserves naturelles ou Aires protégées, couvrant 4,5 millions d'hectares dans le monde. Il emploie près de 8 000 salariés avec un budget total de 572 millions d'Euros.



# LA LPO EN ACTIONS

23. Faire vivre le réseau associatif

31. Défendre la nature

37. Acquérir de la connaissance sur la faune

55. Protéger les espèces

71. Contribuer au développement  
du réseau d'espaces protégés

81. Créer les conditions d'une bonne  
gouvernance démocratique et écologique

85. Expertiser en appui aux acteurs privés  
et publics

89. Agir pour la biodiversité de proximité

93. Sensibiliser et éduquer

97. Nouer des partenariats durables

103. Communiquer

113. Gérer au mieux la LPO

# ENVIE DE SAUVER LE MONDE ? CRAMPONNEZ-VOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Militer aux côtés de la LPO c'est se faire ambassadeur de la nature : **représenter** la LPO, **combattre** le trafic d'espèces, nous **alerter** sur les pièges illégaux et autres pratiques barbares, **mobiliser** l'opinion en faveur de la biodiversité... et surtout **devenir bénévole** en rejoignant la LPO la plus proche de chez vous pour ne plus être désarmé(e) face à l'inacceptable !



N'hésitez plus, devenez  
**BIODIV'ACTEUR**  
en mode militant !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

[lpo.fr](http://lpo.fr)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**



Faire vivre  
le réseau  
associatif

Nettoyage de plage  
© Leïla Reverdeau

## « Les administrateurs »

### Conseil d'administration

Si le Conseil d'administration (CA) s'est à nouveau réuni 4 fois en 2016, son Bureau s'est retrouvé plus souvent que l'année précédente (à 7 reprises). La place croissante occupée par le Bureau permet aux administrateurs de traiter les affaires courantes lors de ces réunions intercalées avec celles du CA, et ainsi de laisser davantage de place aux débats de fond pour les élus réunis en CA.

Cette meilleure répartition des tâches entre le Bureau et le CA a ainsi permis aux élus de débattre puis de valider des dossiers plus en amont qu'auparavant, induisant un meilleur fonctionnement de l'association. C'est ainsi que le budget prévisionnel 2016 a été validé lors du CA de janvier et que le budget prévisionnel 2017 a pu l'être dès celui de novembre 2016. Idem pour le choix des appels à dons 2017 qui ont pu être validés fin 2016, ou encore la décision de développer la collecte de rue et celle de tester la pratique du porte à porte. Cette amélioration de la gouvernance de la LPO s'est aussi traduite au travers de l'organisation d'un Congrès national en juillet à Saumur, permettant de réunir durant un weekend des adhérents, des élus, des salariés, et des partenaires pour échanger sur les 40 ans de la loi de 1976.

Parmi les sujets présents au fil des CA, les administrateurs de la LPO ont débattu puis adopté de nombreuses résolutions relatives à l'évolution de son réseau en lien avec la réforme territoriale. C'est ainsi qu'ils ont validé la création de la LPO Normandie, celle de la coordination LPO Grand-Est et l'élargissement de la coordination Rhône-Alpes à l'Auvergne. En outre, le CA a approuvé les chartes de fonctionnement des futures délégations régionales de la LPO en Île-de-France (rapprochement avec le partenaire historique, Corif) et en Nouvelle Aquitaine (rapprochement avec les LPO Aquitaine, Vienne et Corrèze et le groupe Charente Maritime, ainsi qu'avec nos partenaires de la Sepol dans le Limousin).

Le CA de la LPO a par ailleurs consacré beaucoup de temps, d'échanges et de consultations autour de sujets qui marqueront l'association pour les années à venir : à commencer par le retrait de la LPO de France Nature Environnement et la mise en place d'un nouveau type de

partenariat, la validation d'un projet de charte destiné aux associations nationales de défense de l'environnement visant à clarifier et optimiser les relations entre ONG nationales, mais aussi la création d'un Conseil scientifique et technique présidé par Patrick Grillas, responsable scientifique à la Tour du Valat. La vocation du CST est d'éclairer le CA de la LPO sur des enjeux importants et souvent complexes.

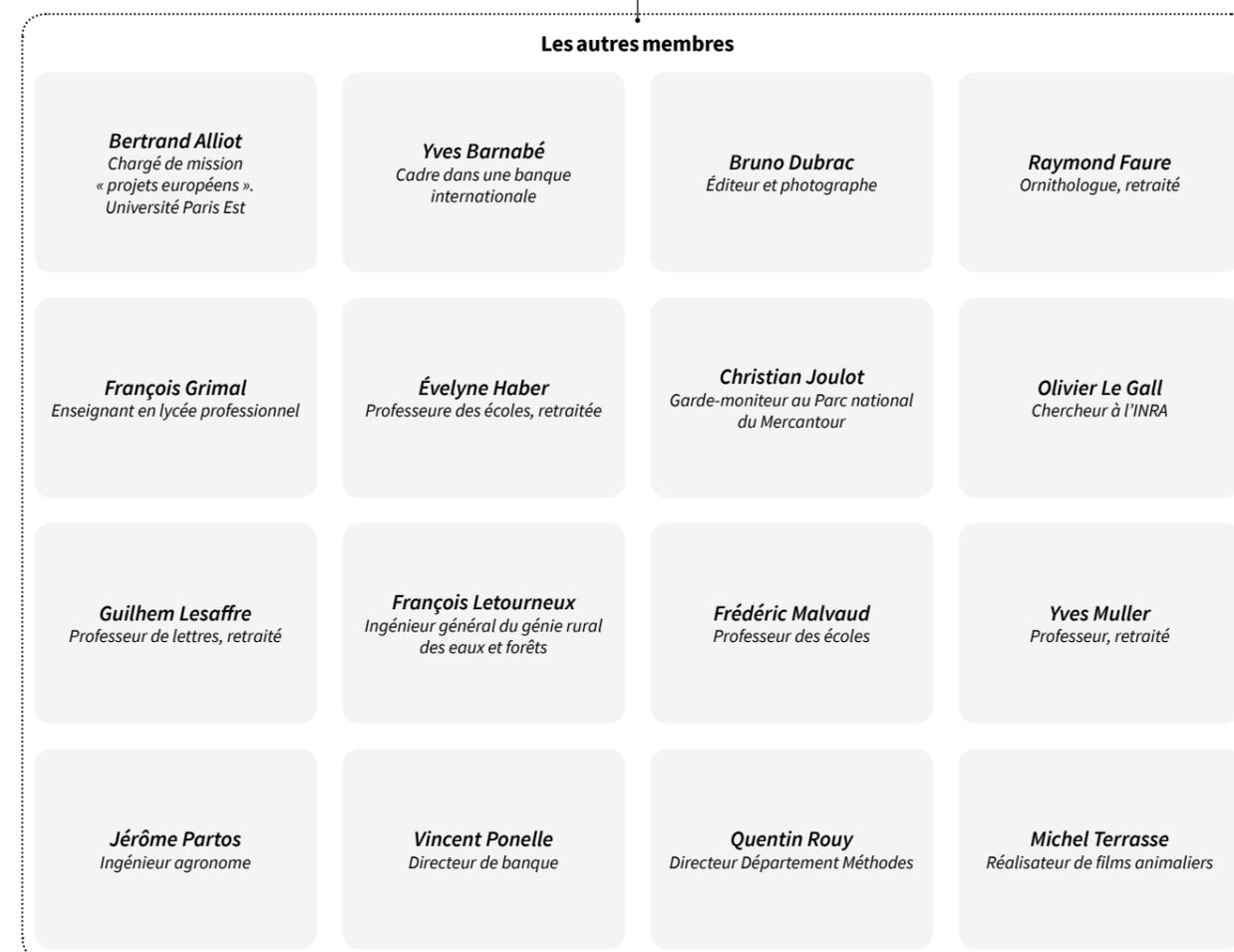
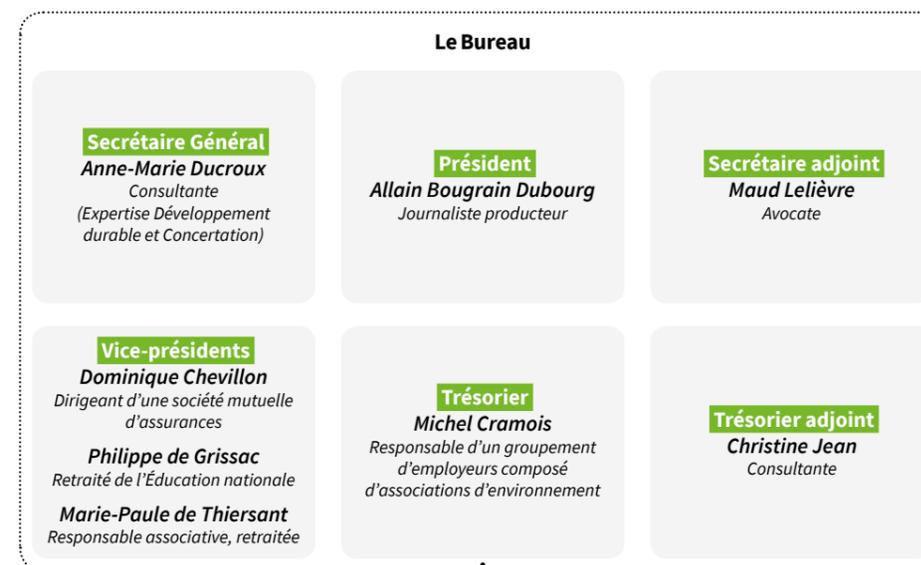
Les administrateurs de la LPO ont également travaillé sur les futurs axes stratégiques de l'association pour la période 2017/2021 (projet d'axes discuté ensuite avec le réseau LPO en janvier 2018 puis validé lors du CA d'avril 2018) ; ils ont par ailleurs approuvé, avec la consultation du nouveau Conseil scientifique et technique, le contenu de la plateforme présidentielle élaborée autour de 100 enjeux touchant à la biodiversité soumis à la sagacité des candidats et plus globalement du grand public.

Enfin, l'année 2016 a été l'occasion de renforcer des partenariats déjà existants (comme cette convention avec le Muséum national d'Histoire naturelle portant sur l'acquisition, l'exploitation et la diffusion de la connaissance en vue d'assurer la conservation des oiseaux et de la biodiversité) ou bien d'en initier de nouveaux comme avec la société Akena Véranda au sujet des collisions des oiseaux avec le vitrage.

L'année 2016 aura ainsi été riche en débats et décisions fortes pour l'orientation des actions de la LPO durant les années à venir, comme pour son organisation qui s'adapte à un environnement toujours plus exigeant et mouvant.

**11**

C'est le nombre de réunions statutaires tenues en 2016.



Conseil d'administration LPO 2016-2017



## La LPO trace sa route jusqu'en 2021

Cédant à une légitime inquiétude du monde agricole autour de la production de reblochon, le Préfet de Haute-Savoie n'a cessé, depuis qu'une souche de brucellose a été découverte dans le Massif du Bargy, d'éradiquer la population des Bouquetins (*Capra ibex*), espèce là encore protégée par les conventions internationales ratifiées par la France. Sauf que l'on ne gère pas une épizootie dans la nature comme on le fait dans un cheptel domestique. Ce sont nos Associations, LPO, FNE, Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) et Humanité et biodiversité qui ont dû missionner l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour obtenir une étude, enfin sérieuse, susceptible d'éclairer la décision publique. Une quinzaine de vétérinaires, dont

certains spécialistes espagnols et italiens, ont planché pendant un an pour élaborer les scénarios de sortie de crise. De son côté, l'État, chaque fois qu'il l'a pu et sans tenir compte de plusieurs avis négatifs du Conseil national de protection de la nature (CNP) et des conclusions de l'Anses, a organisé la destruction des Bouquetins. Grâce à l'occupation du massif par les militants de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et de la LPO, les tirs ont enfin été suspendus. Grâce au travail des associations, la destruction des animaux sains a pu être stoppée. Les tests de vaccination se sont développés en 2016. L'enjeu est de développer leur utilisation dans la nature en 2017. En parallèle, la LPO a demandé à l'Anses un travail sur la vaccination des blaireaux (tuberculose).

**Bouquetin**  
© Cécile Rousse

## « Le bénévolat en action »

### Chiffres-clés 2016

En 2016, 18 offres de bénévolat ont été mises en ligne sur le site LPO France permettant à 564 Biodiv'acteurs de s'engager ainsi aux côtés de la LPO.



**Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron**  
© Laïla Revardeau

## Le Roverway 2016 : Un engagement en faveur de la biodiversité !

### Chantiers de nettoyage de plages avec Surfrider Foundation

Chaque année, au mois de mars, Surfrider Foundation Europe organise les « Initiatives Océanes ». L'objectif de cette opération est de sensibiliser à la problématique des déchets aquatiques au travers de nettoyages de plages, lacs, rivières et fonds marins. Comme l'année précédente, La Réserve naturelle du marais d'Yves et l'association SYSOL, organisateur local des « Initiatives Océanes », ont programmé le nettoyage de la plage d'Yves, en partenariat avec le Conseil Général de Charente-Maritime. L'opération a eu lieu le samedi 20 mars 2016. Tout au long de la journée, ce sont 35 bénévoles qui ont prêté main forte. Ainsi, toute la plage d'Yves, du nord au sud, a été passée au « peigne fin ». 15 m<sup>3</sup> de déchets ont été collectés pour un poids de 840 kg ! L'opération fut un succès et sera renouvelée l'année prochaine.

21 chantiers de nettoyage de plages en Charente-Maritime ont également été organisés au cours de l'année 2016 grâce à de nombreux bénévoles. Plus de 400 Biodiv'acteurs se sont ainsi engagés pour lutter contre les déchets avec plus de 2 tonnes de débris récoltés.

Un rassemblement européen de la fédération du scoutisme français, le Roverway, s'est déroulé en août à Paris 2016 où 5 000 jeunes étaient présents pour cet événement. Les participants, après avoir marché et fait « la route » ensemble pendant plusieurs jours, mélangés sans distinction de nationalité ou de confession, se sont réunis du 10 au 14 août 2016 avec la participation de la LPO France. En effet, la LPO y a tenu 2 ateliers lors de ces journées européennes ainsi qu'un stand. Ce fut l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des jeunes de toutes nationalités, de toutes cultures et de toutes religions autour de la biodiversité.

12 éclaireurs ont également participé à un chantier nature sur la Réserve naturelle de Moëze-Oléron du 12 au 15 août 2016, dans le cadre du Roverway. Âgés de 16 à 22 ans, ils venaient d'Angleterre, de Chypre, de Finlande, d'Italie et du Portugal pour s'engager en faveur de la biodiversité.

Ce rassemblement leur a permis de s'engager localement sur des actions de service, en partenariat avec des acteurs locaux : associations, collectivités. Ce fut l'occasion de réaliser un chantier nature aux côtés de la LPO. Le groupe a ainsi participé à la réalisation et à l'enfouissement d'une ganivelle sur 60 mètres afin de protéger la dune soumise à une importante érosion. Cette installation permettra de piéger le sable apporté par le vent et ainsi de reconstruire peu à peu le cordon dunaire. Un chantier réussi !



Geai des chênes  
© Christian Aussaguel

## Des formations pour les bénévoles

En 2016, le groupe LPO 17 a mis en place plusieurs formations pour répondre aux demandes des adhérents et bénévoles volontaires. Elles ont été orientées en fonction des programmes de protection et d'études prévus dans l'année et selon les besoins des bénévoles.

Une formation sur l'avifaune forestière a été proposée deux fois dans l'année, l'une à Arvert (20 participants) et l'autre à La Rochelle (18 participants). Elle a été réalisée dans le cadre d'un programme plus vaste financé par Léa Nature (études et programme pédagogique).

Une initiation à l'ornithologie en 5 modules (sessions

théoriques et pratiques) s'est déroulée de mars à novembre 2016 et a concerné 20 participants. Elle a été financée par l'Agglomération rochelaise, le FDVA et les participants.

Pour répondre à la demande de bénévoles souhaitant participer à l'action de suivi et de protection du Busard cendré, trois journées de formations ont été mises en place, alliant la théorie à la pratique (21 participants). Enfin, deux journées de formation à l'aménagement des espaces pour accueillir la biodiversité ont été proposées aux propriétaires de Refuges LPO (38 participants). Ces deux dernières formations ont été financées par le FDVA.

## « Les adhérents »

### La nature à l'honneur

Le 33<sup>e</sup> congrès national annuel de la LPO s'est déroulé le 9 juillet 2016 à Saumur dans le Maine-et-Loire. C'était l'occasion d'un grand événement autour du 40<sup>e</sup> anniversaire de la première loi de la protection de la nature, instaurée en 1976.

Cet événement a été l'occasion de rassembler de nombreux partenaires, élus et experts autour de la LPO pour échanger sur les bienfaits de cette loi, ses limites, et surtout évoquer l'avenir au travers de la nouvelle loi Biodiversité. C'est pourquoi, en marge de l'Assemblée générale statutaire, de nombreux temps forts et débats ont été proposés aux adhérents : la remise du macareux d'or à Bruno Berthémy, photographe et collaborateur de L'OISEAU MAG, et à Geneviève Gaillard, députée des Deux-Sèvres et rapporteure de la loi Biodiversité ; une table ronde réunissant des experts pour illustrer l'importance de la loi de 1976 pour la protection de la nature en France ; un échange animé par Allain Bougrain Dubourg entre d'anciens ministres de l'Environnement et Barbara Pompili, actuellement en poste, qui ont apporté



Carte de membre 2016  
© LPO

leur témoignage sur l'application de la loi ; quatre ateliers thématiques durant lesquels les militants de l'association ont pu s'exprimer et dont la matière permettra d'alimenter les axes stratégiques 2017/2021 de la LPO en cours d'élaboration.

L'événement, rassemblant plus de 350 personnes, a été une véritable réussite tant par la qualité des personnes invitées que dans la richesse des échanges.

En 2016, 45 370 personnes ont décidé d'adhérer à notre association pour faire entendre leur voix et participer à la vie démocratique de notre association.

## « Le conseil scientifique et technique »

### La LPO se dote d'un Conseil scientifique et technique (CST)

La volonté de pouvoir s'appuyer sur un organe scientifique consultatif est ancienne. L'idée n'avait pas été concrétisée, sans doute parce que la LPO a la chance d'avoir en interne bon nombre d'experts, notamment en ornithologie. En 2014, les administrateurs chargés d'optimiser la gouvernance à la LPO ont réactivé le projet. Le CA du 23 octobre 2015 a confié une mission de préfiguration d'un CST à François Letourneux et Olivier Le Gall, assistés de la directrice du pôle Conservation. Le CA d'avril 2016

en a approuvé la constitution, le fonctionnement et la composition : Patrick Grillas (écologie des zones humides, Tour du Valat), élu Président ; Loïc Marion (écologie des zones humides et ornithologie, CNRS Rennes) ; Florian Charvolin (sociologie des sciences participatives et de l'environnement, HDR, CNRS, Centre Max Weber, Sociologie) ; François Moutou (épidémiologie, retraité vétérinaire ANSES) ; Jean-Marc Thiollay (écologie et ornithologie, retraité CNRS) ; Françoise Lescourret (agriculture et biodiversité, INRA Avignon) ; Alexandre Millon (écologie de la conservation et dynamique des populations, Université Aix-Marseille Unité IMBE) ; Aline Treillard (droit de la nature, MOIL-CRIDEAU) ; Elise Tancoigne (histoire des sciences participatives expérimentales, Université Genève, Histoire et sociologie) ; Muriel Tichit (agroécologie et avifaune, INRA PARIS) ; rejoints en 2017 par Frédéric Jiguet (écologie, MNHN).

Le CST a pour mission d'éclairer scientifiquement les décisions du CA, en contribuant aux prises de position de l'association. Il a été saisi par le CA du 20 janvier d'une mission préparatoire à une prise de position de la LPO sur la délicate question des espèces exotiques envahissantes.

# L'ACTION VOUS BOTTE ? FONCEZ !

**LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.**

Agir aux côtés de la LPO c'est aller au contact de la nature : **recenser** les espèces sauvages qui peuplent nos régions, **restaurer** leur habitat naturel et **surveiller** qu'aucun danger ne les menace. C'est aussi **créer un Refuge LPO** pour accueillir la nature chez vous et apprendre à **secourir** les animaux en détresse par des gestes simples !



N'hésitez plus, devenez  
**BIODIV'ACTEUR**  
en mode terrain !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

[lpo.fr](http://lpo.fr)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**



Défendre  
la nature

*Pinson des arbres*  
© David Allemand

## « Actions juridiques »

### La pollution de Donges et la seconde reconnaissance du préjudice écologique de la LPO

Après 8 ans de procédure, la cour d'Appel de Rennes a rendu un arrêt important le 9 décembre 2016 concernant la pollution par les hydrocarbures de l'estuaire de la Loire en mars 2008 par la raffinerie Total de Donges. Dans la lignée de la jurisprudence de la marée noire de l'*Érika*, le préjudice écologique de la LPO déjà reconnu est enfin indemnisé ! Six mois après le vote de la loi Biodiversité du 8 août 2016 dont l'article 4 consacre la reconnaissance du préjudice écologique, la décision rendue le 9 décembre 2016 constitue une nouvelle victoire pour la LPO et la protection de la nature.

Depuis 2012, Total avait été condamné par le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire à 300 000 euros d'amende et à verser plus de 500 000 € d'indemnités aux 21 parties civiles dont la LPO. Toutefois, il s'agissait de réparations au titre des préjudices moral et matériel subis, mais pas du préjudice écologique.

En 2013, la cour d'appel de Rennes infirmait ce jugement et reconnaissait le droit à la LPO de solliciter le préjudice écologique mais sans toutefois l'indemniser faute, selon elle, d'une évaluation adéquate par la LPO.

Début 2016, la Cour de cassation a jugé que c'était à la cour d'appel de retenir une méthode d'évaluation propre à assurer l'indemnisation du préjudice écologique de la LPO, ce qui fut fait par arrêt du 9/12/2016 allouant à la LPO 80 005 € en réparation outre 20 000 € au titre de ses frais de procédure.

À l'euro près, les juges ont retenu la méthode proposée par la LPO consistant à attribuer une valeur unitaire de référence et par défaut aux 283 oiseaux trouvés morts, basée sur le barème ONCFS de la valeur vénale des différentes espèces de gibier et pour partie sur une affectation à ces valeurs unitaires d'un « coefficient de rareté-menace établi selon les catégories d'espèces dont la conservation mérite une attention particulière ».



Pingouin torda en soins  
© Albert Montanier

### Le Prestige

Autre triste affaire de pollution jugée en 2016, celle du *Prestige* survenue fin 2002 dans l'Atlantique au large de la Galice, et dans laquelle la Cour Suprême d'Espagne a, le 27 janvier 2016, condamné le capitaine grec, l'armateur libérien et l'assureur britannique pétrolier (pavillon des Bahamas) à indemniser les victimes « à hauteur d'1 milliard de dollars », soit ¼ du préjudice évalué par les pays victimes de la pollution notamment l'Espagne. Il reste à la Cour à préciser le détail des indemnisations et notamment celle de la LPO qui a apporté son soutien logistique aux associations espagnoles et portugaises. Si seulement 23 000 oiseaux mazoutés ont été recueillis vivants, on estime entre 115 000 et 230 000 ceux qui auraient péri.

### Autres marées noires...

Toujours sur les marées noires, la LPO a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Bordeaux du 14 octobre 2016 qui déboute les parties civiles de leur demande indemnitaire tout en reconnaissant une faute d'imprudence de la Société Pétrolière du Bec d'Ambes, responsable d'une pollution d'hydrocarbures en 2007 sur 1 km de l'estuaire de la Gironde.

## Plaidoyer pour la biodiversité et autres missions transversales

Dans ce cadre, 40 ans après la loi de 1976 sur la protection de la nature, la LPO s'est impliquée pendant près de six mois auprès des parlementaires pour maintenir et obtenir des avancées dans le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité, finalement promulguée le 08 août 2016 : rédaction ou réécriture d'amendements, vigilance sur des dispositions défavorables, mobilisation du public et de députés...

Dans le cadre de la participation du public aux décisions environnementales, elle a contribué à mobiliser les sympathisants de la LPO sur de nombreuses consultations publiques en 2016 : chasse de la grive à pattes jaunes en Guadeloupe, usage d'appelants de chasse en Martinique, régulation des grands cormorans pour 2016/2019, tir des loups en 2016, interdiction des néonicotinoïdes, tenderies aux vanneaux dans les Ardennes, évolution de la réglementation sur les cages-pièges menaçant Loutres et Visons d'Europe, ouverture estivale de la chasse en Gironde...

Dans son rôle transversal, la mission juridique a dispensé des informations et conseils aux adhérents et au grand public, et est venue en soutien aux autres services internes (13% temps de travail) et au réseau des associations



Loup gris  
© Denis Simonin

locales LPO (8%). Une formation a été organisée sur les clés de l'action devant la justice pénale...

Enfin, avec le Programme Oiseaux en Détresse, elle est intervenue à l'École des Douanes de La Rochelle.

Total des actions LPO	68
Atteintes aux oiseaux protégés	31
<i>Dont cybertraque, trafic</i>	10
<i>Dont tirs, destruction</i>	12
<i>Dont braconnage des ortolans et des pinsons</i>	9
Atteintes aux mammifères/poissons protégés (civelles, loups, bouquetins)	3
Infractions de chasse	12
Atteintes aux habitats	22
<i>Dont Réserves naturelles nationales gérées par la LPO</i>	6

Typologie des procédures 2016

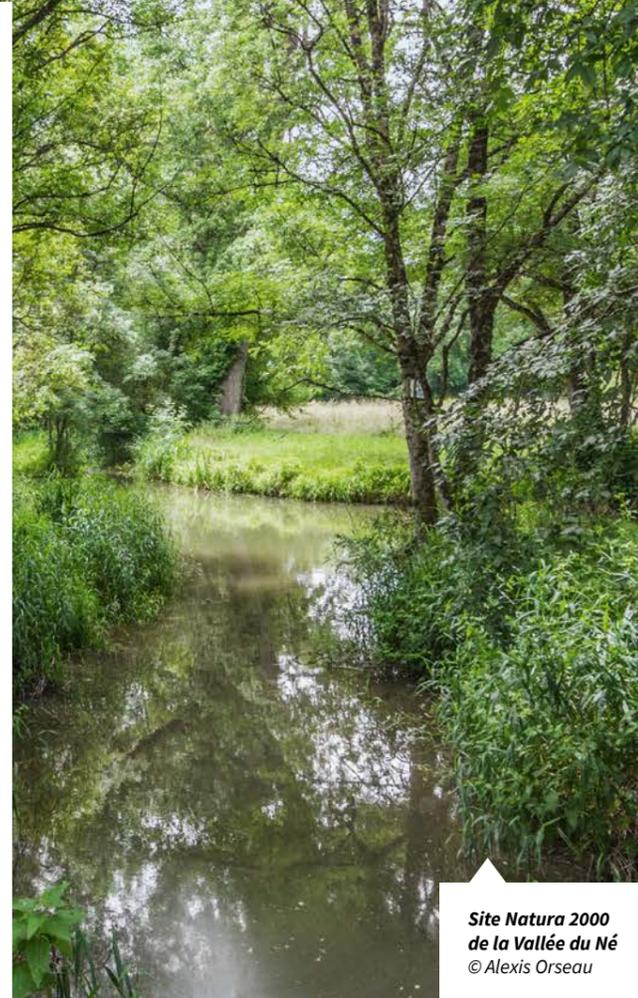


## « Les grands combats de 2016 »

### Le « Fitness Check » ou l'évaluation de l'efficacité de la réglementation européenne en matière de protection de la nature

Suite à une mobilisation sans précédent du réseau de BirdLife International et des associations de conservation de la nature, la Commission européenne a pris la décision unanime, en novembre 2016, de ne pas remettre à plat les Directives Oiseaux et Habitats. Cette réglementation est déclarée « bien adaptée à ses objectifs ». Elle ne subira pas la mise en pièces et l'affaiblissement annoncés. La Commission a même déclaré que la bonne application de cette réglementation mérite un effort plus soutenu dans les États membres qui doivent y consacrer un meilleur financement. Il est manifeste qu'en France la gestion des sites Natura 2000, souvent abandonnée aux collectivités locales, reste insuffisante, ne permettant pas le maintien du patrimoine naturel.

Un nouveau grand défi à relever se profile en 2017 : la réforme de la politique agricole commune (PAC) ! Comment éviter que son financement (50 milliards d'euros/an, 35 % du budget de l'UE) n'entraîne le saccage de la biodiversité, la pollution et le gaspillage des ressources naturelles à l'échelle continentale ?



Site Natura 2000 de la Vallée du Né  
© Alexis Orseau



Serins cini  
© Émile Barbelette

### Atteintes aux espèces : un focus sur les espèces emblématiques

La mission juridique a traité beaucoup moins de procédures en 2016 mais des dossiers plus complexes et récurrents...

Braconnage des Bruants ortolans et des pinsons : si moins de 10 plaintes ont été déposées, le combat sur le terrain, dans les médias (cf. publicité parue dans Sud-Ouest) et auprès des autorités compétentes pour la dénonciation de la « tolérance » du braconnage a été entendu et a porté ses fruits (saisie des oiseaux, confiscation et destruction des matoles, amendes, retraits de permis de chasser...). Mais c'est surtout le travail de la LPO depuis sa plainte de 2012 auprès de la Commission européenne qui mérite d'être souligné puisque celle-ci, non convaincue par la défense de l'État français lors de sa mise en demeure en juin 2016, a instruit une plainte le 8 décembre contre la France devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour non-respect de la directive Oiseaux s'agissant du braconnage des Bruants ortolans, en voie de disparition.

Les actions en justice pour atteintes aux espèces protégées, confortées par la campagne de la LPO « Stop au massacre des passereaux » ont concerné essentiellement les « petits oiseaux familiers », victimes du trafic partout en France pour alimenter l'élevage amateur ou les réseaux internet... Chardonnerets, serins, verdiers... piégés aux filets, à la glu, dans les friches industrielles, les jardins publics, les champs proches de lotissements et pour lesquels des condamnations sévères ont été prononcées, dont de la prison ferme ou avec sursis dans l'Indre, les Pyrénées-Orientales ou le Lot-et-Garonne...

Côté mammifères, la LPO a contesté au Conseil d'État l'arrêté ministériel de juillet 2016 autorisant le tir de 36 loups pour la saison 2016/2017.

Les infractions de chasse concernent 17% des procédures menées par la mission juridique : non-respect des dates de chasse, usage d'engins prohibés dont des magnétophones ou bandes sons destinés à attirer les oiseaux « gibiers »... Le combat de la LPO pour le respect de la clôture de la chasse des oies au 31 janvier mené depuis 1988 s'est poursuivi avec la condamnation par le Conseil d'État, pour la 8<sup>e</sup> fois, des instructions ministérielles illégales de 2015 ! 1/3 des dossiers a concerné les atteintes aux habitats naturels dont les réserves naturelles de Charente-Maritime, la perturbation de rapaces sensibles et menacés par les activités humaines (battues, wingsuit...), des infractions à la loi sur l'eau...

**36**

C'est le nombre de loups autorisés au tir par l'arrêté ministériel de juillet, contesté par la LPO, pour la saison 2016/2017.



Parc national  
de Port-Cros  
© André Zammit

## Vers une augmentation des actions en faveur des habitats

En dehors des affaires de pollution emblématiques, les actions juridiques de la LPO étaient jusqu'à présent le plus souvent dirigées contre des atteintes directes aux espèces (braconnage, dérangement, trafic, etc.). Pourtant les atteintes aux habitats naturels sont également légion et affectent tout autant les espèces. C'est pourquoi en 2016, la LPO a décidé de se consacrer en priorité à ces atteintes.

Un temps important a été accordé au conseil juridique auprès des services internes de la LPO France et des LPO locales, principalement concernant la réglementation relative à Natura 2000, à la protection des habitats d'espèces protégées ou encore à l'urbanisme : notes juridiques, conseils dans le cadre des échanges avec les différents acteurs, rédaction de courriers, recours gracieux, etc. Mais force est de constater que ces actions, bien que nécessaires, ne permettent pas toujours de désamorcer d'éventuels contentieux.

Ainsi, plusieurs actions ont été conduites devant les juridictions pénales afin d'obtenir la condamnation de personnes ou d'entreprises dont les actes ont causé des atteintes aux milieux naturels. Parmi elles, dans le Loiret, la LPO et d'autres associations ont obtenu la condamnation d'une société qui avait laissé s'écouler plusieurs milliers de litres d'hydrocarbures dans la Loire en décembre 2015. En Ariège, deux personnes ont été condamnées pour avoir pratiqué illégalement le base jump dans un site protégé en faveur du Gypaète barbu et d'autres rapaces rares et menacés. Enfin, en Charente-Maritime, la LPO a obtenu la condamnation d'un chasseur propriétaire d'une « tonne de chasse » dans le marais de Brouage - site classé et site Natura 2000 - responsable de nombreux travaux illégaux depuis des années.

Des recours ont également été engagés devant les juridictions administratives pour défendre des habitats naturels. Ainsi, la LPO a déposé une requête devant le tribunal administratif de Besançon afin d'obtenir l'annulation de l'autorisation de détruire l'habitat et les spécimens de nombreuses espèces d'oiseaux (Tarier des prés) et d'insectes particulièrement menacés, dans le cadre de la réalisation d'une ZAC sur plus de 200 hectares de milieux naturels très riches en Franche-Comté.

S'agissant de l'extraction de sable coquillier en baie de Lannion (Côte d'Armor) près de la Réserve naturelle des Sept-Îles, la LPO a apporté son soutien scientifique et naturaliste contre le projet et a attaqué les deux arrêtés préfectoraux d'application.

Dans le dossier des « boues rouges » en Méditerranée, la LPO, avec d'autres associations, a engagé un double contentieux sur la prolongation des rejets toxiques en mer par la société Alteo de Gardanne dans le Parc national des Calanques.

Une procédure a été engagée auprès du gouvernement afin d'obtenir la publication d'une liste des habitats naturels protégés, à l'instar des listes qui existent actuellement pour les espèces de faune et de flore. La LPO espère que cela permettra d'encadrer juridiquement la destruction de certains habitats naturels qui, bien que rares et menacés, ne bénéficient actuellement d'aucun régime protecteur.

Enfin, la mission juridique continue de travailler sur les recours déposés les années précédentes contre certains projets menaçant les habitats de plaine en Vendée notamment (projet éolien, carrière).



Lézard vivipare  
© Jean-Jacques Carlier

## Acquérir de la connaissance sur la faune

« Contribuer  
à la connaissance  
de la biodiversité  
au niveau national »

Réaliser les enquêtes  
et suivis nationaux

Acquérir le savoir pour mieux sauvegarder, telle est l'ambition de la LPO. Les bases de données participatives jouent dorénavant un rôle majeur pour l'acquisition de ces connaissances, qui devrait s'amplifier dans les années à venir. Les espèces rares comme les espèces communes sont concernées, les mammifères comme les oiseaux, la reproduction comme la migration, les dortoirs comme les zones de nourrissage, les espèces protégées comme les chassables... Les champs sont infinis et doivent donc être prioritaires. 2016 a été marquée par d'importantes réflexions de structuration tant en interne qu'avec les partenaires afin de mettre en place un fonctionnement et une stratégie cohérente, partagée, réaliste et reflétant nos ambitions.



Pingouins torda  
© David Allemand



Buses variables  
© Fabrice Cahez

• Observatoire rapaces  
Focus sur les deux espèces les plus abondantes

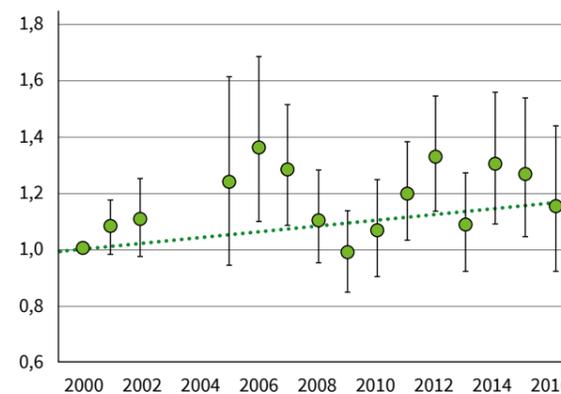
Lorsque l'on cumule le nombre de couples détectés pour tous les carrés et toutes les années, on peut avoir une idée de l'abondance relative des différentes espèces de rapaces diurnes en France. Sans surprise, la Buse variable, le Faucon crécerelle, le Milan noir et l'Épervier d'Europe sont, par ordre décroissant, les espèces nicheuses les plus contactées en France.

Les analyses montrent des disparités entre espèces, avec notamment des tendances négatives pour certaines. C'était le cas pour le Faucon crécerelle, malgré son statut de deuxième espèce la plus abondante en France derrière la Buse variable, qui elle montre plutôt une tendance positive. Comme classiquement chez les espèces de prédateurs dépendantes des petits rongeurs comme le Faucon crécerelle ou la Buse variable, les indices d'abondance relative montrent une variation interannuelle très forte, dont une part peut-être due à l'observateur.

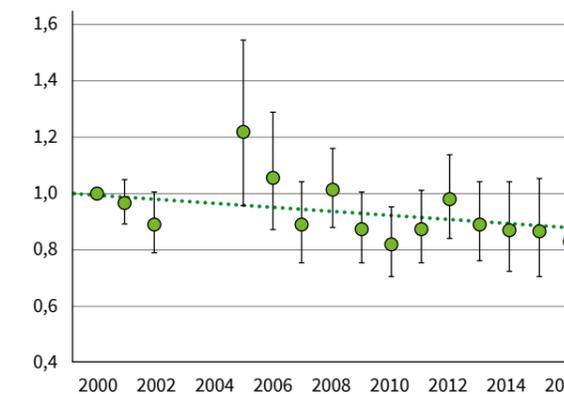
En 2016, l'estimation du nombre de couples nicheurs de Buse variable approche les 200 000 sur le territoire français (195 930 couples territoriaux exactement).

La population nicheuse de Faucon crécerelle estimée en France en 2016 est de l'ordre de 95 000 couples (fourchette 88 250 - 101 900). Si on compare les estimations faites pour les années 2000 (108 500 couples, L'OISEAU MAG n°113) et plus récemment 2014 (97 250 couples, Rapaces de France n°17), cette tendance à la baisse se confirme et ce serait une différence de plus de 11 000 couples, une perte moyenne d'environ 1 000 couples par an.

Il faut néanmoins rester prudent car le nombre de carrés suivis ces dernières années reste toujours en deçà du nombre optimal (une centaine), ce qui limite malheureusement la précision des résultats.



Observatoire des rapaces 2000 - 2016 :  
tendances du nombre de couples pour la Buse variable



Observatoire des rapaces 2000 - 2016 :  
tendances du nombre de couples pour le Faucon crécerelle

Huîtrier pie  
© Régis perdriat



• Programme LIMITRACK  
Suivi des oiseaux limicoles des Pertuis charentais

Les limicoles sont de grands migrateurs entre des zones de nidification boréales ou arctiques et des zones d'hivernage tempérées ou tropicales. La majorité des espèces pour lesquelles on dispose d'informations quantitatives fiables sont en déclin, voire menacées. Elles dépendent pour une large part, durant la migration et l'hivernage, des zones intertidales littorales européennes. Des études, menées conjointement ces dix dernières années entre l'Université de La Rochelle, le CNRS et la LPO (RNN de Charente-Maritime) ont permis d'obtenir des premiers éléments sur la relation de ces espèces aux zones humides du littoral. Depuis quelques années, des enregistreurs miniaturisés de positions (loggers GPS) permettent de suivre avec une précision inégalée des individus pendant leur cycle journalier. Leur dépendance aux habitats côtiers et leurs liens aux espaces protégés peuvent être dorénavant connus de manière précise. Le programme de recherche et de conservation LIMITRACK consiste à appréhender de manière fine les cycles biologiques de ces espèces et leur dépendance aux habitats littoraux. Ce programme concerne cinq espèces : la Barge rousse *Limosa lapponica lapponica*, la Barge à queue noire *Limosa limosa islandica*, le Courlis cendré *Numenius arquata*, l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* et le Pluvier

argenté *Pluvialis squatarola*. L'objectif est d'identifier les secteurs de leurs domaines vitaux devant faire l'objet d'une gestion ciblée afin d'assurer une protection adaptée aux exigences écologiques de ces espèces. Il s'agit également d'établir et promouvoir des mesures de conservation complémentaires aux actuels sites protégés. L'étude a débuté en octobre 2015 avec 19 Courlis cendrés et 13 Barges rousses équipés dans la Réserve naturelle de Lilleau des Niges sur l'île de Ré. Le déploiement s'est poursuivi en 2016 avec la pose de 14 loggers sur des Courlis cendrés, 5 sur des Barges rousses et 5 sur des Barges à queue noire, essentiellement dans la Réserve naturelle de Moëze-Oléron. Les GPS sont paramétrés pour enregistrer une position toutes les 30 min, ce qui confère un haut niveau de précision à cette étude. Les données acquises depuis plus d'un an ont permis d'établir les rythmes d'activités des oiseaux, les zones d'alimentation, les utilisations des reposoirs de marée haute au cours de l'hivernage, mais également de localiser les sites de nidification (principalement en Russie - voire cartes) ainsi que les trajets et stratégies migratoires. Le déploiement des loggers GPS sur les cinq espèces du programme se poursuivra jusqu'en 2020.

• Suivi  
Le Faucon crécerellette

Le programme de baguage des Faucons crécerellettes en Crau est unique en Europe pour cette espèce. Il a débuté il y a 23 ans et permet, grâce à des conditions de suivi et d'observation exceptionnelles, de 4 000 à 5 000 contrôles visuels par an. Si le baguage de tous les jeunes était recherché au départ, depuis quelques années l'objectif est d'en baguer 250 quelle que soit la production de cette colonie. On obtient ainsi des données de survie très précises.



Faucon crécerellette  
© Fabrice Cahez

Année	Survie juvéniles	Survie immature/adulte	Fréquence de reproduction des subadultes	Fréquence de reproduction des adultes
2011	0,63	0,75	46 %	90 %
2012	0,5	0,63	37 %	80 %
2013	0,58	0,71	34 %	73 %
2014	0,48	0,63	42 %	88 %
2015	0,29	0,6	20 %	87 %
moyenne interannuelle	0,5	0,66	36 %	84 %

Données de survie du Faucon crécerellette en Crau

• Enquêtes avifaunistiques et dispositifs nationaux  
Des renseignements sur le statut des populations d'oiseaux

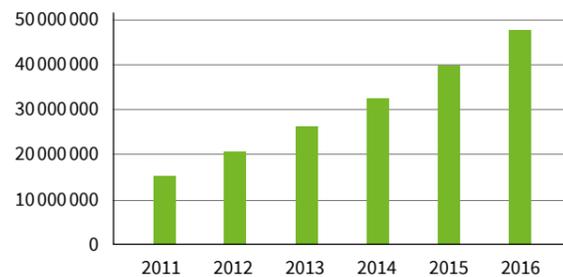
La LPO est depuis longtemps inscrite dans une stratégie d'acquisition de connaissances sur l'avifaune française en coordonnant des enquêtes nationales et en participant aux programmes internationaux. De par son expertise et son implication dans le suivi et la protection de l'avifaune, la LPO collabore régulièrement aux dispositifs nationaux pilotés par le Muséum national d'Histoire naturelle qui alimentent l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : rapportage au titre de l'article 12 de la Directive Oiseaux, élaboration de la liste rouge des oiseaux de Métropole, Observatoire avifaunistique du réseau des ZPS... De tous les dispositifs que la LPO coordonne, le comptage des oiseaux d'eau hivernant à la mi-janvier - dit de « Wetlands International » - constitue le plus ancien et peut-être le mieux connu. En 2016, le comptage Wetlands fête ses 50 ans. À l'occasion, ce sont plus de 2 500 000

oiseaux d'eau qui ont été recensés sur plus de 470 zones humides par 1 500 observateurs. Ce suivi renseigne les statuts de conservation des populations d'oiseaux d'eau en France et œuvre à la protection des zones humides à travers le monde, notamment en alimentant les accords multilatéraux sur l'environnement pour la conservation des oiseaux d'eau et de leurs milieux. Depuis 1994, la LPO réalise tous les ans, dans la revue Ornithos, le bilan de la reproduction de quelque 70 espèces nicheuses, rares et menacées, grâce à un réseau d'une quarantaine de coordinateurs-espèces émanant de structures expertes, directement impliquées dans le suivi et la protection de ces espèces : ONF, Bretagne-Vivante SEPNB, GONm... En 2016, les données de l'observatoire des oiseaux nicheurs « rares et menacés » se sont basées sur la contribution de plus de 200 associations et près de 950 observateurs !

• VisioNature

**47 millions de données collectées**

Le réseau d'observations naturalistes VisioNature continue de progresser avec plus de 33 000 participants (ayant transmis au moins une donnée au cours de l'année) en 2016, qui ont saisi plus de 8 millions de données. Au-delà de la connaissance, ces données contribuent quotidiennement à améliorer l'expertise des associations afin d'engager des actions et des programmes de conservation.



Nombre de données cumulées dans VisioNature



Ganga cata  
© Émile Barbelette

• Liste rouge

**Un travail collectif**

La publication de la nouvelle liste rouge des oiseaux nicheurs (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2016) constitue un exemple de travail collectif largement basé sur les informations fournies par les suivis organisés par le réseau associatif naturaliste français.



Faucon crécerellette  
© Émile Barbelette

Le baguage et le marquage

Le baguage et le marquage sont des outils importants pour l'acquisition de la connaissance des populations d'oiseaux. Ils doivent cependant être parfaitement maîtrisés et sans conséquence pour les individus. Beaucoup de programmes sont liés aux Plans nationaux d'actions.

• Comptage

**Les rassemblements postnuptiaux du Faucon crécerellette**

Après la période de reproduction, les Faucons crécerellettes stationnent encore deux mois en France, en août et septembre. La plupart des individus adultes ne s'éloignent pas de leur site de nidification, alors que les jeunes et les non-reproducteurs rejoignent des zones de rassemblement situées dans l'arrière-pays méditerranéen (Lozère, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales, Alpes-de-Haute-Provence...).

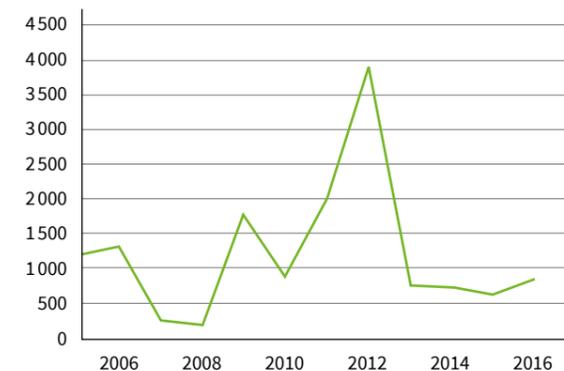
Ce phénomène a été observé pour la première fois en France en 2003. Depuis, un comptage simultané est organisé à la fin août au pic de présence de l'espèce. Ce suivi est effectué dans le cadre du Plan national d'action avec la participation d'associations naturalistes et d'ornithologues bénévoles sur l'ensemble du sud de la France. Il est coordonné par la LPO Aude.

Au 31 août 2016, 833 individus ont été dénombrés sur 10 sites dans 7 départements. On constate à nouveau un faible nombre d'individus présents. Si l'année 2012, avec 3 919 individus observés, marquait le record, 2016 reste très en retrait, il s'agit de la 4<sup>e</sup> année consécutive d'effectifs faibles.

Une cartographie d'alerte de ces dortoirs a été mise en ligne par la DREAL Occitanie pour l'ensemble du territoire national régulièrement concerné (régions Occitanie et PACA). Elle permet d'informer les aménageurs potentiels (parc éolien...) sur la présence de zones sensibles autour des principaux dortoirs utilisés par l'espèce.

**2012**

C'est l'année record pour le nombre de Faucons crécerellettes observés lors du pic de présence de l'espèce.



Évolution des effectifs du Faucon crécerellette dans les dortoirs postnuptiaux depuis 2005



Vautour moine  
© Bruno Berthémy

## Une thèse pour comprendre la dynamique du Vautour moine en France

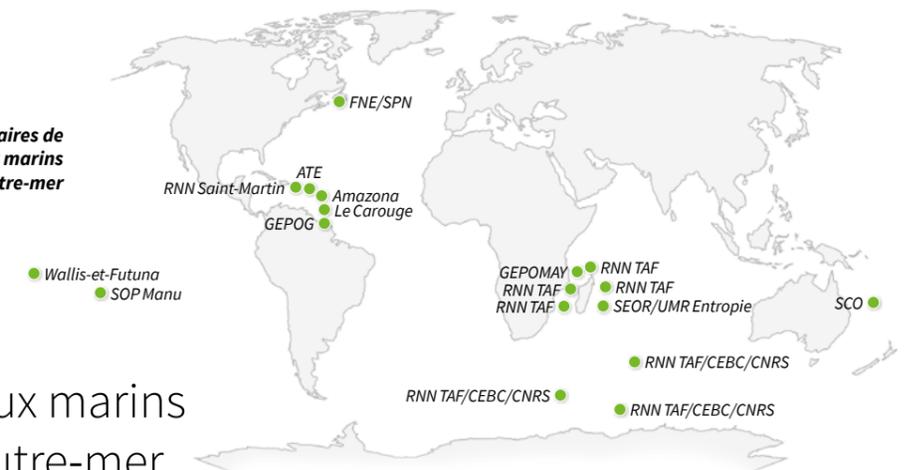
De 1992 à 2004, la LPO Grands Causses, en partenariat avec le Parc national des Cévennes, a réintroduit 53 Vautours moines. Deux plans nationaux d'actions ont vu le jour de 2004 à 2011 et de 2011 à 2016. La première reproduction est observée en 1996 et, 20 ans plus tard, 20 couples reproducteurs sont localisés dans les Grands Causses. Avec 14 jeunes produits en 2016, le succès de reproduction (0,70 jeune/couple reproducteur) est bon. Malgré une reproduction régulièrement satisfaisante, une stagnation du nombre de couples est constatée depuis 2012. Une thèse « Dynamique, régulation et viabilité des populations restaurées : le cas du Vautour moine » portée par la LPO, l'UPMC et le CNRS-CEFE, débute en septembre 2016 : elle devrait permettre de mieux comprendre la dynamique de la population réintroduite par l'étude de l'habitat, de la ressource alimentaire et de l'utilisation du territoire. Un premier vautour a été équipé d'une balise satellitaire et d'autres le seront dans les années à venir. Ces différentes thématiques seront aussi traitées dans les Baronnies et le Verdon où des actions de réintroduction sont encore d'actualité.

## Les espèces allochtones

La 4<sup>e</sup> enquête nationale sur les espèces allochtones a été menée par la LPO et l'ONCFS en 2015. Avant de poursuivre ce type d'enquête, sur un rythme qu'il convient de définir, un premier bilan couvrant une décennie a été fait en 2016 pour analyser la dynamique de chacune de ces espèces. Il appartient maintenant aux pouvoirs publics de mettre en œuvre le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes, en engageant un dialogue constructif avec les parties prenantes et avec les associations de protection de la nature en particulier.

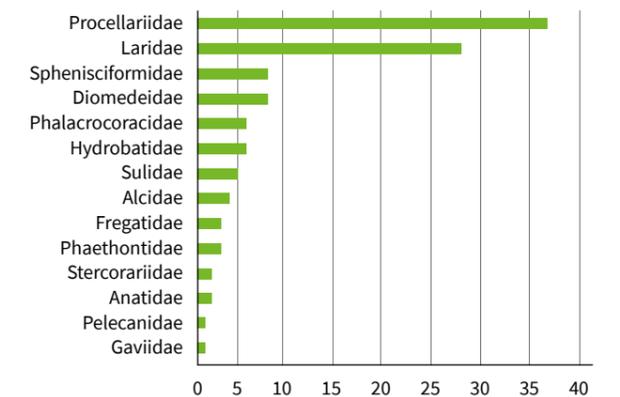
## « Contribuer à la connaissance des oiseaux d'Outre-mer »

Carte des partenaires de l'Atlas des Oiseaux marins nicheurs des Outre-mer



## Atlas des Oiseaux marins nicheurs des Outre-mer

En 2016, le réseau de l'ensemble des acteurs majeurs de l'ornithologie des Outre-mer, associatifs ou à compétences territoriales, s'est constitué autour d'un projet commun d'atlas. Il s'agira de produire une synthèse actualisée du statut des oiseaux marins en les cartographiant et en mettant à jour les effectifs nicheurs. 13 structures sont partenaires dans ce projet au côté de la LPO, la seule inconnue restant pour le territoire de Wallis-et-Futuna. Un premier travail a permis d'identifier 126 taxons représentant 113 espèces d'oiseaux marins nichant dans ces territoires.



Répartition du nombre d'espèces par familles d'oiseaux marins nicheurs

## LIFE BIODIV'OM

Crabier blanc, Échenilleur de La Réunion, Moqueur gorge-blanche... Ces espèces menacées d'Outre-mer sont au cœur d'un nouveau projet : le LIFE BIODIV'OM, déposé en septembre 2016. Fort du succès du LIFE+ CAP DOM, nommé Best Project 2015, la LPO et ses partenaires ultra-marins poursuivent l'ambitieuse entreprise d'un LIFE inter-DOM ! Après la Guyane, la Martinique et La Réunion, ce sont les départements de Mayotte et de la Guadeloupe qui se joignent à l'aventure pour proposer 5 ans d'actions concrètes et innovantes pour la biodiversité d'Outre-mer (2017-2022). Les résultats de l'appel à projet LIFE 2016 seront connus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017. À suivre !

## Réseau Outre-mer

22 ans, c'est la longévité du partenariat que la LPO entretient avec les associations d'Outre-mer. Depuis presque un quart de siècle, la LPO accompagne des projets de protection de la nature dans les différents territoires d'Outre-mer français, où se trouve près de 80% de la biodiversité française.

## « Contribuer à la connaissance en Poitou-Charentes »



**Orvet fragile**  
© Alexandre Boissinot

### PNA Outarde

Dans le cadre du Plan national d'actions Outarde canepetière, le suivi des mâles chanteurs et des rassemblements postnuptiaux a été reconduit en Nouvelle-Aquitaine, coordonné par la LPO, en lien avec le CNRS de Chizé, et décliné à l'échelle départementale par le GODS, la LPO Vienne, Charente-Nature et la LPO Charente-Maritime. L'effectif 2016 pour la Nouvelle-Aquitaine est de 256 mâles chanteurs (stabilité). Cette enquête a bénéficié du soutien financier de la DREAL Nouvelle Aquitaine, de Lisea et du Feder Poitou-Charentes.

### Listes rouges régionales

Ce programme, coordonné par Poitou-Charentes Nature (PCN) et la LPO, a permis la validation de trois listes rouges faunistiques en 2016. La liste des Amphibiens et Reptiles a été rédigée de manière coordonnée par Nature Environnement 17 et Deux-Sèvres Nature Environnement, avec l'appui d'un comité d'experts régionaux (associations naturalistes de PCN, chercheurs, universitaires, RNN, spécialistes du groupe). Celle des mammifères a été rédigée par Vienne Nature, également assistée d'un comité d'experts constitué des associations de PCN ainsi que du groupe PELAGIS (ex - Centre de Recherche sur les Mammifères Marins). Ces listes ont été élaborées selon la méthodologie UICN qui s'appuie sur des critères précis permettant d'évaluer et hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque d'extinction. Une fois le travail de synthèse des données effectué, chaque espèce est passée au crible de la méthodologie. Le comité d'experts est sollicité lors de la phase de choix des critères et de définition des catégories de menace. Dès que la labellisation UICN est obtenue, la liste est validée en CSRPN, avant d'être diffusée largement, comme ce sera prochainement le cas pour la liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes.

### Atlas des orthoptères

Depuis trois ans, la LPO et Nature Environnement 17 inventorient et cartographient la répartition des grillons, courtilières, criquets et sauterelles de Charente-Maritime dans le cadre d'un projet régional d'Atlas des orthoptères piloté par Poitou-Charentes Nature et soutenu par l'Europe et la Région. Plus de 35 000 données ont d'ores et déjà été collectées sur l'ensemble du département et une nouvelle espèce, le Grillon noirâtre, a été découverte en 2016, portant à 76 espèces le nombre d'orthoptères découverts dans le département.



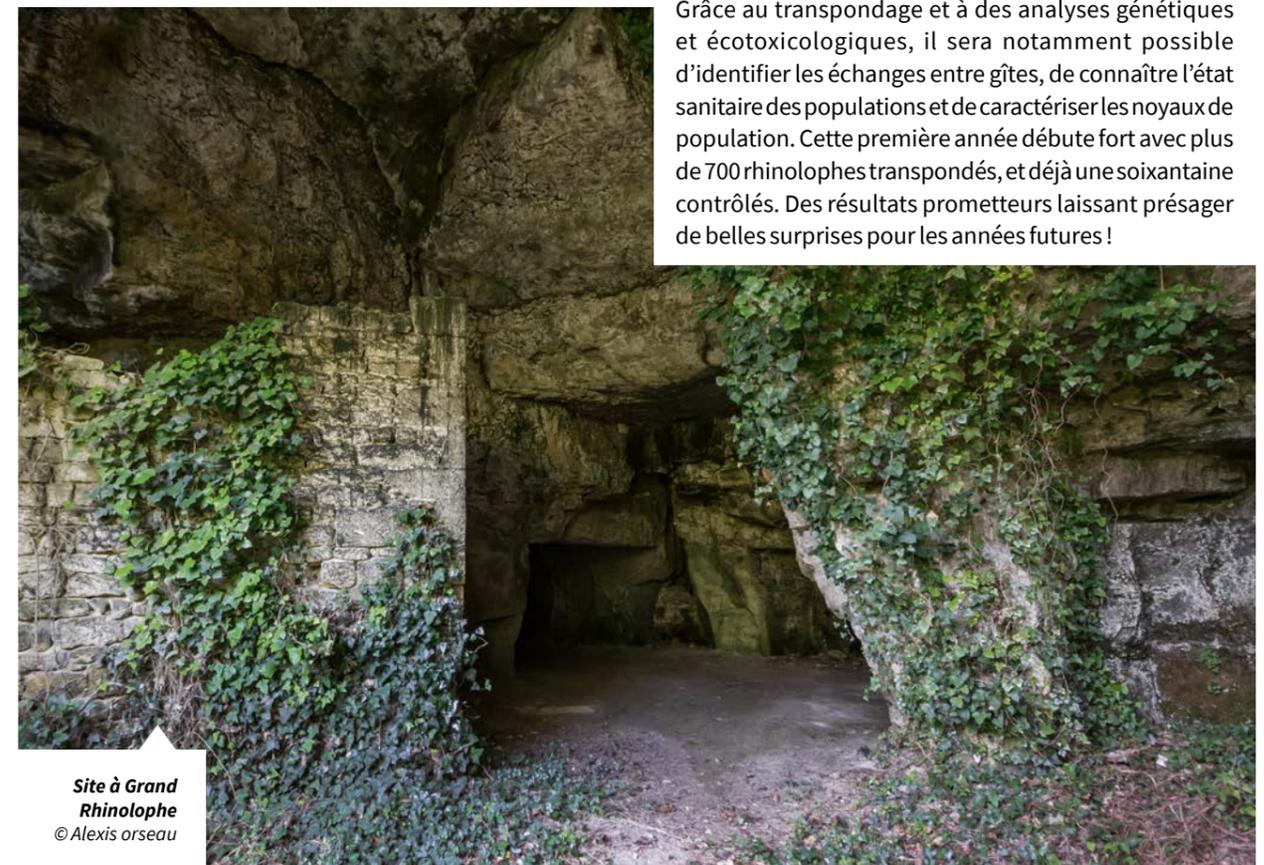
**Courtilière des vignes**  
© Philippe Jourde

### Faune-Charente-Maritime

En 2016, la plateforme Faune-Charente-Maritime a permis la collecte de 322 409 données, son meilleur score depuis 2010. Ces informations servent quotidiennement aux équipes de la LPO et à ses partenaires pour accroître les connaissances et la préservation de la biodiversité locale.

### Le Grand Rhinolophe sous les projecteurs en Poitou-Charentes

En Charente-Maritime, la LPO participe à un programme ambitieux sur le Grand Rhinolophe, débuté en 2016 et coordonné par Nature Environnement 17 et Poitou-Charentes Nature, en partenariat avec le LabEx Ecofect. Grâce au transpondage et à des analyses génétiques et écotoxicologiques, il sera notamment possible d'identifier les échanges entre gîtes, de connaître l'état sanitaire des populations et de caractériser les noyaux de population. Cette première année débute fort avec plus de 700 rhinolophes transpondés, et déjà une soixantaine contrôlés. Des résultats prometteurs laissant présager de belles surprises pour les années futures !



**Site à Grand Rhinolophe**  
© Alexis Orseau

## Réactualisation des ZNIEFF du Poitou-Charentes

L'inventaire des ZNIEFF est permanent au niveau national ; ceci permet qu'il soit régulièrement mis à jour, en termes d'actualisation des zones (modification des contours, réactualisation des dates d'observation des espèces, ajouts d'espèces déterminantes...) mais aussi d'ajout de nouvelles zones. Le programme d'inventaire des ZNIEFF est coordonné par Poitou-Charentes Nature et la LPO, en collaboration étroite avec le CBN Sud-Atlantique et les associations locales. Ce programme a été envisagé sous la forme de phases, la première (terminée à l'été 2016) ayant permis de réactualiser l'ensemble des listes d'espèces

faunistiques déterminantes et de former les acteurs régionaux de l'inventaire à la nouvelle méthodologie définie par le MNHN. Trente-trois zones ont fait l'objet d'un travail de réactualisation (19 zones) ou de création (14 zones) à l'échelle du Poitou-Charentes.

La seconde phase, qui s'achèvera au printemps 2017, a été volontairement envisagée à minima, du fait de la restructuration de l'inventaire en Nouvelle-Aquitaine, de la réactualisation en cours de la flore et des habitats déterminants et de la parution prochaine du nouveau module MNHN de saisie en ligne des ZNIEFF.



### Les demoiselles de la Massonne

Des prospections ciblées visant les libellules ont été menées en 2016 dans la Réserve naturelle régionale de la Massonne. Cet espace de 99 ha héberge 43 espèces, dont 35 se reproduisent localement. Malheureusement, l'arrivée de poissons et d'écrevisses exotiques menace l'équilibre de ces précieux écosystèmes.

### Des arbres et des plumes

Un projet sur l'avifaune forestière de Charente-Maritime a été développé en partenariat avec l'ONF et le CRPF. Cette action s'est articulée autour d'un volet connaissance avec des inventaires en période de reproduction, des formations pour les adhérents, un projet d'éducation à l'environnement pour les scolaires, des actions de sensibilisation à l'attention des citoyens, des gestionnaires et des propriétaires de milieux boisés. Une exposition permettra de prolonger les réflexions pour mieux prendre en compte la biodiversité des espaces forestiers.

Caloptéryx vierge  
© David Allemand

## « Contribuer aux politiques publiques pour la biodiversité »



### La Barge à queue noire en Vendée

Barge à queue noire  
© Grégory Smellinckx

La Barge à queue noire est « quasi menacée » en Europe. La population dite continentale est en fort déclin. Bien documenté aux Pays-Bas, ce déclin fait état d'une chute de 120 000 - 135 000 couples en 1969 à seulement 46 000 - 62 000 en 2009.

En France, la Barge à queue noire continentale est présente en migration et en reproduction. Aux deux périodes de migration, elle affectionne les zones humides côtières et intérieures, par exemple le Marais poitevin et les Basses Vallées Angevines. La chute des effectifs s'est fait ressentir sur les haltes migratoires françaises depuis les années 1980. Les causes supposées sont la dégradation des habitats des zones de haltes, un hivernage plus conséquent en péninsule Ibérique, la diminution globale de la population à l'échelle européenne mais aussi la concomitance de tous ces phénomènes.

Après une régression notable des nicheurs dans l'Hexagone, la Vendée accueille désormais le plus grand nombre d'oiseaux avec 146 - 171 couples dont 61 % se trouvent dans le Marais breton. En plus d'être le plus important site de reproduction français, il est le seul à présenter une population stable, voire en accroissement. En collaboration avec la LPO Vendée, la communauté de communes Océan-Marais-de-Monts et des éleveurs locaux, la LPO France étudie par le baguage la démographie de la

population nicheuse. Elle a produit en 2016 un bilan des 5 premières années de baguage. Entre 2012 et 2016, 122 poussins et 36 adultes ont été équipés de bagues colorées. Ces oiseaux ont fourni plus de 540 retours d'observateurs à travers 5 pays (France, Espagne, Portugal, Sénégal et Pays-Bas). Les suivis ciblent aussi la disponibilité alimentaire, la caractérisation et la sélection des habitats.

L'essor de la population de Barge à queue noire en Marais breton tient à la qualité des habitats et à l'effort de la LPO Vendée et d'éleveurs convaincus par la conservation de la biodiversité. L'achat de terrains à vocation écologique, l'installation et la mobilisation de jeunes éleveurs engagés ont permis de mettre en place ou d'étendre des modèles agricoles et économiques en adéquation avec les paramètres essentiels à la survie de la Barge à queue noire (pâturage extensif, inondation printanière des prairies, absence de produits insecticides...). Cette dynamique est pérenne car elle fait appel à de nombreux citoyens qui soutiennent la LPO et les éleveurs, en étant bénévoles, en consommant les produits de ces fermes, en participant à des sorties nature...

Retrouvez les résultats des campagnes de baguage et les actions de suivi et de protection de la Barge à queue noire nicheuse française sur le site dédié.

[www.bargeaqueuenoire.org](http://www.bargeaqueuenoire.org)



**Renard roux**  
© Denis Girard  
www.declic-nature.com

## Loi pour la reconquête de la biodiversité : retour sur le travail de la LPO

Quarante ans après la première grande loi sur la protection de la nature, le projet de loi cadre annoncé par François Hollande en 2012 était particulièrement attendu. Durant 27 mois, la LPO a œuvré aux côtés d'autres ONG pour conserver ou renforcer les mesures du texte initial.

Dès le début, la loi porte les stigmates du poids des lobbies. Celui de la chasse en particulier car la grande agence pour la biodiversité qui doit regrouper les principaux acteurs étatiques de la protection de l'environnement n'intègre pas l'ONCFS, établissement essentiel mais en grande partie financé grâce aux redevances cynégétiques... D'autres intérêts privés ont fortement pesé : les professionnels de la pêche maritime - qui peuvent désormais gérer des réserves naturelles - les agriculteurs, l'agrochimie...

Lors des débats parlementaires, la LPO a travaillé en lien avec de nombreuses autres associations pour rédiger des propositions d'amendements, dont certains chers à la LPO et son réseau : interdiction de la chasse à la glu, de la chasse des mammifères en période de dépendance, des battues administratives aux espèces protégées ou encore relatifs à la création et à la gestion des réserves naturelles, etc.

Pour cela, un important travail de veille a été fourni à chaque étape de la navette parlementaire : expertise des

amendements, suivi des débats, échanges entre les APNE, les élus et le Gouvernement... Les adhérents de la LPO ont participé à ce processus en relayant massivement ces propositions à leurs représentants législatifs.

La LPO a de nombreux regrets qui l'empêchent de parler de loi visionnaire : l'ONCFS n'intègre pas l'AFB, l'animal sauvage reste sans statut juridique, la chasse à la glu n'est pas interdite... Au-delà des occasions manquées, une énergie considérable a été dépensée pour seulement maintenir les acquis et empêcher des régressions. La LPO a toutefois salué un certain nombre d'avancées, telle que la reconnaissance du principe de non régression du droit de l'environnement, l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité, l'obligation de réparation du préjudice écologique, la création d'outils novateurs ou encore l'interdiction de l'utilisation des néonicotinoïdes en 2018 et des battues aux espèces protégées.

La plupart des décrets d'application de la loi ont été adoptés avant la fin du quinquennat Hollande mais certains sont encore très attendus, tel celui relatif à la définition des substances actives de la famille des néonicotinoïdes qui seront interdites, actuellement bloqué au niveau de la Commission européenne.



**Rôle des genêts**  
© Louis-Marie Préau

## 1976-2016 : 40 ans de protection de la nature

Le 10 juillet 1976, la France se dotait d'une grande loi de protection de la nature. La LPO a organisé son 33<sup>e</sup> Congrès national les 9 et 10 juillet à Saumur autour de cet anniversaire, pour dresser un bilan et réfléchir aux enjeux pour la biodiversité pour les années à venir.

Quatre ateliers animés par les administrateurs, bénévoles et salariés de la LPO ont permis à plus de 200 adhérents et bénévoles de débattre des succès et difficultés rencontrés au cours de ces quatre décennies et de dégager les enjeux et perspectives pour la protection de la biodiversité et leur engagement associatif dans ce domaine.

La réflexion était nourrie des travaux réalisés par les équipes de la LPO et notamment : la brochure *40 ans de protection de la nature - oiseaux et milieux*, publiée en supplément de *L'OISEAU MAG*. Ce document de synthèse retrace les analyses des effets de la loi sur la protection des espaces et des oiseaux. Nourri par les enquêtes et l'Atlas

des oiseaux de France de 2015, il a permis d'analyser en détail les effets de la loi de 76 sur la protection des oiseaux, mais aussi la dynamique que la loi a créé pour la protection des espaces. La LPO a aussi dressé le constat d'un essoufflement manifeste dans les engagements de l'État pour la création d'espaces protégés, et des difficultés majeures pour la conservation des oiseaux de plaine et des milieux agricoles en général, dégradation résultant en particulier de l'intensification des pratiques agricoles et de la simplification des structures paysagères. *L'OISEAU MAG* publié en juillet 2016, dont le dossier était consacré à l'histoire de l'émergence de la loi de 76, soulignant le rôle décisif des associations de protection de la nature dans ce projet de loi. La brochure est accessible sur le site LPO.

[www.lpo.fr/40-ans-de-protection-de-la-nature](http://www.lpo.fr/40-ans-de-protection-de-la-nature)



Prospection  
© Alexis Orseau

## 2016 : la charte pour la mise en place du projet Faune France est signée par 43 associations

Depuis 2013, la LPO a engagé une vaste concertation avec les associations ornithologiques, afin d'organiser la mise en place d'enquêtes nationales ornithologiques et tenter de rassembler, analyser et exploiter les millions de données recueillies dans les bases de données VisioNature et autres bases développées par les associations.

Les associations réunies ont co-construit une charte qui définit les termes de l'accord, mais aussi les modalités de prises de décision, de réalisation, de validation des projets. Fin 2016, 43 associations avaient signé cette charte ; il reste à construire ensemble les projets communs et à se doter de l'outil de restitution (baptisé Faune France également)

Amorcée lors d'un séminaire qui s'est tenu en juin à Vannes, les associations ont validé en janvier 2017 la proposition de concertation qui permettra d'aboutir à la définition d'un programme partagé en fin d'année, voire début 2018.

Le projet Faune France porte une ambition importante, qui rejoint le projet associatif de la LPO inscrit dans son projet stratégique. La charte est bien sûr ouverte aux associations qui souhaiteraient rejoindre le projet ; elle permet aussi d'ouvrir un lieu de discussion entre associations et organismes scientifiques, au premier rang desquels figure le MNHN.

## Convention LPO/MNHN

Le 6 juin 2016, le MNHN et la LPO ont signé une nouvelle convention qui précise leur collaboration sur les thèmes de la connaissance et des enquêtes naturalistes.

Préparée minutieusement par les équipes du SPN et de la LPO France, en lien étroit avec le réseau LPO, cette convention a ouvert la voie à des collaborations précises. En effet, si la LPO s'engage à fournir les données de plusieurs enquêtes nationales et atlas (Wetlands, atlas des oiseaux de France, données relative à l'enquête oiseaux rares et menacés, mise à jour des ZPS), le MNHN s'engage à valoriser les travaux menés par la LPO et la collaboration avec le réseau naturaliste qu'elle fédère et/ou anime.

Par ailleurs, des analyses des données opportunistes sont envisagées par le MNHN, en lien avec le réseau animé par la LPO ; ce partenariat avec le MNHN est éminemment précieux, nécessaire à la LPO, important pour la connaissance de la biodiversité et les mesures de conservation à partager et à mettre en œuvre dans le cadre des engagements européens de la France.

## Que se trame-t-il dans 4 communes picto-charentaises ?

Quel est le point commun entre La Rochelle, Dolus d'Oléron, Saint-Saturnin du Bois et Mouthiers-sur-Boëme ? Quatre municipalités qui se sont engagées au côté de la LPO pour la trame verte et bleue !

2016 a vu l'aboutissement d'une première étape clé pour les 20 communes engagées dans ce dispositif lancé par la Région Poitou-Charentes en 2014 : la constitution de plans d'actions communaux en faveur de la trame verte et bleue. La LPO a accompagné ces processus d'élaboration en s'attachant à respecter le principe de participation citoyenne clairement visé par le programme régional. Ce ne sont donc pas moins de 6 réunions publiques et 10 groupes de travail qui ont réuni 200 habitants et permis l'élaboration de 40 actions dont les plus emblématiques concernent la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale, la plantation de haies, la restauration de zones humides, l'organisation d'un festival de la biodiversité, des plans de gestion d'espaces naturels et d'espaces communaux, des projets pédagogiques, des formations d'agents...

Les citoyens investis dans la constitution des plans d'actions sont aujourd'hui rejoints par de nouveaux venus dans la mise en œuvre des actions prédéfinies collectivement. Gageons que ces processus citoyens pertinents et novateurs en matière de gestion de la biodiversité se démocratisent à l'avenir !



Mésange bleue  
© Jean-Jacques Carlier

## Les Sciences participatives

La LPO continue à s'impliquer dans les sciences participatives - biodiversité en participant activement au Collectif national co-animé par la FNH et l'UNCPIE. Au près des participants historiques dont la LPO fait partie, de plus en plus de structures souhaitent adhérer et le succès des SP s'est encore démontré lors des rencontres nationales organisées en Picardie en novembre où la LPO a présenté l'Observatoire des oiseaux des jardins et a animé un atelier « Sciences participatives & open data ». La LPO suit également les travaux du projet « 65 Millions d'Observateurs » porté par le MNHN, notamment le futur portail des Sciences participatives.

## ONB et SINP

En 2016, la LPO a poursuivi sa contribution active à l'Observatoire national de la biodiversité en participant aux réunions du groupe de travail « Indicateurs », aux comités de pilotage, à la réunion thématique « Milieux marins et littoraux » ainsi qu'au lancement de la nouvelle réunion thématique « Nature & Connaissance ». Hormis sa contribution aux comités de pilotage et d'orientation du SINP, la LPO a signé en juin une convention avec le MNHN à qui elle a transmis les données 2008-2012 de l'Atlas des Oiseaux de France et prévoit de poursuivre cette discussion afin de faire reconnaître le rôle majeur des APN dans la production des données naturalistes. La LPO a poursuivi son implication au sein du Collectif national des sciences participatives-Biodiversité dont elle anime le groupe de travail visant à fournir l'indicateur Sciences participatives à l'ONB.



Vieil arbre  
© Jean-Jacques Carlier

**VOUS AIMEZ**

**LA NATURE ?**

**INVITEZ-LA CHEZ VOUS !**

**LA LPO DONNE À CHACUN  
LES CLÉS POUR AGIR.**

Créer un refuge LPO c'est accueillir la nature dans votre jardin, votre cour, sur votre terrasse ou même votre balcon... en vous engageant à y préserver la faune et la flore. Vous rejoignez ainsi les 18 000 Biodiv'acteurs qui s'activent déjà sur plus de 30 000 hectares pour constituer le plus grand réseau de jardins écologiques de France !



N'hésitez plus, devenez  
**BIODIV'ACTEUR**  
en mode terrain !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

casper.fr



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**



Protéger  
les espèces

**Vautour fauve**  
© David Allemand

« Animer  
et mettre  
en œuvre des  
Plans nationaux  
d'actions »



Butor étoilé  
© RSPB Images

La LPO est fortement mobilisée pour coordonner et/ou mettre en œuvre les Plans nationaux d'actions (PNA). 2016 a été marquée par le démarrage du nouveau PNA en faveur du Vautour percnoptère et la finalisation d'un nouveau PNA Vautour fauve et activités d'élevage.

Espèce	Effectifs (couples)	Évolution des effectifs depuis 10 ans
Vautour percnoptère ( <i>Neophron percnopterus</i> )	88 (2015)	↗
Vautour moine ( <i>Aegypius monachus</i> )	32 (2015)	↗
Vautour fauve ( <i>Gyps fulvus</i> )	1544 (2014)	↗
Gypaète barbu ( <i>Gypaetus barbatus</i> )	78 (2015)	↗
Faucon crécerellette ( <i>Falco naumanni</i> )	363 (2015)	↗
Balbusard pêcheur ( <i>Pandion haliaetus</i> )	51 (2015)	↗
Milan royal ( <i>Milvus milvus</i> )	2 700 (2008)	→
Outarde canepetière ( <i>Tetrax tetrax</i> )	2 360 - 2 674 (2012)	↘
Butor étoilé ( <i>Botaurus stellaris</i> )	274 - 289 (2012)	↘
Râle des genêts ( <i>Crex crex</i> )	226 - 253 (2014)	↘
Pie-grièche à poitrine rose ( <i>Lanius minor</i> )	10 (2015)	↘
Pie-grièche grise ( <i>Lanius excubitor</i> )	552 - 1 275 (2009)	↘
Pie-grièche méridionale ( <i>Lanius meridionalis</i> )	550 - 1 150 (2009 - 2013)	↘
Pie-grièche à tête rousse ( <i>Lanius senator</i> )	4 000 - 6 000 (2009 - 2012)	↘



Vautours fauves  
© Fabrice Cahez

PNA Vautour fauve et activités d'élevage

Le Vautour fauve a fait l'objet de nombreuses représentations. Il accompagne l'histoire de l'humanité depuis son origine. À tel point que ses services comme équarrisseur naturel étaient déjà reconnus au 1er millénaire avant JC.

Malgré les services rendus par cet oiseau, les années 90, avec les premières plaintes relatives à des interactions de Vautours fauves sur le cheptel domestique, allaient marquer un tournant inattendu dans la perception du public à l'égard de cet oiseau. Parallèlement, dès 2004, sous l'influence d'une minorité, la presse s'emparait du sujet, sans discernement, en présentant les vautours comme une menace pour la société. Victime d'un stratagème, le Vautour fauve est ainsi devenu le parfait bouc émissaire d'une minorité qui souhaite par son entremise dénoncer les politiques de la France en matière de protection de la nature. Cette minorité souhaite également faire reconnaître de prétendus préjudices économiques à l'élevage imputables à l'intervention des vautours pour légitimer des revendications d'indemnisation. Dans ce contexte, les ministères en charge de l'Écologie et de l'Agriculture ont commandé la rédaction d'un Plan national d'action Vautour fauve / Activités d'élevage. Le pilotage de ce plan a été confié à la DREAL Aquitaine et sa rédaction à l'ONCFS (soutien technique du CERPAM pour la partie pastoralisme), en 2011.

Ce plan d'action propose : un état des lieux sur les interactions du vautour avec le cheptel domestique, une

description rapide des activités d'élevage sur l'aire de présence du Vautour fauve, un état des lieux rapides des connaissances acquises sur le Vautour fauve (écologie, éthologie, dynamique de population...), un ensemble d'actions à conduire sur 10 ans, synthétisé ensuite sous forme de fiches-action.

La LPO France, dans ce contexte, n'a eu de cesse d'intervenir pour rétablir la réalité des faits afin que le Vautour fauve soit considéré non comme une menace mais comme un atout pour les écosystèmes pastoraux...

Le plan proposé à l'avis du CNPN, en novembre 2016, constitue la version la plus mesurée par rapport aux versions précédentes. Sa rédaction plus équilibrée apparaît moins à charge contre le Vautour fauve.

Néanmoins, il ne déroge pas à la stratégie clairement énoncée d'effarouchement et de régulation de la population de Vautours fauves par la ressource trophique. Cette stratégie intervient en contradiction avec l'objectif fondamental du programme de restauration des populations de Vautour fauve conduit en France depuis plus de 30 ans. Elle introduit un seuil d'acceptabilité au-delà duquel l'espèce serait considérée indésirable en ignorant ainsi ses conditions de viabilité, sa dynamique de population, la capacité d'accueil des territoires...

La LPO déplore que ce plan persiste à n'aborder que succinctement le réel fond du problème qui repose sur l'évolution des méthodes d'élevage et de sélection des cheptels...

## Enquête nationale outarde

L'enquête nationale a eu lieu en 2016 avec, pour la première fois, une baisse globale des effectifs de la population sédentaire méditerranéenne (jusqu'à -9% en Languedoc-Roussillon). Un premier séminaire sur les populations sédentaires a été organisé à Nîmes en janvier 2016.



Outarde canepetière  
© Louis-Marie Préau

## Le PNA Balbuzard pêcheur

Après sa disparition de France continentale, le Balbuzard pêcheur est revenu spontanément en 1984 avec un premier couple qui s'installe en forêt d'Orléans. La LPO avec les acteurs locaux dont l'ONF, LNE et le ministère en charge de l'Environnement, ont alors pris à bras le corps cette belle opportunité. Une surveillance étroite est mise en place pour éviter les dérangements et quelques années après un premier PNA est mis en place, puis un second. La LPO en est le coordinateur national

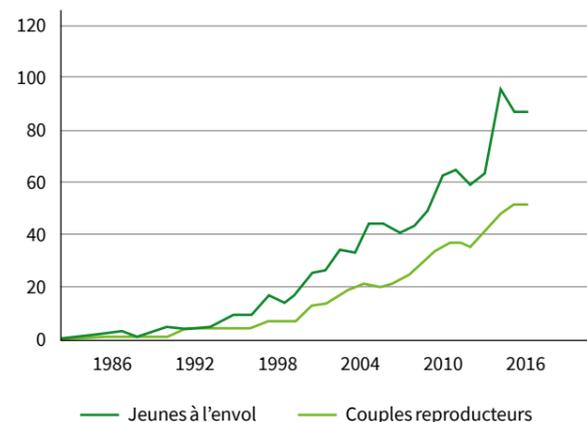
technique. Le bilan de ce PNA est assez remarquable puisque la population est maintenant supérieure à 50 couples. On remarquera qu'il a fallu près de 10 ans après l'arrivée du premier couple pour que la population commence à croître.

Ce noyau de population s'agrandit en longeant la Loire et un second noyau de population s'est installé en Lorraine (3 couples en 2016).

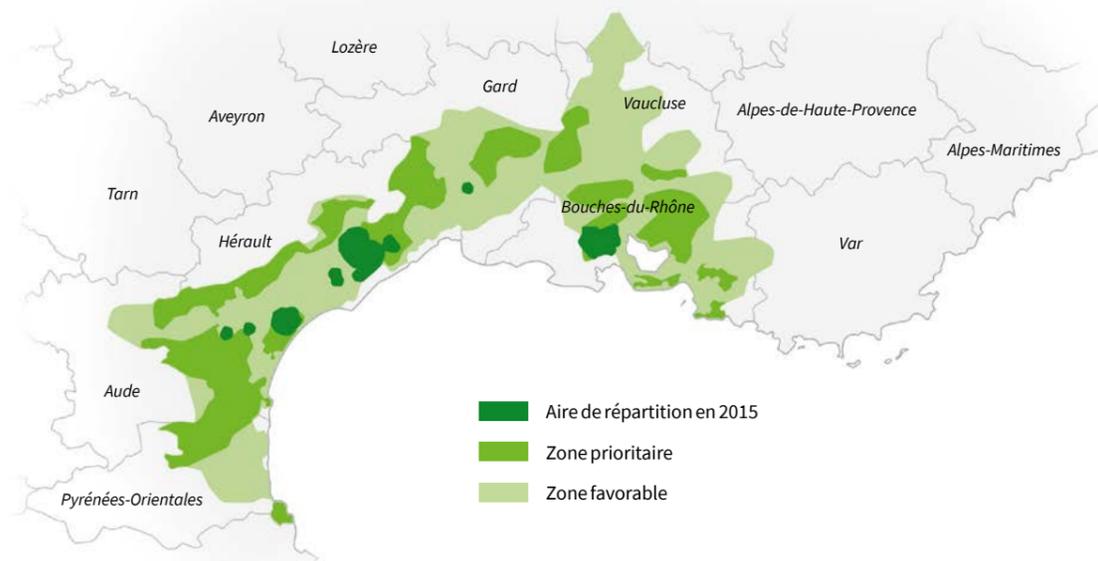
<http://rapaces.lpo.fr/balbuzard/>



Balbuzard pêcheur  
© Louis-Marie Préau



Reproduction du Balbuzard pêcheur en France continentale de 1984 à 2016



Aire de répartition du Faucon crécerellette en 2015 au sein des zones favorable et prioritaires

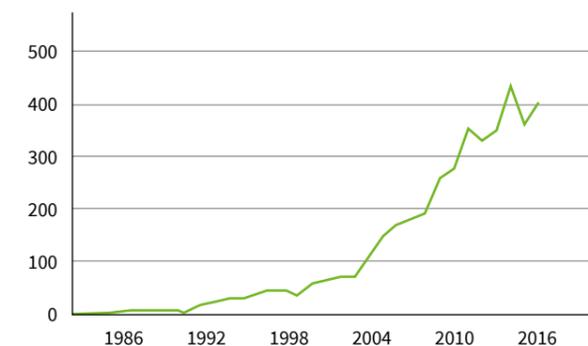
## Bilan du PNA Faucon crécerellette 2011-2015

Le second Plan national d'actions en faveur du Faucon crécerellette d'une durée de 5 ans s'est terminé en 2015. La LPO, coordinatrice du PNA, a dressé le bilan des actions mises en œuvre. Concernant le suivi de la population, nous constatons une relative stabilité des effectifs et une distribution qui s'est accrue dans l'Aude et l'Hérault mais qui stagne en région PACA. Au terme de ce PNA (2011-2015), on pouvait espérer l'atteinte de la plupart des critères définis au départ pour que la population française soit considérée en bon état de conservation (au moins 1 000 individus matures et 6 noyaux de populations viables). En réalité, la population est de 363 couples et si 2 sous-populations sont viables et la troisième en voie de l'être rapidement, la dynamique fortement ralentie durant cette période montre qu'il faut nuancer l'optimisme initial. Une menace « nouvelle », l'éolien, a été révélée avec la découverte des deux premiers cas de mortalité en 2011. Elle s'est intensifiée pendant ce dernier plan puisque 31 cadavres ont été découverts (correspondant à une estimation de 90 à 100 cas de mortalité) sous les parcs éoliens d'Aumelas (Hérault) et 2 autres sous le parc éolien de Cruscades (Aude). Ces faits sont inquiétants, surtout dans le contexte actuel de ralentissement de la dynamique de l'espèce.

Par conséquent, il est proposé la prolongation du PNA durant 5 années supplémentaires afin de : poursuivre le suivi fin de la population, élément indispensable

pour juger de son évolution et donc de son état de conservation, travailler à nouveau sur la dynamique de population et les hypothèses d'évolution afin de vérifier que le ralentissement actuel n'est pas le prélude à un nouveau déclin, conforter par la télémétrie les connaissances sur les zones d'hivernage au Sahel de la population française et tenter d'œuvrer dans un cadre international pour mieux les préserver, travailler à réduire le risque éolien dont l'augmentation est malheureusement très prévisible et essayer de susciter des suivis de mortalité dans les parcs éoliens existants aux alentours des trois sous-populations.

<http://rapaces.lpo.fr/faucon-crecerellette/>



Évolution des effectifs de la population française du Faucon crécerellette (nombre de couples nicheurs) depuis 1983



Vautour moine,  
fauve et percnoptère  
© Bruno Berthémy

## Surveillance toxicologique : une coordination inter PNA

Dès 2009, la LPO France proposait au ministère en charge de l'Environnement l'organisation d'une veille nationale contre la menace toxique concernant des espèces de rapaces disposant de plans nationaux d'actions. Considérant les contraintes/objectifs des différents programmes « Vigilance/Poison » alors engagés, il s'agissait de convenir d'une organisation qui permette une plus grande synergie entre les différents programmes et la mise en place de plans de surveillance coordonnés. Il apparaissait effectivement dommageable que le suivi des contaminants soit effectué dans des zones limitées et dans les seules limites de projets individualisés. Cette approche « parcellaire » ne permettait pas toujours de cerner les origines des contaminants sur des oiseaux qui se déplacent sur de vastes territoires et/ou dans des pays où la législation, les usages et les modes de suivi sont différents. Dès 2012, une surveillance nationale a ainsi été mise en œuvre conjointement entre la LPO France et l'ONCFS sous la tutelle du ministère en charge de l'Environnement. Les espèces concernées par cette procédure commune de surveillance bénéficient de PNA (Milan royal, Vautours fauve, moine et percnoptère, Gypaète barbu, Balbuzard pêcheur, Faucon crécerellette, Aigle de Bonelli) et des espèces sentinelles non soumises à PNA (Pygargue à queue blanche, Aigle royal).

Pour assurer la surveillance épidémiologique, les réseaux LPO et ONCFS s'appuient sur la détection de la mortalité et la détermination des étiologies, qu'elles soient d'origines chimiques, infectieuses, parasitaires ou autre. Il s'agit d'un réseau de surveillance épidémiologique généraliste, dont l'aire de couverture est nationale.

## Le CNA, outil novateur pour un travail collaboratif entre les Industriels et la LPO

Le Comité National Avifaune (CNA) comprenant RTE, Enedis, FNE et la LPO a été créé en 2004 et traite des problèmes « oiseaux et lignes électriques ». Les espèces à Plan national d'actions (Gypaète barbu, Vautours percnoptère, moine et fauve, Balbuzard pêcheur, Milan royal, Outarde canepetière, Butor étoilé, Faucon crécerellette) font partie des enjeux prioritaires dont le MEEM a officiellement confié la gestion à la LPO. Depuis, le MEEM est invité à toutes les réunions du CNA. En 2016, trois comités ont eu lieu et deux bulletins, destinés aux ornithologues et aux agents des industriels des réseaux électriques, ont été édités.

# 2012

C'est la date de mise en œuvre d'une surveillance toxicologique nationale pour les espèces bénéficiant d'un PNA.



Cigogne noire  
© Fabrice Cahez

## « Plans et actions de sauvegarde LPO »

## La LPO et l'ONF associés pour la sauvegarde du Circaète Jean-le-Blanc

Depuis 2002, la LPO anime un réseau d'observateurs du circaète. Plus de 300 couples sont suivis chaque année par 200 à 300 observateurs, dans 20 à 25 départements. Ce sont environ 15 % des effectifs nationaux qui sont ainsi surveillés. L'édition d'un bulletin annuel, la publication d'une synthèse annuelle des suivis, la mise à jour d'un site internet et l'organisation tous les 3 ou 4 ans d'une rencontre nationale permettent de dynamiser ce réseau de bénévoles. Après Langeac (2004), Nadaillac (2008) et Florac (2012), c'est à Roquefixade en Ariège que se sont déroulées les 4<sup>e</sup> rencontres nationales Circaète, les 8 et 9 octobre 2016. Une quarantaine de naturalistes se sont retrouvés à l'invitation de Nature Midi-Pyrénées et de la LPO Mission Rapaces, pour évoquer l'objet de leurs études. Le programme a permis d'illustrer la diversité des approches privilégiées par les uns et les autres selon leurs moyens et leurs objectifs. Au niveau national, l'ONF rappelle son engagement à protéger les aires connues dans les forêts gérées, illustré par le dispositif mis en place dans le 04. Les naturalistes sont encouragés à prendre contact avec les forestiers. Depuis 2016, la LPO bénéficie du soutien financier de l'ONF pour l'animation de ce réseau.

<http://rapaces.lpo.fr/circaete/>

Des plans et actions de sauvegarde pour quoi faire ? Si les espèces les plus rares et menacées bénéficient de plans nationaux d'actions, beaucoup d'espèces rares qui nécessitent une veille active, voire même un plan de sauvegarde, n'ont pas cette chance. C'est pourquoi la LPO a mis en place des plans et actions de sauvegarde pour de nombreuses espèces. Citons la Cigogne noire, les busards, le Pygargue à queue blanche, l'Aigle botté, les petites chouettes de montagne, le Circaète Jean-le-Blanc ou encore le Faucon pèlerin.

## Surveillance busards : déjà 40 ans !

Les busards nidifient au sol dans les cultures où ils peuvent être menacés par les travaux agricoles. La surveillance consiste à localiser les couples nicheurs, suivre la reproduction et intervenir pour sauver la nichée lorsque celle-ci est menacée par le passage de la moissonneuse. Cette intervention est réalisée en collaboration avec les agriculteurs. Le réseau busards s'est étoffé et organisé progressivement ; il compte actuellement près de 600 surveillants appartenant à différentes structures et associations, et concerne près de 50 départements. Les Rencontres annuelles organisées par la LPO et ses partenaires sont l'occasion pour les surveillants d'échanger sur leurs expériences respectives. En avril 2016, cet évènement s'est déroulé dans le Pas-de-Calais où ont été fêtés les 40 ans du réseau. En 2015, le travail de surveillance a permis de localiser 1907 nids de busards, d'intervenir pour sauver 924 nichées et 2023 jeunes. Sans ce travail, les busards seraient en fort déclin !

<http://rapaces.lpo.fr/busards/>



Busard cendré  
© Christian Aussaguel

## 84 jeunes Cigognes noires

La coordination nationale LPO-ONF a publié cette année deux lettres d'info et les actes du 6<sup>e</sup> colloque international Cigogne noire dans un hors-série d'Ornithos de 242 pages. La reproduction 2016 a été marquée par une très forte mortalité due à de très mauvaises conditions météorologiques. 43 nids ont été occupés, 33 nichées à l'envol et 28 nichées baguées (84 jeunes). La nidification a été prouvée dans deux nouveaux départements (Haute-Saône et Calvados). Le suivi par balises (LPO-ONF-LPO Nièvre), dont une a été financée par la Réserve africaine de Sigean, s'est poursuivi.

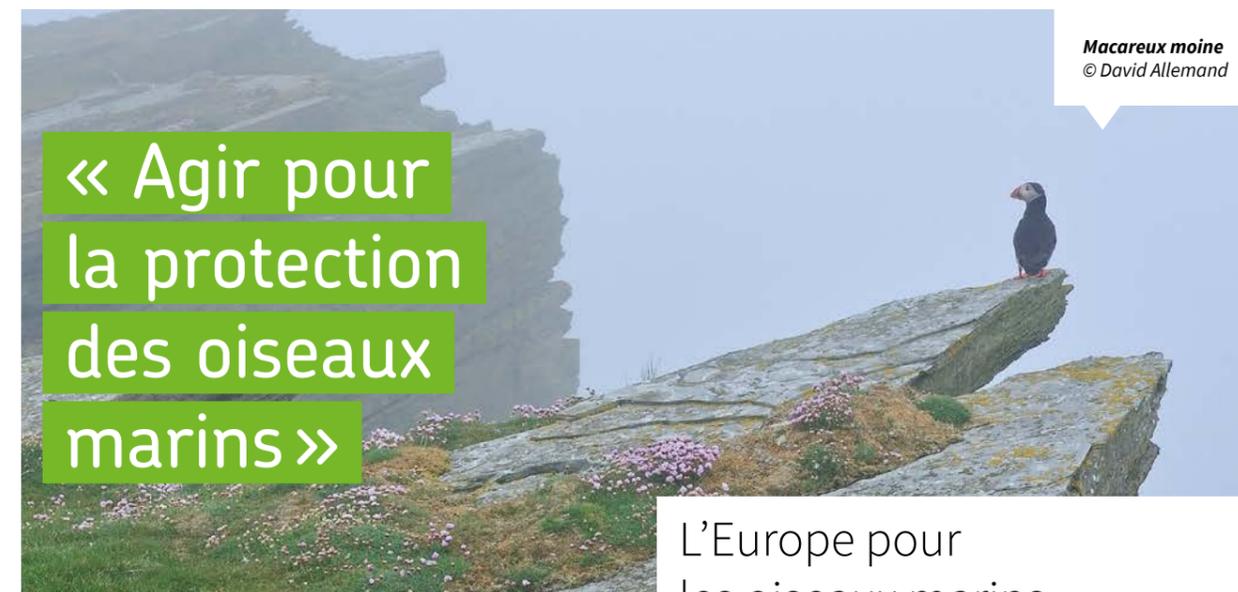
[www.cigogne-noire.fr](http://www.cigogne-noire.fr)



## Faune & Routes : de l'observatoire aux mesures de gestion

Depuis 2013, la LPO coordonne en Poitou-Charentes un programme visant à réduire l'impact des infrastructures routières régionales sur la faune sauvage, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et en partenariat avec ses associations affiliées. L'analyse des quelque 19 000 données régionales de collisions routières a permis de

sélectionner 80 tronçons accidentogènes, expertisés par les associations de protection de la Nature en 2016. L'objectif immédiat est de proposer aux gestionnaires routiers des mesures concrètes d'aide au franchissement de la faune sur cinq secteurs par département.



Macareux moine  
© David Allemand

« Agir pour  
la protection  
des oiseaux  
marins »

## L'Europe pour les oiseaux marins

Les oiseaux marins sont l'un des groupes d'oiseaux les plus menacés au monde et le partenariat BirdLife en Europe se concentre sur deux axes principaux : la désignation et la gestion d'aires marines protégées pour les oiseaux marins, la minimisation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins.

La LPO partage ces objectifs et se propose d'y travailler en Atlantique et en Méditerranée, avec les partenaires BirdLife pour une cohérence d'action sur ce sujet transfrontalier, les associations locales pour leur expertise de terrain, l'Agence des aires marines protégées pour son rôle majeur dans la gestion des AMP, les pêcheurs pour connaître et améliorer si besoin leurs pratiques et les scientifiques pour leur expertise dans la collecte et l'analyse de données.

Sur la façade Atlantique, l'Interreg SEABird (Safeguarding the Environment of the Atlantic for Birds), porté par Nature England, a été déposé en décembre pour une réponse au printemps 2017. Il bénéficie de l'expertise de 13 partenaires (4 anglais, 3 français, 1 irlandais, 2 espagnols et 3 portugais). En Méditerranée, le projet SYN4MPA (SYnergies for Mediterranean Marine Megafauna conservation in Marine Protected Areas) est porté par l'antenne de l'Agence des AMP et vise les oiseaux marins (dont la LPO est chargée de coordonner les propositions d'actions), les mammifères marins (GIS3M) et les tortues marines (MNHN). Les actions sur les oiseaux marins porteront principalement sur la réduction des interactions avec les pêcheries, en mutualisant notamment l'approche Seabird Task Force préconisée par BirdLife et les bonnes pratiques de certains pêcheurs en PACA.

## ERASMUS + : Training for sustainable fisheries in the Mediterranean

Deux séminaires ont permis de construire avec les partenaires - SEO-BirdLife Espagne, HOS-BirdLife Grèce et le Lycée de la Mer Paul Bousquet de Sète - la structure et le contenu des documents pédagogiques et de la plateforme de formation en ligne. 2017 verra le lancement du test de cette formation et la finalisation du programme.

## ERASMUS + : Ornithological tourism in islands of Southern Europe

Ce projet, débuté fin 2016, vise à anticiper l'augmentation du tourisme sur les petites îles méditerranéennes pour en limiter l'impact sur les milieux et les espèces. Les représentants BirdLife de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, de Malte (respectivement SEO, HOS, LIPU, BirdLife Malta) et la LPO aideront à améliorer les instruments de planification des activités touristiques en Méditerranée et la formation des professionnels du secteur sur cette thématique. Ce projet est financé par un Fonds européen ERASMUS + jusqu'en 2018.

## Un plan d'action pour le Puffin yelkouan

Le Programme Life EUROSAP 2015-2018 est coordonné par BirdLife International. La LPO France est chargée de la rédaction du plan international d'action sur le Puffin yelkouan (espèce endémique de la Méditerranée et de la mer Noire) qui réunit 34 acteurs issus de 16 pays. Un travail de synthèse des connaissances a permis de réaliser le Species Status Report. Le Workshop, qui s'est tenu les 10 et 11 octobre 2016 à Paris, a permis d'identifier une vingtaine de menaces (pêche, prédateurs invasifs, tourisme...), de les prioriser et de commencer à définir des mesures de conservation. Une première version du plan d'action a été soumise à BirdLife International et à un groupe d'experts de la commission Européenne (le NADEG) fin avril 2017.

<http://www.trackingactionplans.org>



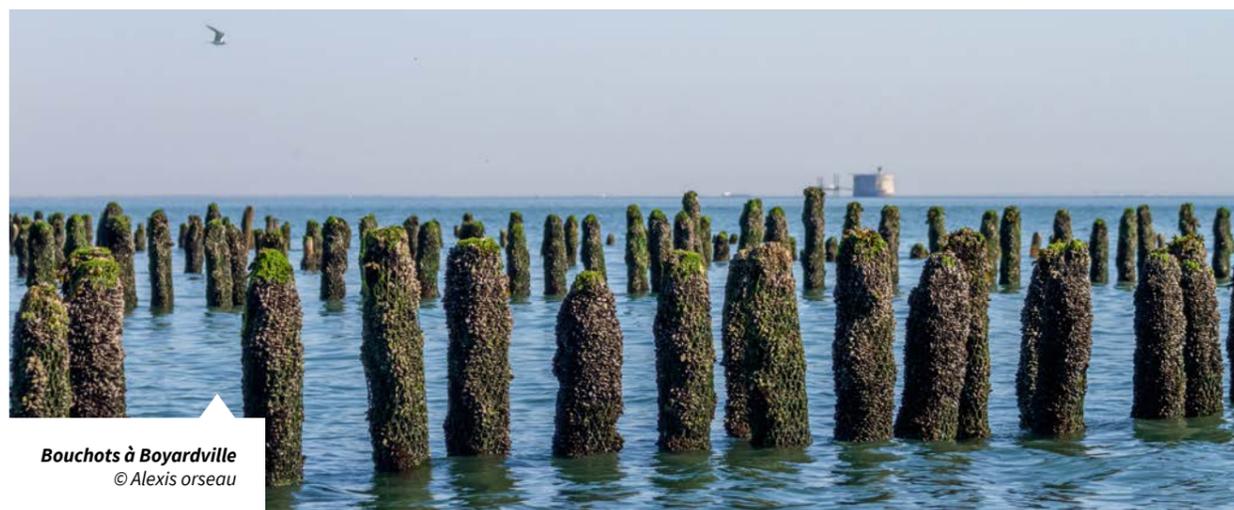
Puffin yelkouan  
© Michele Mendi

## Collaboration LPO-mytiliculteurs

Les suivis de terrain réalisés par la LPO afin d'étudier la déprédation des goélands sur les moules de bouchots de Boyardville, dans la RNN de Moëze-Oléron, ont été renouvelés de juin à septembre 2016, donnant lieu à des embarquements à bord de barges professionnelles. Les tests d'effarouchement n'ont pas permis de répondre complètement à la problématique et seront approfondis en 2017. Cette étude est soutenue par l'Agence des Aires Marines Protégées et le programme Européen FEDER.

## Déchets marins : concertation avec la conchyliculture

La LPO et le Comité régional conchylicole de Poitou-Charentes ont initié une collaboration sur la thématique des déchets marins. Des actions sont réalisées sur le littoral charentais pour tester la mise en œuvre d'un protocole de suivi visant à améliorer les connaissances sur cette thématique tout en sensibilisant le grand public et les conchyliculteurs.



Bouchots à Boyardville  
© Alexis orseau



Dauphins communs  
© Élise Rousseau

## Projet JONATHAN

Depuis 2014, la LPO apporte son expertise ornithologique au projet de R&D « JONATHAN ». Financé par l'ADEME et piloté par le bureau d'études Setec In Vivo et Télécom Bretagne, en partenariat avec l'Agence des Aires Marines Protégées, il a pour objectif de développer une méthode de suivi semi-automatisé de la mégafaune marine (oiseaux, mammifères marins, tortues, etc.) et des activités en mer (bateaux, déchets, etc.) par photographie aérienne haute-définition. Après deux ans de calibration de matériel, de développement d'algorithmes de détection automatique de cible, les résultats de ce projet sont plus qu'encourageants : tout en volant à des altitudes élevées, pour ne pas déranger la mégafaune, un outil de

détection et pré-identification automatique de cibles a pu être développé à partir de photos aériennes HD acquises lors de trois campagnes en Manche et en mer du Nord. Cette méthode de suivi par photos HD et reconnaissance automatique de cibles est amenée à se développer avec l'avènement de technologies optiques et aéronautiques toujours plus performantes devant permettre de suivre les populations d'oiseaux marins sur des étendues toujours plus vastes. Les six projets actuels de développement de parcs éoliens offshore en France pressent au développement de tels projets de R&D, dans l'objectif de minimiser l'impact de ces infrastructures sur l'avifaune et les habitats marins.

## « Actions européennes et internationales »

Aigle de Bonelli  
© Émile barbelette



### Deux nouveaux projets LIFE déposés en 2016

La LPO est le bénéficiaire associé de deux nouveaux dossiers LIFE déposés en 2016. L'un pour la sauvegarde de l'Aigle de Bonelli dans un projet réunissant l'Italie et l'Espagne, l'autre pour la constitution d'un corridor en faveur du Vautour moine et autres nécrophages, en collaboration avec le Portugal et l'Espagne.

### Life Aigle de Bonelli

La LPO est le bénéficiaire associé du LIFE espagnol en faveur de l'Aigle de Bonelli. Une des actions est la réintroduction de l'espèce à Majorque, d'où elle avait disparu. La LPO a en charge la reproduction en captivité, notamment dans le centre LPO/UFCS de Vendée qui a eu de très bon résultats en 2016 avec 12 jeunes élevés à partir de 4 couples formés avec des individus des populations d'Espagne.

En 2016, la population de Majorque est composée de 24 individus dont 5 couples qui ont élevé 4 jeunes.

### Comptage hivernal du Milan royal en Europe

La LPO coordonne le comptage simultané des dortoirs de Milans royaux hivernants organisé chaque année, début janvier, en Europe. En janvier 2016, plus de 30 000 Milans royaux réunis dans près de 350 dortoirs ont été recensés dans plus de 10 pays ayant participé à ce comptage, allant du Portugal à la Slovaquie.

Alouette des champs  
© Christian Aussaguel



### LIFE GYPCONNECT : l'incroyable voyage du Gypaète barbu Adonis

Ce mâle né au Zoo d'Ostrava (République-Tchèque) et lâché en Lozère en 2014 a parcouru toute l'Europe. Sa balise a permis de suivre ses déplacements jusqu'au 16/10/2016, date d'arrêt de son fonctionnement. Depuis, nous étions sans nouvelles. Il vient d'être photographié dans les Baronnies, deuxième site de lâcher du LIFE. Nous espérons maintenant son retour dans les Grands-Causse.

Tous les oiseaux de ce programme sont équipés d'une balise, seul outil capable de nous donner des informations sur ces jeunes erratiques au long court pendant leurs premières années.

<http://gypaetebardu.fr>

### Plan d'actions paneuropéen en faveur du Balbuzard pêcheur

Lors du colloque international organisé au Muséum d'Orléans en 2013, il avait été demandé la mise en place d'un plan paneuropéen pour le retour de l'espèce dans les régions où il a disparu. La LPO, soutenue par le Muséum d'Orléans et les acteurs locaux a présenté ce projet au Conseil de l'Europe qui l'a validé à l'unanimité. Un bilan européen de la situation dans chaque pays a été rédigé. Et le 18 novembre un relevé de décision de la convention de Berne, recommandation n°186, a été adopté sur la mise en œuvre d'un plan d'action pour le rétablissement du Balbuzard pêcheur en Europe, notamment dans le bassin méditerranéen.

Cette note recommande aux Parties contractantes à la Convention et prie les États observateurs : d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'actions nationaux ; de favoriser la recolonisation naturelle du Balbuzard pêcheur ; d'envisager le renforcement des populations ou la réintroduction, dans les secteurs où les populations reproductrices sont réduites ou dans ceux où l'espèce s'est éteinte.

### Les Task Force de BirdLife Europe

La Task Force Agriculture (fin septembre en Pologne) a initié des réflexions sur l'intégration de la biodiversité dans la nouvelle PAC 2020. Les négociations entre États membres commenceront dès 2017 et BirdLife souhaite que les partenaires s'investissent pour relayer les positions communes au niveau national. Un plan de communication est en cours de définition.

Lors de la Marine Task Force (Barcelone en septembre), les participants ont principalement traité de la stratégie marine de BirdLife qui est très ambitieuse, et du besoin de prioriser les actions, notamment en la déclinant en sous-régions. Les implications du Brexit ont été également discutées avec le rôle important de la RSPB dans les politiques marines européennes. Enfin, un temps a été consacré au problème majeur que sont les captures accidentelles d'oiseaux marins ainsi qu'à la priorisation des autres menaces dont les déchets marins.

La Task Force sur les Directives Oiseaux et Habitats (Bratislava en Octobre) a consacré un atelier spécifique au financement de la conservation de la nature dans l'UE. L'évaluation des moyens disponibles, spécialement dédiés à la gestion des sites Natura 2000 met en évidence les lacunes qu'il convient de combler pour maintenir ce réseau de sites prioritaires. Aussi, l'accent a été porté sur les incohérences qui existent entre les différentes politiques sectorielles, qui ne permettent simplement pas d'atteindre les objectifs de gestion appropriée des sites dans plusieurs États membres. Cette initiative a été menée à l'occasion de la présidence de l'UE par la Slovaquie et en lien avec le « Fitness Check ». Ce dernier a constitué un travail de lobby mené auprès de la commission par les associations de conservation de la nature sous la conduite de BirdLife International-Europe, pour le renforcement de ces directives.



*Pêche traditionnelle dans la Marchica, Maroc*  
© Louis-Marie Préau

## CEPF-Med, 5 ans et plus !

Le CEPF-Critical Ecosystem Partnership Fund (Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques) a commencé la mise en œuvre du programme pour le hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen en 2012. La coordination régionale est assurée par un consortium piloté par BirdLife International, avec DOPPS/BirdLife Slovénie pour le sud-ouest des Balkans, le secrétariat de BirdLife au Moyen-Orient et la LPO qui coordonne les projets en Afrique du Nord. Après 5 années, le CEPF-Med a alloué 8 859 405 \$ US pour 103 projets dont 48 pour le sud-ouest des Balkans, 39 pour l'Afrique du Nord, 14 au Moyen-Orient et cinq projets régionaux s'étalant sur deux ou plusieurs pays.

Ces investissements ont permis l'implication de plus de 93 organisations de la société civile pour la protection de la biodiversité ! Certaines ont travaillé sur l'implication de la population locale pour prendre part à la conservation en se basant sur la surveillance continue d'une zone clé pour la biodiversité. On peut citer l'association Land of Eagles and Castles en Albanie ou les Amis des Oiseaux/BirdLife Tunisie. D'autres organisations travaillent sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, comme Libyan Society of Birds en Libye ou AMEPN au Maroc.

Les investissements du CEPF ont permis à la société civile la création et/ou le renforcement de la protection de sept aires protégées comme Djebel Babor en Algérie, trois réserves de flore au Liban et la saline d'Ulcinj au Monténégro. Ils ont permis la protection de 42 espèces menacées au niveau mondial, dont 22 en danger, comme le Macaque de Barbarie au Maroc, 16 vulnérables comme le Serin syriaque en Jordanie et 4 en danger critique

d'extinction comme l'Alouette de Raso au Cap-Vert, dont la population ne dépasse pas 60 individus.

Les bailleurs du CEPF, dont la Banque Mondiale, ont décidé d'accorder une nouvelle phase d'investissement de 5 ans à partir de 2017 dans le hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen. Au préalable, le consortium formé de BirdLife et ses partenaires nationaux, le Conservatoire de Littoral, la Tour du Valat et l'IUCN a mis à jour le Profil d'Écosystèmes. Cela consiste en une synthèse des nouvelles données relatives à la biodiversité des écosystèmes. Ce travail de mise à jour se base sur une large consultation, notamment à travers des réunions nationales impliquant la majorité des experts, des organisations de la société civile et des administrations gouvernementales. Ce nouveau document sera traduit en français et en arabe en 2017. Il permettra de réviser les stratégies d'investissement en se basant sur les nouvelles conditions politiques et socio-économiques qui évoluent rapidement dans cette région.

# 42

*C'est le nombre d'espèces menacées au niveau mondial dont la protection a été renforcée ou rendue possible grâce aux investissements du CEPF.*



*La Cigogne noire compte parmi les victimes du braconnage*  
© Fabrice Cahez

## Évaluation du braconnage des oiseaux en Europe et dans la péninsule arabe

Suite à l'évaluation du braconnage en Méditerranée (25 millions d'oiseaux y seraient prélevés illégalement chaque année), il est nécessaire de mieux comprendre ce phénomène à l'échelle des voies de migration et en particulier les espèces concernées, les pratiques illégales menées et les pires localités, afin de mettre fin à cette menace. La LPO coordonne actuellement pour BirdLife International cette évaluation pour l'Europe et la péninsule arabe. Les résultats qui s'avéreront utiles pour établir les priorités d'action seront connus en 2017. [www.birdlife.org/campaign/stop-illegal-bird-killing](http://www.birdlife.org/campaign/stop-illegal-bird-killing)

## TESSA

Réinterroger les liens entre nature et société, via les services écosystémiques, c'est l'objectif de TESSA. Élaboré par un consortium d'experts internationaux sous la houlette de BirdLife International, TESSA est une boîte à outils permettant à des non-experts d'évaluer les services rendus par la nature à l'homme (eau, nourriture, loisirs, etc.), à l'échelle d'un site naturel. En 2016, cet outil a été traduit et adapté en français et sera testé en 2017 sur un site métropolitain et trois sites ultramarins. L'outil, gratuit, sera ensuite disponible en ligne et accessible à tous !



« Les Centres de sauvegarde de la faune sauvage »

Buse variable © LPO Aquitaine

Toujours plus d'animaux recueillis

En 2016, les 7 centres de sauvegarde LPO ont accueilli 12 145 animaux dont 10 539 oiseaux (30 % de passereaux, 21 % de rapaces, 17 % d'hirondelles et martinets et plus de 13 % d'oiseaux marins), 1 555 mammifères (54,5 % de hérissons, 16,4 % de chauves-souris), 49 reptiles (38 % de Cistudes d'Europe) et 2 amphibiens. Plus de 50 % ont pu être relâchés.

Même sans événement exceptionnel dit de crise (canicule, pollution...), les centres connaissent, cette année encore, une augmentation de près de 6 % des entrées. Malgré un effort pour lutter contre le dénichage de jeunes qui ne nécessitent pas d'être accueillis en centre de sauvegarde, la cause principale d'accueil reste le ramassage des jeunes avec près de 45 % des accueils. On estime pourtant que plusieurs centaines de jeunes (notamment rapaces nocturnes, hérissons et faons) ont pu être replacés sur leur site de découverte (en les protégeant des prédateurs) grâce à l'accompagnement téléphonique ou exceptionnellement sur site, des équipes et pôles médiation LPO, qui ont par ailleurs traité près de 30 000 sollicitations (animal en perte, problème de cohabitation...).

Les autres causes sont principalement les collisions avec les vitres ou pylônes (11 %), la prédation (10,5 %), les chocs avec des véhicules (4,7 %), les tirs illégaux et la détention illégale d'oiseaux (2,1 %).



Carte des Centres de sauvegarde LPO

Centre de sauvegarde de la Station LPO de l'île grande<sup>(1)</sup>, Centre de sauvegarde de la LPO Aquitaine<sup>(2)</sup>, Centre de sauvegarde de la LPO Tarn<sup>(3)</sup>, Centre de sauvegarde de la LPO Hérault<sup>(4)</sup>, Centre de sauvegarde régional de la LPO PACA<sup>(5)</sup>, Centre de sauvegarde régional de la LPO Auvergne<sup>(6)</sup>, Centre de sauvegarde de la LPO Alsace<sup>(7)</sup>

Des « vigies » de la surveillance de l'Influenza aviaire H5N8

Fin 2016, sur proposition de l'Unité sanitaire de la faune de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, les centres de sauvegarde LPO et plusieurs de nos bénévoles vétérinaires ont intégré une cellule de surveillance de l'Influenza aviaire H5N8 hautement pathogène sur le territoire métropolitain.

Leur rôle est, sur la base d'un protocole établi, de prélever des échantillons sur des espèces sélectionnées et accueillies dans leurs structures, de suivre les analyses et d'assurer les consignes d'hygiène et de sécurité.



Contribuer au développement du réseau d'espaces protégés

Réserve des Sept-Îles © Gilles Bentz

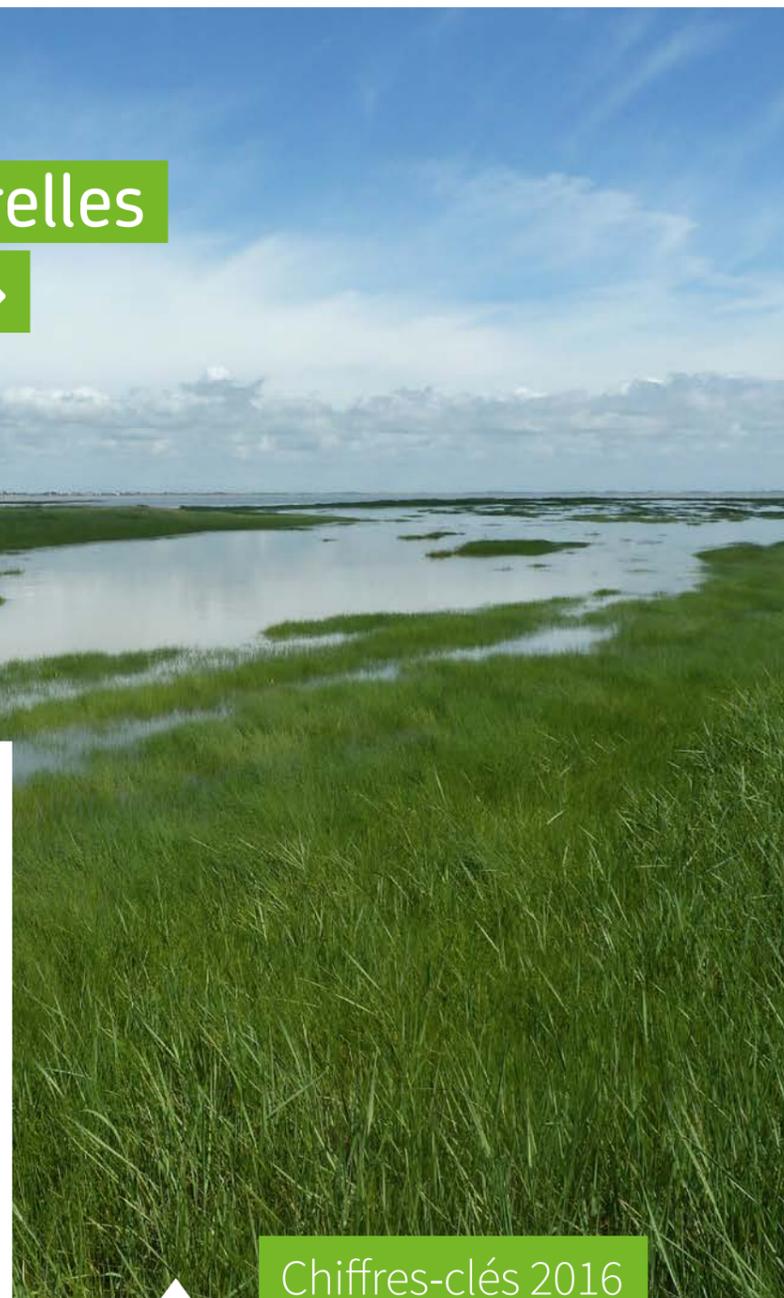
## « Réserves naturelles et terrains LPO »

### La végétation des réserves à la loupe

Les réserves naturelles du Centre Atlantique sont des joyaux de diversité botanique. C'est à l'occasion du colloque International « Végétations et Conservation de la Nature » qui s'est tenu en octobre 2016 à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), que quatre réserves ont partagé leurs connaissances et expériences à travers trois posters scientifiques. Les sujets traitaient des menaces et des mesures de conservation pour les characées, d'un suivi annuel de la végétation sur une lagune récemment reconnectée à la mer, ou encore du bilan des communautés végétales six ans après la submersion marine provoquée par Xynthia.

### Des travaux en réserves naturelles nationales

Parce que des travaux en réserves naturelles nationales ne sont pas choses anodines : deux projets de construction de digues dans celles de Moëze-Oléron et du marais d'Yves ont reçu des avis défavorables du conseil scientifique et du CSRPN Poitou-Charentes. Les dossiers vont donc recevoir l'avis du CNPN en 2017.



Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon  
© Hervé Roques

### Chiffres-clés 2016

Parmi les 26 réserves naturelles gérées par la LPO et son réseau, la LPO France gère 9 Réserves naturelles nationales et 2 Réserves naturelles régionales.

La LPO France est propriétaire de 1 729 ha, 765 gérés directement et 964 ha par les associations locales LPO. Aucun achat de foncier n'a été réalisé par la LPO France en 2016.



Criquet des salines  
© Emilie Bergue

### Un criquet « plongeur »

Une petite bête volante sans plumes a fait l'objet de suivis sur deux réserves naturelles des Pertuis charentais en 2016 : le Criquet des salines *Epacromius tergestinus tergestinus*. Cet orthoptère est endémique des prés salés de la façade Centre Atlantique française. Il est suivi régulièrement depuis 2014 sur le pré salé continental de la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron. Le suivi a été étendu en 2016 à l'ensemble des prés salés du bassin de Marennes-Oléron et à la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges sur l'île de Ré.

Les premiers travaux ont montré que ce criquet passe la majorité de son cycle annuel dans le pré salé où les

observateurs ont noté ses comportements : bains de soleil, alimentation, accouplement et ponte. Il se laisse aussi submerger par la marée montante. Bien que les mécanismes de cette immersion ne soit pas encore bien définis, la stratégie d'échantillonnage mise en place par l'équipe de la réserve a permis de mettre en évidence que ces submersions aux grands coefficients de marée n'affectaient en rien les effectifs présents sur le site.

La multiplication des sites d'études a permis de se faire une idée de la taille de la population et de sa distribution et ainsi de conforter l'idée que cette espèce est plus inféodée aux prés salés de l'estran qu'aux prés salés endigués.



Réserve naturelle nationale des Sept-Iles  
© LPO

### Réserve naturelle nationale des Sept-Iles

En déroulant, courant 2016, plusieurs opérations marines inscrites dans le plan de gestion 2015-2024 (interaction faune marine et pêche, évaluation des états de conservation des habitats marins, évaluation des régimes alimentaires de la mégafaune, lien avec Natura 2000 et le territoire socio-économique...), l'équipe de la réserve des Sept-Iles lance un signal fort pour rappeler et démontrer les liens indéfectibles qui demeurent entre les Sept-Iles et son espace marin compris entre les îles de Batz et Bréhat.

Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron  
© RN Moëze-Oléron



• Réseau hydraulique  
**Un Corridor à Anguille d'Europe, dans une réserve d'oiseaux d'eau migrants**

Moëze-Oléron, au cœur des estuaires Charente-Seudre, traversée par la voie de migration de « east atlantic flyway », est bien connue pour les oiseaux d'eau. Logiquement, le premier plan de gestion a privilégié une hydraulique favorable aux anatidés, limicoles et spatules blanches.

En 1991, a été mené un programme de restauration hydraulique de 25 ha de marais lagunaire (pose d'ouvrages PVC pour le contrôle des hauteurs d'eau), intégré à la restauration des populations ouest-européennes de la spatule. Les travaux se sont révélés efficaces, boostant les effectifs en transit de quelques dizaines à plusieurs centaines.

Le deuxième plan (2009/2013) a mis en évidence la limite hydraulique pour le transit des vertébrés aquatiques (poissons et mammifères). Une première étude (2006) sur l'ichtyofaune des marais a souligné leur rôle pour l'Anguille d'Europe (1<sup>ère</sup> biomasse poissons avec la carpe), et a motivé le remplacement de conduits enterrés par des batardeaux ouverts. Un deuxième volet d'étude (2012) a montré une baisse de la biomasse anguille (-2/3 depuis 2006) au profit des individus de taille moyenne et d'un faible recrutement de jeunes.

En 2013, la LPO, inspirée par le PNA anguille, a sollicité des financeurs pour tenter de redynamiser le recrutement de « pibales ». Ont répondu à l'appel : l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Fondations LISEA, VEOLIA et du Patrimoine.

Le projet de 180 000 € a consisté, sur 300 ha, à créer des passes à poissons entre les fossés et les lagunes, rajeunir le réseau hydraulique, diversifier le relief des plans d'eau... et concevoir des outils pédagogiques et un recueil d'expérience.

[www.reserve-moeze-oleron.fr](http://www.reserve-moeze-oleron.fr)

## Une année riche en actions pour la RNN de Moëze-Oléron

• Maîtrise d'ouvrage  
**Démantèlement d'une vieille épave**

Une barge ostréicole de 80 tonnes, échouée dans la réserve lors de l'ouragan Martin en 1999, a été démantelée en novembre 2016. Devenue curiosité locale, l'épave abandonnée par une entreprise « disparue » a dérivé sur près de 2 km, occupant trois stations successives, échouant sur la flèche sableuse de Bellevue - Oléron. Au gré des dépressions, sa position a évolué, créant une situation érosive majeure suite à la tempête Xynthia de février 2010. L'habitat dunaire riche en biodiversité se dégradait.

La LPO a assuré la maîtrise d'ouvrage du démantèlement, appuyée par la DREAL et la DDTM. De nombreux échanges ont abouti à une solution technique de moindre impact : découpage sur place et évacuation par voie maritime pour un coût total de 148 000 €.

Deux semaines de travaux, assurés par une entreprise vendéenne et calés avec des coefficients de marées adaptés, ont été nécessaires pour évacuer les plaques d'acier, les mousses de flottaison et autres matériaux polluants jusqu'au port ostréicole d'Arceau.

## Rencontre d'un groupe méconnu : les hétérocères sur la Réserve naturelle du marais d'Yves

366, c'est le nombre d'espèces d'hétérocères découvertes au marais d'Yves dans le cadre d'un inventaire effectué par l'OPIE Poitou-Charentes. On compte 1 espèce nouvelle pour la France et 33 espèces nouvelles pour la Charente-Maritime !

Composé d'espèces majoritairement distribuées sur l'aire eurasiatique, le peuplement des lépidoptères de la réserve est également constitué d'espèces typiques du domaine atlantique ainsi que d'espèces d'affinités méditerranéennes. 9 espèces sont spécifiques des milieux dunaires et 24 inféodées aux milieux humides.

Cuivrés des marais  
© Emmanuelle Champion



## Réserve naturelle nationale « Michel Brosselin »

Les milieux aquatiques de la RN de Saint-Denis-du-Payré montrent de lourds dysfonctionnements. Une pêche électrique en juillet a montré que 7 espèces de poissons sur 11 ne sont pas autochtones. Le brochet est absent et la population d'anguille reste faible. Une des clés pour améliorer la situation est une meilleure gestion des niveaux d'eau sur les territoires adjacents à la réserve : le contrat de marais sur les 4 000 ha des marais de Triaize, récemment signé par l'Établissement public du Marais poitevin est un espoir pour une amélioration des écosystèmes.

## Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Le programme Life « baie de l'Aiguillon » est entré dans sa phase active. Son objectif est d'améliorer le lien « Terre-Mer ». La LPO a ainsi initié l'expérimentation visant à restaurer des habitats de vasière par l'enlèvement d'anciennes structures de cultures marines. Les autres partenaires, le PNR du Marais poitevin et l'ONCFS, ont lancé les études permettant de qualifier les arrivées d'eau douce en baie de l'Aiguillon, les études sur l'identification des fonctionnalités du Marais poitevin pour les canards de surface et des travaux de génie écologique sur deux sites liés à la baie de l'Aiguillon.

Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges  
© RN Lilleau des Niges



## RNN de Lilleau des Niges

Des prises d'eau permettent d'alimenter en eau salée les marais de la réserve mais des études récentes ont montré que les systèmes installés dans les années 80 et 90 n'étaient pas satisfaisants pour permettre la circulation des poissons. En 2016, dans le cadre du programme d'entretien des marais de l'île de Ré, financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Communauté de communes de l'île de Ré, des « bondes du pêcheur » ont été mises en place. Les pêches scientifiques, réalisées pour déterminer les espèces présentes, seront poursuivies dans les années à venir pour mesurer l'efficacité de ces nouveaux équipements.

## Réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg

Créée en 1994, cette réserve est progressivement devenue un des dépôts majeurs pour les limicoles hivernants et migrateurs de la baie de Bourgneuf.

L'hiver 2015/2016 a vu une nouveauté de taille : les Courlis cendrés s'installent désormais sur ce site protégé à chaque marée haute, avec un effectif de 300 à 450 individus, soit 1/4 à 1/3 de la totalité des courlis de la baie de Bourgneuf.

Les Barges rousses, qui jusque-là fréquentaient la réserve en très faible effectif, bénéficient de la sécurité offerte par la présence des courlis et sont désormais 200 à 350 à fréquenter le site.



**Courlis cendré**  
© Aurélien Audevard

## Réserve naturelle nationale de la Belle Henriette

Après la création de la réserve (2011) et le démarrage officiel de la gestion (2012), la priorité fixée par l'État était de doter rapidement la réserve d'un plan de gestion. Le travail de rédaction a donc été mené de 2013 à 2015. Le plan de gestion contient un état des lieux du contexte socio-économique local marqué par le tourisme balnéaire qu'il prend largement en compte pour la définition des enjeux et des objectifs de conservation. Au cours de l'année 2016, le plan de gestion a été validé par le conseil scientifique et le comité consultatif de la réserve, le CSRPN et enfin le CNPN.

## Réserve naturelle régionale des marais de la Vacherie

Quarante couples de Guifette noire se sont reproduits cette année dans la RNR des marais de la Vacherie. Cette unique colonie du Marais poitevin a permis l'envol de 48 jeunes, ce qui en fait la meilleure année pour cette espèce depuis 1992. Malgré tout, le maintien de la Guifette noire nicheuse sur cette zone humide malmenée reste fragile.



**Réserve naturelle nationale de la Belle Henriette**  
© RNN Belle Henriette



**Canards pilets**  
© Aurélien Audevard

## Les Espaces naturels propriétés de la LPO France en zones humides : des sanctuaires pour les oiseaux d'eau

Les Basses Vallées Angevines, au nord d'Angers, sont constituées de vastes prairies alluviales longuement inondables. Les propriétés de la LPO (451 ha), gérées par la LPO Anjou, sont fauchées tardivement par des agriculteurs locaux pour préserver les nichées du très menacé Râle des genêts : 60 mâles chanteurs sur l'ensemble des BVA en 2016, soit 30 % de la population nationale.

Le Marais breton, à proximité de l'île de Noirmoutier, est formé d'anciens marais salants : succession de bassins séparés par des prairies humides où se côtoient eau douce et eau saumâtre. Les parcelles LPO (147 ha) gérées par la LPO Vendée, qui possède elle-même 20 ha de marais, sont pâturées par des moutons ou des bovins. Le Marais breton est le premier site français pour la nidification, spectaculaire, des limicoles : en 2016 les seules propriétés de la LPO ont accueilli 25 couples de Chevalier gambette, 10 couples de Barge à queue noire, 24 couples d'Échasse blanche et 13 couples de Canard souchet.

Le Marais poitevin, tout proche de la baie de l'Aiguillon, est constitué de prairies naturelles humides planes séparées par des fossés. Les propriétés LPO (405 ha), dont 180 ha sont classées en réserve naturelle régionale, sont directement gérées par la LPO France. La gestion fine

des niveaux d'eau, couplée à un pâturage bovin adapté, permet l'accueil d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs (Canards souchet et pilet, Barge à queue noire, Courlis corlieu...), ainsi que la nidification en 2016 de nombreux laro-limicoles : 19 couples de Chevalier gambette, 7 couples de Barge à queue noire, 5 couples de Sarcelle d'été et surtout 39 couples de la très rare Guifette noire (moins de 200 couples au niveau national).

Le marais charentais et le val de Charente (280 ha) sont constitués d'une mosaïque de milieux humides (ancien marais salant doux, prairies humides planes, prairies alluviales inondables, roselières, boisement humides...). Les prairies sont pâturées ou fauchées par les agriculteurs locaux, sous le contrôle de la LPO France qui en assure la gestion. La diversité des milieux favorise une forte diversité floristique et faunistique (présence de la Loutre et du Vison d'Europe) et a permis en 2016 l'accueil d'une très grande variété d'oiseaux patrimoniaux migrateurs ou hivernants (Phragmite aquatique, Rémiz penduline, Butor étoilé) mais surtout nicheurs : Chevalier gambette (4 couples), Guifette noire (13 couples), Sarcelle d'été (2 couples), Phragmite des joncs (10 chanteurs), Locustelle luscinioides (7 chanteurs), Rousserole turdoïde (1 chanteur), Busard des roseaux (4 couples).

## « Natura 2000 »

Lors des changements de référents au sein des services de l'État, la LPO reçoit les nouvelles équipes sur le terrain : en 2016, la LPO, accompagnée de la DREAL Poitou-Charentes, recevait les services instructeurs des Contrats Natura 2000 de la DDTM de Charente-Maritime à l'occasion des travaux de restauration en cours dans le marais de l'Anglade.  
© Alexis orseau

### Natura 2000 : ils en veulent plus !

En 1996, quand Natura 2000 a commencé, les acteurs locaux n'en voulaient pas. Après 10 à 18 ans d'animation territoriale selon les sites, la LPO a voulu savoir quelle image ils s'en faisaient désormais. Le socio-géographe de la LPO a donc conduit en 2016 une enquête qualitative auprès de 31 acteurs des 14 sites qu'elle anime au quotidien : communes, propriétaires privés, professionnels. Le résultat ? Ils en veulent encore plus. Ils reconnaissent principalement Natura 2000 comme un apport d'informations et un référent transversal qui va impliquer tous les acteurs, un outil de sensibilisation redoutablement efficace.

À travers le dialogue territorial, les enjeux de Natura 2000 reposent sur les animateurs territoriaux : faire connaître, lever les « a priori », susciter l'intérêt et l'engagement. Les attentes des acteurs sont claires : plus d'accompagnement, de communication, de moyens... Ainsi, vu par les acteurs locaux, sans être l'outil le plus efficace écologiquement parlant, Natura 2000 génère des modifications comportementales de fond qui, elles, auront une efficacité écologique sur le long terme.

### Les enfants à l'honneur !

Écoute de la faune, observation des indices de présence, « permis libellule », moulages d'empreintes des mammifères... La plupart des sites Natura 2000 animés par la LPO bénéficient d'un programme pédagogique qui sensibilise les citoyens de demain : les écoliers des communes Natura 2000.

À l'occasion de sorties scolaires, ce sont plus de 150 élèves qui ont découvert les sites Natura 2000 à côté desquels ils vivent au quotidien.



**Atouts et faiblesses de Natura 2000. La vision des acteurs locaux 10 ans après sa mise en place sur 14 sites animés par la LPO.**

### Place à la nature sur Chaniers

La commune de Chaniers (17) qui possède une parcelle au cœur du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran » a décidé de la dédier à l'environnement.

En effet, sur plus de 3 ha en bord du fleuve Charente, avaient été plantés des peupliers arrivés désormais à maturation et devenant dangereux. La commune de Chaniers a contacté l'animatrice LPO du site Natura 2000 et un technicien forestier pour proposer un aménagement suite à l'exploitation des peupliers. Il a donc été prévu de planter une haie, de restaurer la ripisylve en bord de Charente, d'installer deux bosquets : l'un par plantation près de l'aire de jeux communale et l'autre par libre évolution. À ceci s'ajoutent la préservation d'une dépression humide par un entretien approprié de la commune, l'implantation de ruches par un conseiller municipal et un sentier d'interprétation pour sensibiliser sur les richesses biologiques du site Natura 2000. Le dispositif Natura 2000 prend en charge 80% des dépenses de la commune (plantation, entretien) et les plants sont financés par un programme conjoint Chambre d'Agriculture et Conseil Départemental.



La nature reprendra ses droits une fois l'exploitation des peupliers réalisée (ici, la dépression humide).  
© Isabelle Blicq, DDT16

### La mare du Grondin

Située sur la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien (17), dans un site Natura 2000 dont la LPO est animateur, la mare du Grondin se trouve dans un boisement. Elle a été restaurée en 2012 grâce à un contrat Natura 2000. Les suivis faunistiques réalisés cette année ont porté sur les amphibiens (5 espèces), les odonates (plus de 20 espèces) et la Cistude d'Europe, qui n'a pas été revue... pour l'instant. La richesse biologique de cette mare de 500 m<sup>2</sup> est donc assez élevée, avec un suivi floristique qui a également permis de relever 50 espèces. Les suivis doivent se poursuivre jusqu'en 2018, date du bilan écologique final.

**9 300**

C'est le nombre de connexions internet enregistrées sur les 10 sites d'information dédiés gérés par la LPO.  
<http://natura2000valleecharente.n2000.fr/>



**13**

C'est le nombre de nouveaux contrats, avec 20 chartes. Après l'interruption d'un an de tous les contrats et chartes en cours (transfert de gestion des fonds européen de l'État aux Régions), 2016 a été l'année de la relance. Le travail des animateurs territoriaux Natura 2000 de la LPO a déjà permis de convaincre les propriétaires de 143 ha de milieux naturels d'intérêt européen de s'engager pour mieux les préserver.



## MAEC : 104 ha de maïs reconvertis en prairies humides en vallée de la Charente !

En 2016, plus de 910 ha bénéficiant de Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) ont été engagés en Charente-Maritime et Charente où la LPO intervient avec les Chambres d'Agriculture : 104 ha de cultures reconverties en prairies humides, 136 ha de prairies naturelles alluviales le long du fleuve Charente, 500 ha de prairies en marais et vallées de Charente-Maritime, et 170 ha de couverts favorables à l'Outarde canepetière et aux oiseaux de plaine. Bonne nouvelle pour la qualité de l'eau à court terme, et pour la biodiversité à moyen terme.

*Ces prairies séculaires avaient été labourées dans les décennies passées. En 2016, de nombreux exploitants aidés par la LPO ont fait machine arrière.*

© Alexis Orseau

## Nuits de la Chauve-souris. 2016, un record de participation !

118 participants ont assisté à trois Nuits de la Chauve-souris animées par la LPO en Charente-Maritime dans le cadre des missions Natura 2000. Un nouveau record de participation traduisant un engouement croissant pour ces petits mammifères ! Chaleur et convivialité autour d'un diaporama ont permis d'échanger sur la protection de ces espèces. L'occasion ensuite pour petits et grands de découvrir leur commune sous un nouveau « regard », plongés dans l'obscurité à l'écoute des chauves-souris grâce aux détecteurs à ultrasons.

**200**

Plus de 200 communes conseillées.

**2 700**

C'est le nombre de lettres d'information diffusées localement.



Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique



Écopont sur L'A10 (ASF)  
© Alexis Orseau

## Un ouvrage de référence en écologie routière

Le « Retour d'expérience des aménagements et suivis faunistiques sur le réseau VINCI Autoroutes » réalisé en collaboration avec VINCI-Autoroutes et le Cerema est paru à l'été 2016 (en français et en anglais). La diffusion de ces ouvrages permet aujourd'hui à la LPO de partager sa riche expérience en matière d'aménagements et de suivis de passages à faune. Ce travail a été présenté à Lyon au réseau Vinci Autoroutes en avril, en juin à Paris lors de la Journée VINCI Biodiversité et a fait l'objet d'une conférence à Metz en décembre lors des journées techniques « Suivis de la faune et infrastructures de transport terrestre » organisées par le Cerema.  
<https://www.lpo.fr/preservation-de-la-biodiversite/infrastructures-lineaires-et-biodiversite>

## Éolien et biodiversité

En 2016, la LPO a poursuivi l'animation du programme national « Éolien et Biodiversité » constitué en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et les représentants de la filière éolienne. Ce programme vise à améliorer l'intégration environnementale des parcs éoliens, notamment en réduisant leur impact sur les oiseaux et les chauves-souris.

# 197

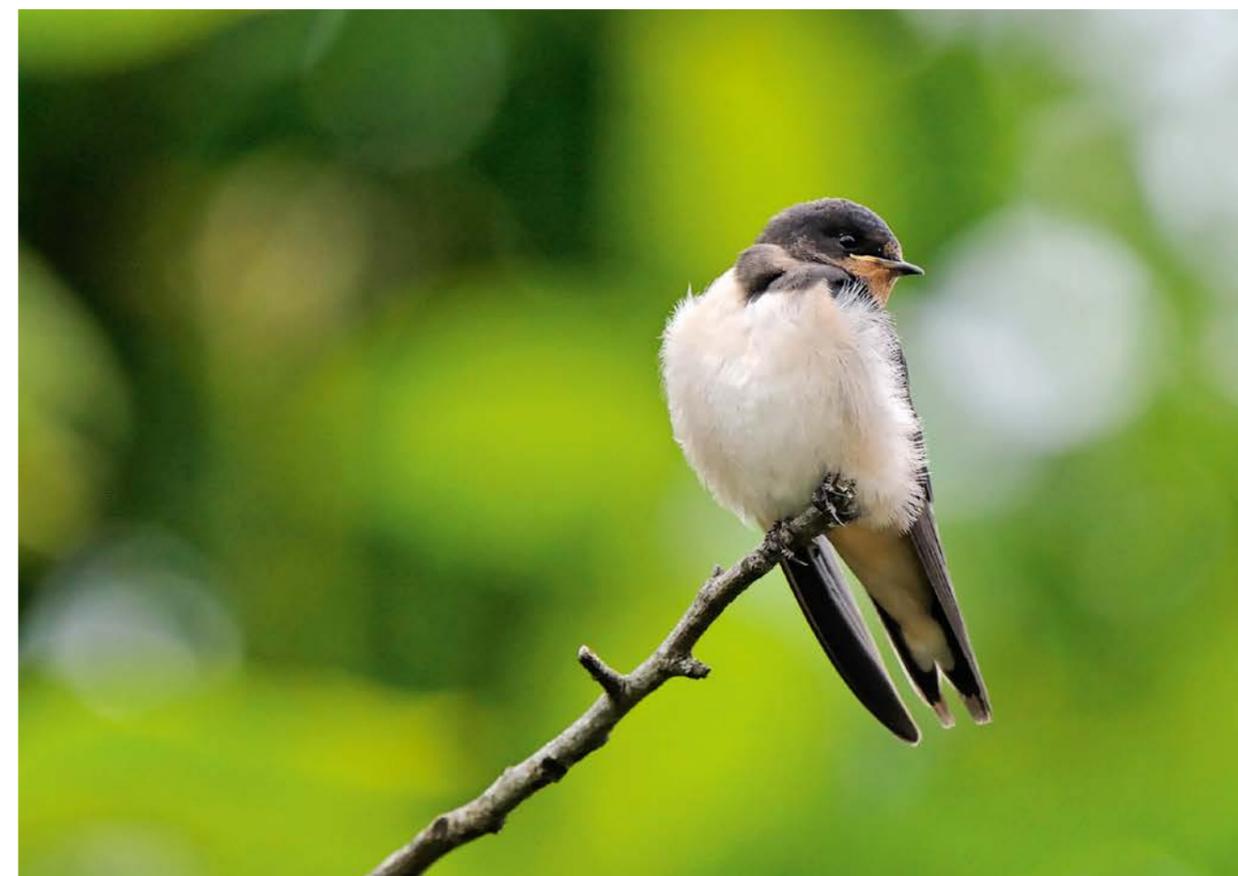
C'est le nombre de rapport de suivis environnementaux de parcs éoliens terrestres français qui ont pu être compilés et analysés par la LPO en 2016. Ceux-ci décrivent 35 903 prospections réalisées entre 1997 et 2015 dans le cadre de suivis de mortalité protocolés au pied de 645 éoliennes. Les résultats de cette étude seront publiés en 2017.

# 762

C'est le nombre de références bibliographiques désormais disponibles sur le site Internet du programme. Organisées par thématiques, ces publications visent à mieux appréhender les impacts potentiels de l'éolien sur la biodiversité sur terre comme en mer et apportent des pistes pour les éviter ou les réduire.  
[www.eolien-biodiversite.com](http://www.eolien-biodiversite.com)



Prospection d'un parc éolien  
© Alexis Orseau



Hirondelle rustique  
© Fabrice Cahez

## Mes terres ont des ailes

Plus d'une centaine d'agriculteurs issus des réseaux agricoles FNAB, FNCIVAM et FARRE ont participé de 2005 à 2010 au programme de la LPO pour améliorer la biodiversité dans les exploitations agricoles. En dehors de ces réseaux déjà « favorables », la LPO se demande comment agir à grande échelle et faire revenir les espèces communes qui égayaient les fermes, comme l'hirondelle, la huppe, l'alouette et bien d'autres, qui disparaissent petit à petit des campagnes, ne trouvant plus ni le gîte ni le couvert. L'objectif de ce nouveau programme est de mobiliser tous les agriculteurs, quels qu'ils soient, pour que chacun fasse à son niveau, à son échelle, des gestes simples pour recréer un paysage accueillant pour la nature. Le nombre fait la force et aucune petite action n'est dérisoire quand elle est suivie par un grand nombre ! C'est le défi auquel s'est attelé la LPO en 2016 pour les années à venir, en partenariat avec l'APCA, les agriculteurs et les associations locales LPO. Un site internet dédié sera mis en place et permettra de relayer et de valoriser ce que font, voient, testent... Les agriculteurs (aménagements, pratiques, observations, intérêt...) sur leur ferme.

## Agribirds

Le programme CASDAR, piloté par l'ACTA (Les instituts techniques agricoles), doit proposer des protocoles accessibles aux acteurs du monde agricole pour leur permettre de mesurer des indicateurs « oiseaux » les renseignant sur les questions qu'ils se posent. La LPO et sa représentation en Île-de-France participent depuis 2015 à ce programme en tant qu'experts. En 2016, des protocoles d'inventaires oiseaux ont été testés sur le terrain avec les agriculteurs et les acteurs du monde agricole, dans deux exploitations, en Charente-Maritime et en Essonne. Cette phase de terrain se terminera en 2017.



## Réinventer la ville durable autour des continuités écologiques : l'affaire de tous !

La 14<sup>e</sup> réunion du Club de réflexion de la LPO sur le thème Urbanisme, Bâti et Biodiversité, « Club U2B », a pris la forme d'un colloque qui a rassemblé une centaine de personnes, le 30 novembre 2016 à Paris. Environ 50 structures différentes, représentatives des aménageurs, constructeurs et gestionnaires de la ville française ont participé à l'événement, grâce au soutien de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Paysage (DHUP), un service du ministère du Logement, mais également aux mécènes du Club U2B.

Ce colloque avait pour objectif d'accompagner et d'encourager les acteurs du territoire à s'engager, chacun à leur échelle, dans des actions concrètes et concertées pour renforcer la Trame verte et bleue (TVB) et notamment la Trame verte urbaine (TVU). Ainsi le rôle de chaque type d'acteur a été exposé par les intervenants et illustré par de nombreux retours d'expérience où la LPO a été largement

valorisée. De nombreux intervenants ont ainsi présenté les rôles du scientifique, de l'État, de l'aménageur, de l'écologue, de l'urbaniste-paysagiste, de l'Etablissement Public Foncier et du paysagiste-botaniste.

Ces différentes interventions ont démontré qu'une grande diversité d'acteurs peut contribuer à son échelle, en mettant en place des actions concrètes sur son territoire, à renforcer les continuités écologiques pour co-construire la ville durable.

En conclusion, pour renforcer la Trame verte urbaine, il est essentiel de mettre en place des aménagements pour la biodiversité et de gérer l'espace de façon écologique à la fois dans l'espace public et privé.

Le compte-rendu et les supports de présentation du colloque sont téléchargeables librement sur le site U2B.

<http://urbanisme-bati-biodiversite.fr>

**Aménager en  
faveur de la  
biodiversité**  
© Grenoble  
habitat



# Expertiser en appui aux acteurs privés et publics

**Intervention RTE**  
© Grégory Smellinckx

« Inciter  
à la prise  
en compte de  
la biodiversité  
par les  
entreprises »

## CEMEX

Au cours de cette treizième année de partenariat entre CEMEX et la LPO, plusieurs actions ont été menées : la participation de deux nouveaux sites à la démarche de développement de la biodiversité sur les unités de production bétons, portant à 9 le nombre de sites concernés, la poursuite du programme ROSELIERE ou encore la préservation d'espèces protégées telles que l'Élanion blanc, le Sonneur à ventre jaune ou l'Hirondelle de rivage dont le suivi sur 15 carrières a permis de recenser plus de 1 570 couples nicheurs. Le volet « sensibilisation » des employés des sites de production s'est également poursuivi à travers une journée d'animation par la LPO Île-de-France autour de la biodiversité en carrière. Afin de valoriser les actions menées en faveur de la biodiversité sur les sites CEMEX depuis le début de ce partenariat, une démarche de labellisation des sites de production a été initiée en 2016 et sera mise en place dès 2017 sur les sites répondant aux critères de la LPO.

Hirondelle de rivages  
© CEMEX

## Électricité de France

EDF et la LPO entretiennent un partenariat depuis 2012 autour d'un programme d'échanges de compétences et de connaissances en vue d'améliorer les pratiques de l'entreprise. Ainsi, en 2016, une formation à l'ornithologie pour les experts biodiversité de l'entreprise a été dispensée à Lyon par la LPO Aquitaine. Les associations locales de la LPO ont réalisé des actions sur les sites de production d'EDF : suivi des Chiroptères (LPO Pays de la Loire), pose d'un nichoir à Faucon pèlerin (LPO Nièvre), ou encore lancement d'une étude sur l'adaptation des mesures de gestion des ouvrages hydroélectriques et montagnards aux besoins des Musaraignes aquatique et alpine (LPO Isère). La LPO travaille également avec EDF sur la sensibilisation du personnel à la biodiversité de proximité. Ainsi, les LPO Isère et Île-de-France ont organisé une animation parents/enfants respectivement sur les sites EDF de Creys-

Malville et de La Défense. Le partenariat avec la Division Production Ingénierie Hydraulique (DPIH) a permis, quant à lui, de développer avec les associations locales LPO, 11 projets répartis sur 6 sites de production. Les thématiques abordées, très diverses, portent par exemple sur l'étude et la mise en œuvre d'aménagements en faveur du Castor et de la Loutre, la sensibilisation du public et/ou du personnel EDF à la biodiversité qui les entoure, etc. EDF Énergies Nouvelles travaille aussi avec la LPO sur un projet expérimental de mesures compensatoires tel que la plantation de *Miscanthus giganteus* en plaine agricole, site de prédilection pour la nidification des busards. Une recherche bibliographique exhaustive a également été réalisée afin d'évaluer la possibilité de réduire le risque de collision des rapaces avec les pales d'éoliennes en y appliquant des patches ou de la peinture réfléchissant les UV.

## Blue Green

En 2016, après 6 années de travail entre la LPO et la société Blue Green, gestionnaire de parcours de golf, la convention est arrivée à son terme. Ces années de collaboration ont permis la réalisation par les LPO locales de diagnostics écologiques sur 19 golfs parmi les 49 qui font partie du réseau Blue Green, mettant ainsi en lumière la diversité faunistique et floristique présente sur les parcours de golf. Ainsi, entre 2012 et 2016, de nombreuses espèces patrimoniales ont été recensées sur les golfs avec 84 espèces faunistiques, 26 espèces floristiques et 1 habitat d'intérêt communautaire répertoriés. À l'issue de ces inventaires, 36 mesures de gestion ont été préconisées par les LPO locales. Ces préconisations rendues par les experts naturalistes chargés des diagnostics écologiques sont spécifiques à chaque site. Néanmoins, les plans de gestion présentent des similitudes en raison des particularités propres aux terrains de golf. Ainsi, ces mesures ont servi de base à l'élaboration par Blue Green d'un socle commun de 17 bonnes pratiques en faveur de la biodiversité à déployer sur l'ensemble des golfs

de son réseau. Le partenariat de Blue Green avec la LPO s'inscrit dorénavant dans la démarche « Golf et Nature » de la société qui vise une gestion éco-durable de ses sites avec pour principaux objectifs la gestion durable de la ressource en eau, l'entretien raisonné des parcours concernant l'usage de produits phytopharmaceutiques et la préservation et le développement de la biodiversité à travers les actions menées en collaboration avec la LPO. Ce partenariat va se poursuivre par la mise en œuvre de mesures de gestion spécifiques (invasives, berges...), et l'intégration de l'activité golf dans la démarche de production d'indicateurs simplifiés pour suivre l'évolution de la biodiversité. Afin que les intendants gestionnaires des golfs puissent encore mieux s'approprier la démarche, la LPO les accompagnera par de la formation et de la sensibilisation à la biodiversité et à sa préservation, tout en conseillant le réseau Blue Green dans la communication vers ses clients autour de la biodiversité abritée par les golfs et les mesures de gestion œuvrant pour son maintien.

Couleuvre de Montpellier  
© Laurent Rouschmeyer

## SNCF Réseau

Un partenariat a été initié en 2015 avec SNCF Réseau pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans l'entreprise. En 2016, une formation biodiversité a été créée et mise en œuvre auprès des agents affiliés au métier Maintenance et Travaux. Un travail d'intégration des enjeux biodiversité en amont des travaux d'entretien de la végétation aux abords des voies a également été mené avec la LPO Pays de la Loire. L'entreprise a aussi intégré un groupe de travail menant une réflexion sur la gestion de l'avifaune sur les installations électriques et ces axes de travail seront maintenus en 2017 avec un développement en région des partenariats LPO/SNCF Réseau.

Vison d'Europe  
© Gilles Martin



## Le vison sur les rails

Dans le cadre du chantier de la ligne ferroviaire à grande vitesse Tours-Bordeaux, la société COSEA a dû compenser l'impact de ses travaux sur les habitats et espèces protégés dont le Vison d'Europe, menacé au plan mondial, fait partie. La LPO, très en pointe sur le sujet, a activement contribué à la rédaction d'une stratégie innovante d'actions en proposant des acquisitions foncières, des conventions de gestion et des aménagements d'ouvrages d'art, propositions ayant reçu l'approbation du Conseil national de protection de la nature.

## RTE et la LPO sur la même ligne

RTE, Réseau de Transport Electrique, travaille depuis 2004 avec la LPO dans le cadre du CNA, Comité National Avifaune, traitant de la problématique « oiseaux et lignes électriques ». Depuis cette date, la LPO et RTE ont appris à se connaître et à se comprendre, à débattre des problèmes et à chercher des solutions ensemble. 2016 aura été marquée par des productions importantes : la validation de la nouvelle balise « Avisphère », la production d'un dépliant « quels oiseaux nichent sur les pylônes », la production de 6 fiches techniques destinées aux agents de RTE, sur les techniques, protocoles et suivis liés aux lignes et aux oiseaux. Enfin RTE a redéfini sa politique avifaune qui fait l'objet de procédures précises bien définies.

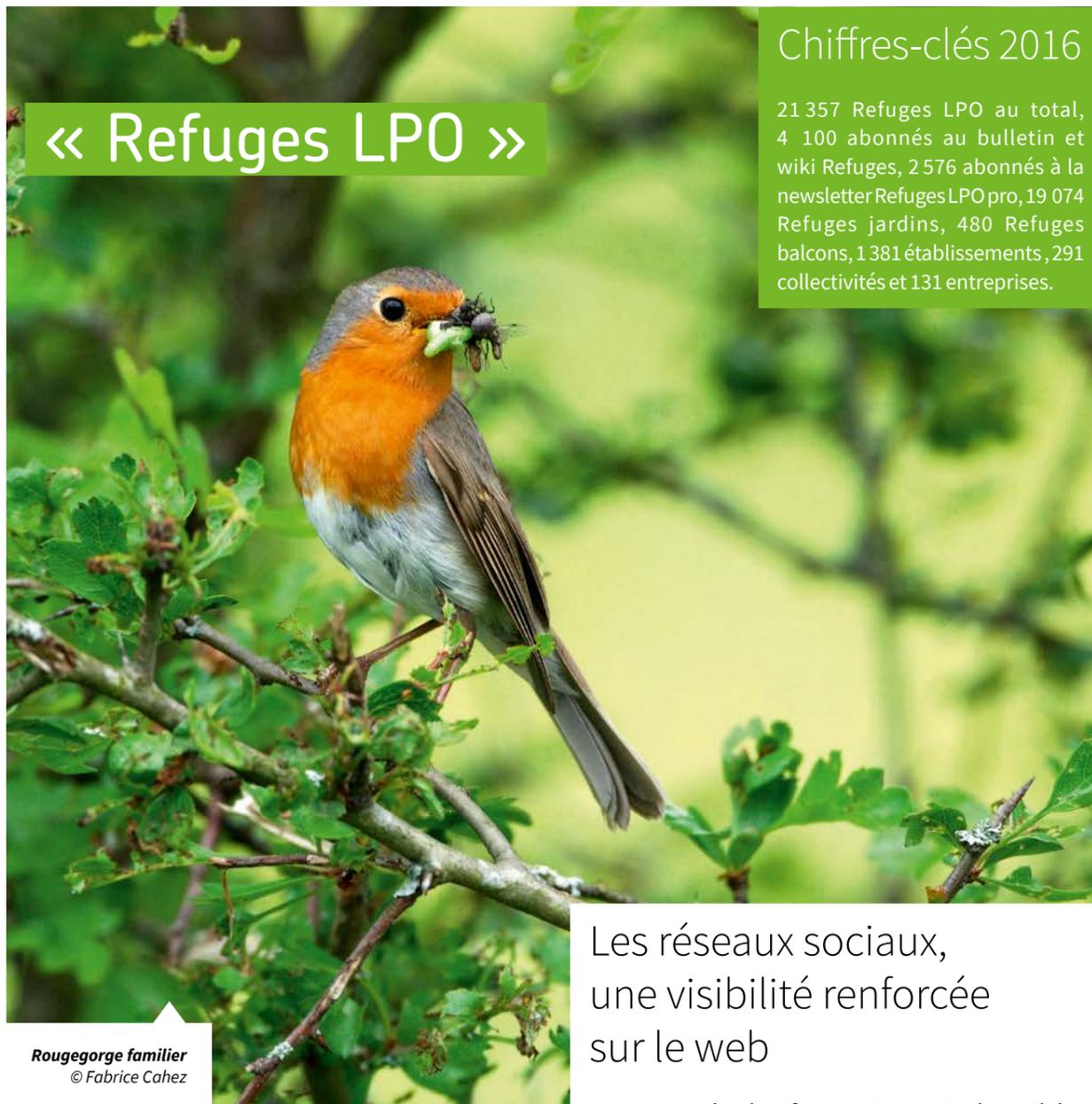
## Un port, escale pour des oiseaux

À la demande du site industrialo-portuaire du Port Atlantique La Rochelle, la LPO a commencé la mise en place des mesures du plan d'actions en faveur de la biodiversité qu'elle avait réalisé suite à un diagnostic ornithologique. Un inventaire des oiseaux nicheurs ainsi qu'un suivi d'un dortoir hivernal de Mouette mélanocéphale sont ainsi réalisés annuellement et plusieurs dizaines de nichoirs seront installés pour consolider les populations d'oiseaux communs cavicoles. Des réflexions sont également en cours pour réserver des espaces favorables à la nidification du Traquet motteux et du Cochevis huppé lors des aménagements à venir.



Agir pour  
la biodiversité  
de proximité

Syrphe  
© Jean-Jacques Carlier



## « Refuges LPO »

### Chiffres-clés 2016

21 357 Refuges LPO au total, 4 100 abonnés au bulletin et wiki Refuges, 2 576 abonnés à la newsletter Refuges LPO pro, 19 074 Refuges jardins, 480 Refuges balcons, 1 381 établissements, 291 collectivités et 131 entreprises.

### Les réseaux sociaux, une visibilité renforcée sur le web

La page Facebook Refuges LPO a atteint le seuil des 16 000 fans le 1<sup>er</sup> décembre 2016, soit un gain de près de 8 000 « fans » sur l'année 2016. Cette page connaît un nouveau dynamisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec une moyenne de 4 publications par semaine et une forte interactivité des internautes qui utilisent maintenant largement ce canal pour échanger entre eux et avec la LPO. On y retrouve en particulier des articles sur les oiseaux et les animaux du jardin ainsi que des conseils pratiques d'aménagements et de jardinage bio. C'est un moyen efficace pour sensibiliser un nouveau public, et faire connaître l'action de la LPO sur la nature de proximité. L'objectif pour 2017 est d'atteindre les 20 000 « fans ».

### Une année record pour le programme Refuges LPO

L'année 2016 a été marquée par une forte hausse du nombre des Refuges avec 1 866 nouveaux enregistrés ! (contre 1 589 en 2015). Grâce à l'engagement de chacun et notamment au travail réalisé sur le terrain au quotidien par les représentants locaux, bénévoles et salariés du réseau LPO, le réseau compte aujourd'hui 21 357 Refuges, soit 38 000 ha de terrain préservé.

### Des coins de nature dans les écoles

Lancée en 2015 par le ministère de l'Environnement, dans le cadre du plan d'éducation au développement durable, cette initiative consiste à inciter les établissements scolaires (de la maternelle au collège) à mettre en place et aménager des jardins et espaces verts dans les structures afin de sensibiliser les jeunes à la biodiversité qui les entoure et à la lutte contre le changement climatique. 236 Refuges « établissements » ont été créés en 2016, autour de projets pédagogiques d'éducation à l'environnement et au développement durable. Cette dynamique devrait être renforcée avec l'appel à manifestation lancé fin 2016 permettant de financer les projets situés sur les territoires à énergie positive, à hauteur de 500 €.



Hôtel à insectes  
© Nicolas Macaire

### Sensibiliser les campeurs du réseau Sites et Paysages de France

Les vacances au grand air sont un excellent moyen pour découvrir et profiter de la nature qui nous entoure. C'est pourquoi le réseau de campings Sites et Paysages de France a souhaité se rapprocher de la LPO en 2016, en signant une convention de partenariat. Créé il y a 32 ans, ce réseau regroupe 55 campings indépendants, tous situés sur des sites remarquables et ayant une démarche de protection et de valorisation du patrimoine naturel. C'est donc naturellement qu'ils ont souhaité s'engager dans une démarche concrète de protection de la nature à travers la démarche pédagogique Refuges LPO. Avec 700 000 à 800 000 personnes accueillies chaque année, cette collaboration représente une vraie opportunité

de sensibilisation du public à la protection de la nature de proximité. Une dizaine de Refuges LPO ont déjà été inaugurés sur ces campings dès l'été dernier, avec des animations nature réalisées par les LPO locales. De plus, 1 % du montant des réservations effectuées sur Internet est reversé chaque année à la LPO au profit du programme Refuge. D'autres actions sont envisagées pour poursuivre cette collaboration : présence des revues LPO dans les bibliothèques des campings, formation des propriétaires à la gestion écologique des espaces verts, initiation à l'ornithologie, conception de supports pédagogiques...

## « Oiseaux des jardins »

Rougequeue à front blanc  
© Jean-Paul Leau



### Observatoire des oiseaux des jardins

L'Observatoire des oiseaux des jardins a de nouveau mobilisé les propriétaires de jardins pour en apprendre plus sur les oiseaux qui fréquentent ces lieux en 2016, et cela grâce au soutien du ministère de l'Environnement, de CEMEX et du Crédit Mutuel Océan. Plus de 440 000 contributions ont été enregistrées en 2016 par 6 538 participants, ce qui porte à près de 2 millions le nombre total de données saisies sur le site. Les deux week-ends nationaux de comptage organisés fin janvier et fin mai ont grandement contribué à dynamiser le programme et ont mobilisé plus de 5 000 participants, notamment grâce à la diffusion de trois petites vidéos de présentation de l'opération réalisée par Nature TV. L'Observatoire était également présent aux secondes rencontres nationales Sciences Participatives (SP) organisées les 14 et 15 novembre à Merlieux (02) par le Collectif national Sciences participatives Biodiversité. L'occasion de partager avec

d'autres porteurs de programmes les connaissances acquises dans l'animation de programmes de SP à destination du grand public.

La LPO et l'Observatoire des oiseaux des jardins ont de nouveau été partenaires de l'opération BirdLab, animée par la MNHN, et qui permet de collecter des informations sur les comportements de nourrissage des oiseaux en hiver.

# 440 000

C'est le nombre de contributions collectées en 2016 par les 6 538 contributeurs.



## Sensibiliser et éduquer



Sortie nature  
© Alexis Orseau

## La LPO véritable acteur de l'Éducation à l'Environnement

Forte de ses animateurs nature, la LPO est une association reconnue pour ses compétences en matière d'éducation et de sensibilisation à la nature. La LPO France, avec ses groupes, antennes et sites d'accueil a permis la sensibilisation de 151 446 personnes sur l'année 2016. Cela a été possible grâce aux 1 873 actions proposées tout au long de l'année. Accompagnée de son réseau, ce sont 366 000 personnes qui ont été sensibilisées grâce aux 8 965 actions.

L'année 2016 est marquée par l'ouverture des assises nationales de l'EEDD en octobre et la poursuite en région jusqu'en 2018. Véritable moment d'échange et de travail pour trouver les moyens d'agir partout en France.

## Former les animateurs LPO

En novembre 2016, 29 animateurs nature du réseau LPO se sont réunis sur le plateau du Vercors dans l'Isère. Sur trois jours, ils ont pu se former à la pédagogie de projet (technique d'animation) grâce à la venue de Dominique Cottreau, docteur en sciences de l'éducation. Ce séminaire a également été l'occasion de partager les derniers outils créés, d'échanger sur les différents projets en cours. Ainsi chacun a pu repartir dans sa structure locale avec de nouvelles idées et une motivation renouvelée.

## Les grands événements de l'éducation à l'environnement

L'année 2016 fut riche en événements nationaux d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Outre les événements qu'elle a coordonnés elle-même, la LPO a pris part à d'autres manifestations à l'instar de la fête des mares, de la nuit internationale de la chauve-souris...

### • 2 février

#### Journée mondiale des zones humides

Chaque année, le 2 février est l'occasion de mettre en exergue les milieux humides et leur fragilité. En 2016, la LPO a donc proposé du 30 janvier au 7 février 124 activités et a ainsi pu sensibiliser 2 340 personnes au travers de 42 structures locales.

### • Du 18 au 22 mai

#### La Fête de la Nature

La LPO s'est une nouvelle fois associée à cette fête dédiée à la nature pour mettre à l'honneur ces femmes et ces hommes qui protègent la nature. Des animations gratuites, ouvertes à tous, pour se laisser surprendre par la nature à deux pas de chez soi, ont été proposées du 18 au 22 mai partout en France. Plus de 5 440 personnes ont participé aux festivités notamment grâce aux nombreux Refuges qui ont ouvert leurs portes à cette occasion.

### • 17 et 18 septembre

#### Journées européennes du patrimoine

Les 17 & 18 septembre 2016, l'Europe a ouvert les portes de son patrimoine. La LPO a répondu présente en proposant à 2 736 personnes la découverte du patrimoine naturel. Ce sont ainsi plus de 40 animations qui ont été proposées gratuitement sur l'ensemble du territoire français.

### • 1<sup>er</sup> et 2 octobre

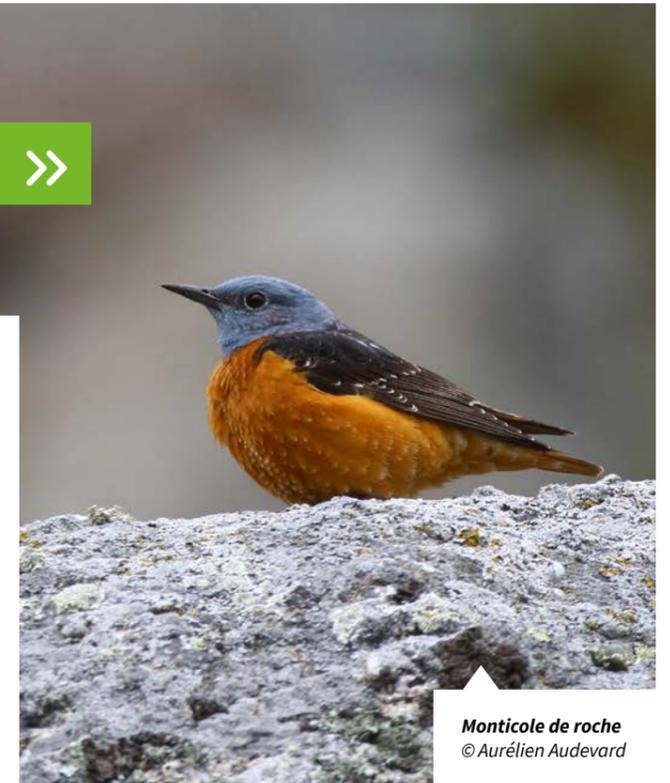
#### L'Euro Birdwatch

L'Euro Birdwatch, ou journées européennes de la migration, s'est déroulé les 1<sup>er</sup> & 2 octobre 2016. Il s'agit d'un événement à envergure européenne pour mettre en valeur les oiseaux et leur formidable et périlleuse migration. Plus de 1 400 personnes ont affronté le temps maussade et observé des milliers d'oiseaux.

## « Séjours nature »

### Voyager avec un guide LPO

Cette année 2016 confirme l'attrait du public et des adhérents pour les séjours nature. Voyager avec la LPO c'est observer, photographier, apprendre et comprendre avec un expert de terrain. Les séjours à l'international ont la cote : certaines destinations rapidement complètes ont dû être doublées comme pour les départs en Inde et en Arizona. Partir avec la LPO c'est aussi découvrir les meilleurs sites ornithologiques de l'hexagone comme la Bretagne, les marais de l'Ouest, les Pyrénées, la Méditerranée... Au total, 23 séjours dont 6 à l'étranger ont fait voyager et sensibilisé 110 personnes.



Monticole de roche  
© Aurélien Audevard

## « Apprendre en s'amusant »

### Sport et biodiversité dans les arbres

Un programme pédagogique de quatre animations à destination de trois centres de loisirs a été mené par le groupe LPO17 et un éducateur sportif de Grimpe d'Arbres (Format Plein Air) sur le thème de l'arbre.

Trois groupes d'une quinzaine d'enfants chacun ont participé à deux séances, dans leur centre de loisirs respectif, pour découvrir la composition et la vie d'un arbre, la biodiversité des arbres, et la construction de nichoirs à mésanges. Les deux autres séances se sont déroulées dans un parc à proximité du centre de loisirs pour de l'observation, divers jeux de plein air, la pose de nichoirs, ainsi que l'initiation à la grimpe d'arbres par Marc Maudet (éducateur sportif).

Ce programme a été financé par la Région Poitou-Charentes et Léa nature, et sera reconduit à l'été 2017.

### Une classe de 6<sup>e</sup> option LPO à l'Île-Saint-Denis

Depuis la rentrée 2015-2016, la LPO Île-de-France, en lien avec le collège Alfred Sisley à l'Île-Saint-Denis, a mis en place une classe de 6<sup>e</sup> Option LPO. Ce collège unique en son genre se distingue des autres établissements en proposant des collaborations spéciales.

Ce projet propose un programme pédagogique rythmé par l'intervention régulière d'un animateur LPO tout au long de l'année. Ainsi les élèves ont pu éveiller chez eux le goût et le plaisir de la nature, être sensibilisés à la découverte de l'ornithologie de proximité et responsabilisés en se rendant acteurs de la préservation de leur environnement. Au cours des séances, les élèves ont appris à observer, à identifier et à s'interroger, à leur propre niveau, sur la manière d'aider les oiseaux et de les attirer dans la cour du collège. Une nouveauté cette année, les élèves ont appris les gestes à adopter face à un oiseau blessé.

La remise des diplômes du « Petit ornitho en herbe » s'est faite en fin d'année pour valoriser chacun des élèves pour son travail et valider ses compétences ornithologiques.



## « De nouveaux outils pour sensibiliser les publics »

### La ligue de l'enseignement en partenariat avec la LPO

Au printemps 2016, la LPO Île-de-France ainsi que d'autres LPO locales ont construit en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement un nouvel outil pédagogique intitulé « Fleuves Grandeur Nature ». La LPO a contribué à la construction du paysage du bassin versant de la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône sous forme d'une fresque pour l'usage local ; transmis des idées d'activités pédagogiques à intégrer dans les outils de la malle ; testé les prototypes auprès de différents publics en lien avec nos outils « Défi Trame verte et bleue » et participé à l'évaluation de cette phase de test. Les utilisateurs de cette malle pédagogique ont déjà fait un retour très positif sur cet outil dont les thématiques sont l'eau et la biodiversité. En contrepartie, La LPO recevra la malle pédagogique et participera à un temps de formation pour utiliser l'outil en 2017.

Ruisseau des Vosges  
© Fabrice Cahez

### Sensibiliser et former à la faune sauvage en détresse

Nombreuses sont les personnes qui souhaitent mieux comprendre et connaître les actions et les gestes pour aider la faune sauvage en détresse, qu'elle soit affaiblie ou blessée. Afin d'y répondre au mieux et de sensibiliser un plus grand nombre, et notamment les plus jeunes, 18 malles pédagogiques ont été réalisées par le programme « Oiseaux en détresse » pour le réseau LPO et pour le Centre de sauvegarde de l'École vétérinaire de Maison Alfort. Cet outil peut être accompagné de la nouvelle exposition « les animaux en détresse », réalisée par la LPO Alsace.



## Nouer des partenariats durables

Fleur au lever du soleil  
© Jean-Jacques Carlier

## « Partenariats privés »

### La démarche partenariale de la LPO

L'entreprise est un partenaire naturel de la LPO pour autant que ses engagements et sa volonté d'agir soient en phase avec les valeurs et les attentes de l'association, tant vis-à-vis de ses activités en faveur de la biodiversité que sur le plan économique et social.

À cette démarche sélective, la LPO associe un principe de communication graduée, de façon à engager son image dans les partenariats proportionnellement au degré d'expertise et d'engagement qu'ils représentent.

Au-delà d'une simple relation financière, le rapprochement avec une entreprise est l'occasion d'un partenariat riche de sens et porteur pour les deux parties. Par la mise en relation des équipes respectives, il rend possible le développement d'échanges constructifs et la mutualisation des savoir-faire. La LPO peut mobiliser ses équipes et son expertise pour accompagner son partenaire dans ses démarches DD ou RSE, avec des objectifs multiples : une amélioration des pratiques de l'entreprise (ex : une meilleure prise en compte de la biodiversité), une sensibilisation du personnel ou de ses clients et fournisseurs... (Retrouvez des exemples détaillés : EDF, SNCF Réseau, CEMEX et Blue Green en pages 86 et 87).

En donnant l'occasion de toucher un public différent des seuls sympathisants, les partenariats représentent un relais important de communication pour la LPO.

La présence de la LPO sur l'ensemble du territoire national permet de mener des actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional.



Castor d'Europe  
© Olivier Simon

### Chiffres clés

45 partenaires privés (entreprises et Fondations), une soixantaine de projets soutenus, plus de 1,1 million d'euros de financements perçus soit près de 7,3 % du budget de l'association. La LPO privilégie des partenariats stables qui s'inscrivent dans la durée avec une moyenne d'âge de près de 5 ans. Cela lui permet d'entreprendre un travail approfondi avec nos partenaires.

## Actions menées en 2016 avec 8 grands partenaires de la LPO



Acteur majeur dans l'industrie des matériaux de construction (exploitation de carrières, production de bétons prêts à l'emploi), **CEMEX** est également l'un des partenaires historiques de la LPO. La treizième convention a permis de prolonger le travail engagé autour de l'amélioration des pratiques opérationnelles de CEMEX sur ses sites d'exploitation et de soutenir 7 projets en faveur de la biodiversité.



Le groupe **Danone** et la marque **evian** sont impliqués dans la préservation des zones humides avec la Convention de Ramsar. Ils soutiennent à ce titre les actions de la LPO à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides (animations et événements spécifiques) et le développement de l'association Ramsar France.



Le groupe **EDF** et ses filiales sont partenaires de la LPO autour d'un programme d'échanges de compétences et de connaissances pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de l'entreprise. Un partenariat riche qui comprend des travaux prospectifs sur l'évolution des métiers et des infrastructures, des expertises écologiques sur de nombreux sites, une sensibilisation des salariés et un volet mécénat en faveur des programmes LPO dont les « Comptages Wetlands International », différents suivis d'espèces présentes sur les sites EDF, une expérimentation pour la nidification des busards cendrés et des roseaux...



Première foncière française en immobilier de bureaux et résidentiel, **Gecina** s'est engagée dans une démarche volontariste de développement durable. La LPO accompagne l'entreprise pour une meilleure intégration de la biodiversité dans son patrimoine bâti et bénéficie du soutien de la Fondation Gecina pour ses programmes en faveur de la biodiversité en ville (ex : Faucon pèlerin, programme Refuges LPO, programme U2B).



**CDC Biodiversité** a signé une convention de partenariat avec la LPO en 2016, et soutient le projet de préservation, de restauration et d'évaluation d'habitats côtiers d'intérêt européen de la baie de l'Aiguillon dont les actions visent la valorisation écologique de la baie ainsi que la sensibilisation du public. Ce partenariat s'inscrit dans le programme NATURE 2050 lancé par CDC Biodiversité en 2016, qui vise à l'adaptation des territoires au changement climatique et à l'amélioration de leur biodiversité à l'horizon 2050.



**Vinci Autoroutes** (ASF, Cofiroute, Escota) L'entreprise soutient depuis 2014 le développement du programme Faune France et de nombreux projets portés par les LPO locales concernées par le tracé du réseau autoroutier du groupe. L'expertise de la LPO France est également mobilisée pour évaluer l'efficacité des aménagements réalisés ces dernières années en faveur de la biodiversité tout au long du réseau.



Née de la fusion de Réseau Ferré de France (RFF), SNCF Infra et de la Direction de la Circulation Ferroviaire (DCF), l'entreprise a rejoint les partenaires de la LPO en 2015. Très concrètement, la LPO et **SNCF Réseau** travaillent sur plusieurs axes que sont le partage de connaissances, l'évolution des approches méthodologiques et l'observation naturaliste (identification des enjeux spécifiques nécessitant une évolution des pratiques). Une convention signée avec la Direction Maintenance et Travaux permet d'apporter des solutions et répondre aux besoins de formation au plus près du terrain.

Durant l'année 2016, de nombreuses entreprises et fondations ont été partenaires de la LPO



**Botanic**, l'enseigne de jardinerie de référence en matière de jardinage écologique est partenaire du programme Refuges LPO depuis 2012. En complément, un partenariat commercial a été conclu en 2015. L'objectif est de développer ensemble une gamme de produits spécifiques en faveur de la biodiversité et nos équipes y ont travaillé durant l'année écoulée. Par ailleurs, des formations LPO au personnel botanic® pour mieux savoir conseiller la clientèle sur les aménagements biodiversité au jardin ont été organisées dans cinq régions et une quinzaine d'animations LPO se sont déroulées en magasin.



**Vrai** (Triballat-Noyal), la marque de produits laitiers biologiques est devenue le partenaire institutionnel du programme Agriculture et biodiversité de la LPO en 2015 et soutient nos projets en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Parmi les projets soutenus, on peut citer par exemple : un réseau de fermes agro-écologiques et des actions de terrain auprès de lycéens en section agricole.



Avec **Enedis**, c'est également le programme Refuges LPO qui est soutenu via un partenariat visant à sensibiliser les 38 000 salariés de l'entreprise à la protection de la nature de proximité. Sur ce thème, un jeu-concours a été organisé, des fiches infos (mangeoires et nichoirs) et des guides ont été diffusés sur l'intranet Enedis.



Pour **RTE**, le travail d'échange et de mutualisation des connaissances entrepris entre nos deux structures s'est prolongé en 2016. L'année a permis d'avancer sur un document d'accompagnement destiné aux salariés de RTE : l'« ABCD de la protection des oiseaux dans les activités de maintenance ». Côté mécénat, c'est le projet d'atlas de la migration qui a été soutenu.



Le groupe familial **Mars Petcare** devient partenaire de la LPO en 2016. Le soutien de l'entreprise porte sur le programme « Les chats domestiques et la petite faune sauvage », destiné à offrir des solutions pour limiter l'impact des chats domestiques sur la petite faune sauvage et mieux concilier la présence de cet animal de compagnie très apprécié avec la faune du jardin.



**Léa Nature**, membre du Club 1% pour la Planète, reverse une partie de ses bénéfices à des projets de notre association à travers ses marques Jardin Bio et Biovie (produits issus de l'agriculture biologique ou écologiques). Ce soutien est notamment axé sur des projets en faveur de la préservation des zones humides, des espaces agricoles et d'éducation et de découverte de la nature.



**Food4good**, première marque française de produits de la mer éco-responsables, est partenaire de la LPO depuis 2011. La marque soutient les actions de la LPO en faveur de la préservation des oiseaux et des écosystèmes marins.



Dans le cadre du **Club U2B** (Urbanisme, bâti et biodiversité), véritable comité de réflexion qui regroupe chaque trimestre autour de la LPO de nombreuses structures publiques et privées du secteur de l'urbanisme et de la construction, de nombreux partenaires s'investissent en faveur de la biodiversité en ville. À travers ce club, l'idée est de stimuler les échanges et la recherche pour faire émerger des solutions concrètes et innovantes en faveur de la biodiversité en ville et de les rendre accessibles à tous via le site internet dédié. Les entreprises partenaires : Bolloré Logistics & Services, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, CEMEX, la Compagnie de Phalsbourg, l'EPADESA, Gecina, Nacarat, l'UNEP, le groupe Vinci et Vinci Construction, soutiennent le Club U2B et participent activement à ses travaux. <http://urbanisme-bati-biodiversite.fr>



D'autres entreprises ont également aidé la LPO dans ses missions. Parmi celles-ci, la **SNCF** soutient le développement du programme Visionature en Île-de-France et bénéficie de notre expertise sur la biodiversité présente sur des lignes et dans des gares transiliennes. Le **Crédit Mutuel Océan** nous a quant à lui aidés pour des opérations régionales d'éducation à l'environnement.



Concernant les fabricants du secteur sport optics, la LPO a développé deux partenariats. **Leica** soutient nos actions tout à la fois d'un point de vue financier et technique avec le prêt de matériel d'observation. **Nikon**, de son côté, a soutenu la diffusion de guides Sorties Nature.



Sur internet, la collaboration avec **Disney Nature**, autour du site Zoom by Disney Nature de découverte de la nature dédié au grand public continue. La LPO se charge de fournir du contenu éditorial scientifique (photographies, textes et/ou vidéos) lié au rythme de la nature.

Enfin, en 2016 la LPO a été partenaire du film documentaire **The Messenger, le silence des oiseaux** sur les causes de disparition des oiseaux chanteurs, ce qui a donné lieu à des opérations de communication croisées et des actions spéciales notamment à l'occasion de la signature d'une convention avec le MNHN.

À ces différents partenariats s'ajoutent des accords conclus avec des fondations



Avec la **Fondation Mava**, la LPO poursuit son engagement pour le retour du Gypaète barbu à travers le Life Gypconnect, tandis que la **Fondation Albert II** permet à la LPO de développer un important programme en faveur de l'Aigle de Bonelli.



À l'international, et précisément au niveau du bassin méditerranéen, la LPO poursuit son action au sein du consortium BirdLife International pour la mise en œuvre du programme **CEPF** (Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques) dans le hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen. La LPO est le coordinateur pour les pays de l'Afrique du Nord et du Cap Vert. Ce projet est soutenu par sept bailleurs bilatéraux dont l'**Agence Française de Développement**.

Tout au long de 2016, d'autres entreprises ont été partenaires de la LPO, notamment...

Partenaires privés	Partenaires média et évènement
SECAS 	FUTURA SCIENCES 
VIE SAUVAGE 	MILAN PRESSE 
Beeflow 	Ménigoute 
ECO-MED 	Festival de Montier-en-Der 
Escursia (séjours nature) 	Fête de la Nature 
GOOD MOOV 	Journées mondiales des zones humides 
NATIXIS 	



Macareux moines  
© David Allemand



## « Quel Biodiv'acteur êtes-vous ? »

À l'occasion de la 10e Fête de la Nature, la LPO a organisé un jeu concours « Quel biodiv'acteur êtes-vous ? » du 15 au 25 avril 2016, en écho au thème de l'année, « Passionnés par nature ». L'objectif était de faire connaître la démarche « Tous Biodiv'acteur » au grand public en lui montrant l'éventail des possibilités offertes pour agir en faveur de la protection de la nature. C'était aussi un moyen de mettre à l'honneur les actions de personnes engagées dans ces enjeux en écho à la thématique retenue cette année.

Pour participer, il fallait se photographier avec un objet symbolique de son choix illustrant le mode d'action retenu parmi les 16 de la démarche « Biodiv'acteurs ». De nombreux participants se sont prêtés au jeu et se sont mis

en scène, certains avec une touche d'humour, d'autres de façon plus militante.

Les 20 gagnants tirés au sort parmi les participants se sont partagés de très beaux lots offerts par nos partenaires. La grande gagnante a remporté un séjour sur l'île de Ré lors duquel elle a pu rencontrer le président de la LPO Allain Bougrain Dubourg et visiter la réserve naturelle de Lilleau des Niges avec l'équipe de la Maison du Fier. Les autres gagnants ont pu bénéficier d'un séjour Escursia, d'un week-end nature dans un Camping Sites et Paysages, d'un séjour insolite au Village Flottant de Pressac, ou encore de divers cadeaux : cartes cadeaux Nature & Découvertes et botanic, une paire de jumelles Nikon, des lots de la boutique LPO, des abonnements à L'OISEAU MAG, etc.

## « Site LPO et réseaux sociaux »

### Le site LPO

Sur l'année 2016, le site lpo.fr a été visité 804 460 fois par 535 968 personnes. Soit une diminution de la fréquentation du site en comparaison à l'année 2015. Il est à noter que 2015 a été une année exceptionnelle en terme de fréquentations puisque celle-ci avait doublé par rapport à l'année 2014. De plus, contrairement à 2015 où l'on constatait 2 pics de fréquentation (le 9 novembre, journée de l'opération de terrain dans les Landes et du 9 au 15 octobre, la dénonciation de l'abattage des Bouquetins du Bary), en 2016 la fréquentation est constante.

40,8 % de nos visiteurs viennent sur le site par l'intermédiaire d'un moteur de recherche, Google en tête (39,9 %), 22,1 % en saisie directe de l'adresse ou via leurs marque-pages, 20,4 % par l'intermédiaire des réseaux sociaux, Facebook en tête (18,7 %) et 14,8 % par l'intermédiaire de liens sur d'autres sites hors site LPO France et locaux ([ornithomedia.com](http://ornithomedia.com) / [eco-volontaire.com](http://eco-volontaire.com) / [oiseau-mesange.fr](http://oiseau-mesange.fr)).



**274**

C'est le nombre d'actualités qui ont été publiées sur le site [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) en 2016.

### La LPO est présente sur trois réseaux sociaux majeurs

Elle est présente sur Facebook où près de 127 000 fans, dont 61 % sont des femmes, nous suivent. En 2016, la publication 'invitant à mettre fin à la chasse à la glu en soutenant la proposition d'amendement dans le projet de loi Biodiversité et en signant la pétition a touché un nombre important d'utilisateurs du réseau social, bien au-delà de notre communauté puisque plus de 422 500 personnes ont vu la publication. D'autres publications sortent également du lot. Notamment celle traitant de l'affaire dans laquelle 2 ex-cadres de la fédération de chasse de la Haute-Saône ont écopé d'un an de prison ferme. Cette publication a quant à elle touché 357 947 personnes. Ou encore celle sur un cas grave de maltraitance sur une renarde tenue en captivité qui a pour sa part touché 266 356 personnes.

La LPO est également présente sur Twitter avec 10 812 abonnés dont 54 % sont des hommes. Nous avons donc acquis 2 863 abonnés supplémentaires en comparaison à l'année précédente. Quelques publications sortent du lot. Le relai en juin de la pétition de la Fondation Nicolas Hulot contre les pesticides néonicotinoïdes obtient 12 800 impressions (nombre de fois que les utilisateurs ont vu les tweets). L'annonce en août de l'incendie du plateau

de Vitrolles obtient quant à elle 9 396 impressions. Et enfin, l'invitation en janvier à mettre fin à la chasse à la glu via la pétition LPO et via le soutien de la proposition d'amendement dans le projet de loi Biodiversité obtient 8 730 impressions.

Enfin, la LPO est aussi présente sur Google+ avec 855 abonnés ; rappelons que Facebook est le site Internet le plus visité en France après Google et reste de loin le n°1 des réseaux sociaux dans le monde.

**125 291**

C'est le nombre d'impressions moyen par tweet en 2016 (nombre de fois que les utilisateurs voient nos tweets).

## « Les éditions LPO »

Capucin moine  
© Sylvain Lefebvre



### De nombreux partenaires pour les revues

Côté revues, l'année 2016 aura été marquée par des partenariats qui ont permis une meilleure visibilité auprès d'un large public, et d'offrir jeux et concours aux abonnés : Ushuaïa TV, jeu concours auprès d'abonnés au câble et au satellite en France, en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Polynésie), en Belgique et en Suisse avec présentation de L'OISEAU MAG et de L'OISEAU MAG Junior; Marco Polo Productions, coloriage et origami encarté dans L'OM Junior à l'occasion de la sortie en salle du film L'aigle et l'enfant, et affiches et DVD offerts en lots à la sortie du DVD; Disney chanel, DVD du film Zootopie offerts en lots pour L'OM Junior à l'occasion de la sortie DVD du film; Éditions Piccolia, nombreux ouvrages jeunesse offerts en dotation pour les concours de L'OM Junior.

Des échanges d'espaces publicitaires ont également été réalisés avec les magazines Espèces, 4 Saisons du jardinage bio, La Salamandre et La petite Salamandre. Pour Ornithos l'année a été marquée par la publication, sous forme d'un hors-série, des actes du Colloque cigogne noire (224 p), en coédition avec l'ONF, envoyé gracieusement à tous les abonnés.

Un remerciement tout particulier aux nombreux et fidèles annonceurs qui soutiennent les revues LPO depuis de très nombreuses années, voire depuis le 1<sup>er</sup> numéro de L'OISEAU MAG pour certains!

### Réaliser les outils LPO, informer

En 2016, le service Éditions s'est appuyé sur une équipe de six personnes pour réaliser la majeure partie des productions LPO sur deux grands secteurs: les magazines de l'association et les documents imprimés. Pour les imprimés, le service intervient dans la réalisation de très nombreux travaux: courriers aux membres, LPO Infos, Refuges LPO Info, lettres d'informations des programmes scientifiques, appels à dons, brochures, dépliants, posters, catalogue de la Boutique LPO et son supplément de printemps, autocollants, expositions (22 panneaux 85 x 203 cm maquetés pour 7 expos différentes), panneaux d'information et de signalétique... Le service apporte aussi conseils et support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO qui en font la demande. C'est au sein du service Éditions que sont créées les chartes graphiques des sites web et que se fait la gestion des réseaux sociaux Facebook LPO et Google+. Découvrez nos revues sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



#### • L'OISEAU MAGAZINE

##### La revue nature de la LPO

Créé en 1985, L'OISEAU MAGAZINE est la revue phare de la LPO. Chaque trimestre, une vingtaine de pages sont consacrées aux actions de la LPO et de son réseau d'Associations locales. La qualité et la tenue de la revue sont dues à la participation essentiellement bénévole de nombreux photographes animaliers, certains fidèles depuis la création de la revue. En 2016 un supplément de 32 pages consacré aux 40 ans de la loi de protection de la nature de 1976 a été diffusé gratuitement avec le numéro 123.



#### • L'OISEAU MAG Junior

##### La nature pour les 7 - 12 ans

Depuis décembre 2010, L'OISEAU MAG Junior offre chaque trimestre, sur 28 pages, des rubriques attrayantes, pratiques et ludiques pour tout savoir sur les oiseaux et la nature qui nous entourent, et sur les curiosités du monde animal. Depuis le numéro paru en décembre 2015, 4 pages cartonnées avec des fiches et des jeux à découper ont été ajoutées au magazine.



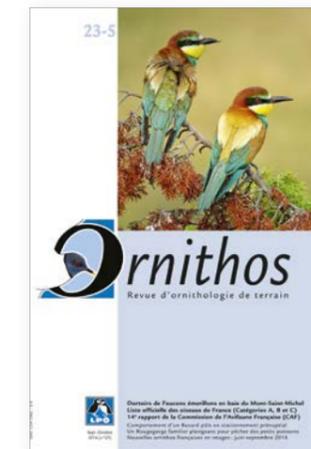
#### • Rapaces de France

##### Un hors-série annuel

Depuis 1998, L'OISEAU MAGAZINE publie un hors-série annuel consacré exclusivement aux rapaces. Écrit par les plus grands spécialistes français, ce hors-série fait aussi le point sur l'actualité des réseaux « espèces » qui participent à la surveillance de ces oiseaux.

# 1268

C'est le nombre de pages maquetées pour tous les documents réalisés par le Service Éditions hors magazines.



#### • Ornithos

##### La revue d'ornithologie de terrain

Créée en 1994, c'est LA revue bimestrielle des « ornithos » de terrain qui propose une mine d'articles traitant de l'observation, de l'identification, du statut et de la biologie des oiseaux de France et d'Europe, sans oublier les résultats des recensements, études et enquêtes. Son contenu scientifique rigoureux en fait une revue de référence dans le monde de l'ornithologie.

# 134

C'est le nombre de dossiers traités par le Service Éditions en dehors des 4 magazines.

## « Relations presse »



Concours biodiv'acteur  
© CSuper

### Evènements presse 2016

- 12 avril  
**Conférence de presse de la 10<sup>e</sup> édition de la Fête de la Nature sous le thème « Passionnés par nature »**

Le 12 avril, une cinquantaine de journalistes et de partenaires de la Fête de la Nature étaient réunis au Muséum national d'Histoire naturelle. À cette occasion, la LPO avait organisé un jeu concours sur le thème « Quel biodiv'acteur êtes-vous ? »

- 12 avril et 10 mai  
**Projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**

Le 1<sup>er</sup> semestre 2016 a été marqué par les débats autour du projet de loi sur la biodiversité. Pour donner à ce projet la portée indispensable au regard de l'urgence écologique, la LPO, FNE, Humanité & Biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot et le WWF ont souhaité présenter leur analyse et leurs propositions à l'occasion de deux conférences de presse données les 12 avril et 10 mai 2016. Chacune d'elles a réuni une vingtaine de journalistes. Plus de 40 retombées presse ont été collectées dont l'AFP, LCI, Actu-Environnement, Libération, le Monde, Le Figaro, La Croix, Reporterre, journal de l'environnement, Up'Magazine, 20 minutes, AEF DD...

- 24 mai  
**Relâchers de Gypaètes barbus dans les Grands Causses et dans les Baronnies**

Quatre Gypaètes barbus de 90 jours, venant de zoos d'Andalousie et d'Autriche, ont été lâchés dans le cadre d'une action de réintroduction menée par la LPO. Le 24 mai, deux jeunes ont été lâchés dans les Grands Causses en Aveyron et le 3 juin dans le PNR des Baronnies provençales. Deux voyages de presse ont été organisés à cet effet. Plus d'une vingtaine d'articles ont été repris dans les media : RMC, BFM TV, TF1 Montpellier, France Bleu Lozère, Néoplanète, France Inter, Planète Oiseaux, le Dauphiné libéré, Le temps, La tribune...

- 9 et 10 juillet 2016  
**Congrès de la LPO à Saumur**

Plus de 350 personnes étaient réunies samedi 9 juillet 2016 au théâtre du Dôme à Saumur pour le 33<sup>e</sup> Congrès national de la LPO conjoint à l'Assemblée générale. Pour célébrer cette date historique, plusieurs personnalités politiques étaient placées sur le devant de la scène à l'occasion d'une table ronde animée par Allain Bougrain Dubourg : Delphine Batho, Yves Cochet, Brice Lalonde et Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité. Plus de 20 retombées presse ont été comptabilisées dont le Courrier de l'Ouest, Ouest France, Mediapart, Environnement magazine, la Nouvelle République, RCF Anjou, Alouette, Planète Oiseau.

- Voyage de presse  
**Aigle de Bonelli**

À l'occasion de naissances d'Aigles de Bonelli au centre UFCS-LPO Vendée de Christian Pacteau, un voyage de presse a été organisé. Cet événement a été relayé dans Sciences&Avenir, Wakou, Wapiti, Images Doc, Ouest France, Planète Oiseaux.

### Chiffres clés

74 communiqués de presse, 10 invitations presse, 2 dossiers de presse, 52 revues de presse hebdomadaires + 17 revues de presse thématiques, 1 tribune dans le Monde, 150 demandes de journalistes traitées, 20 dépêches AFP, 3 partenariats media nationaux, 6 conférences de presse, 2 campagnes : Nature Alerte, Pétition Massacre des oiseaux familiaux.

### Campagnes institutionnelles

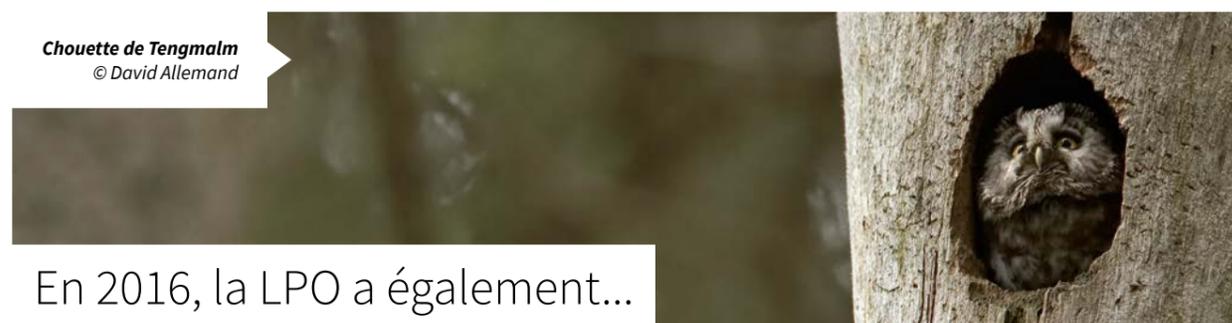
- Justice  
**Braconnage Ortolan**

L'année 2016 a été marquée par plusieurs événements : la confirmation par le préfet des Landes que l'État de droit s'appliquait bien dans les Landes, le jugement de 11 chasseurs landais pour braconnage d'ortolans et de pinsons, la France mise en demeure par la Commission européenne d'agir contre le braconnage sous peine de poursuites, et la sortie du rapport final du MNHN confirmant le déclin de l'espèce. Au total plus d'une centaine d'articles ont été repris dans les médias.

- Directives Oiseaux et Habitats  
**Nature alerte**

Après un an et demi de campagne menée de concert avec BirdLife International dont la LPO est le représentant officiel en France, la Commission Européenne a pris la décision unanime de conserver les Directives Oiseaux et Habitats. Depuis le début 2015, la LPO a mené avec BirdLife Europe une campagne de communication intitulée « Nature Alerte » pour appeler les citoyens européens à se mobiliser au moment de la révision par la Commission européenne de ces directives, essentielles pour la préservation des aspects les plus précieux de notre nature : la faune et la flore sauvages, les sites naturels et plus globalement notre patrimoine naturel.

Chouette de Tengmalm  
© David Allemand



### En 2016, la LPO a également...

Couvert de nombreux sujets d'actualité : chasse aux oies, tirs de loups, grippe aviaire, liste rouge des oiseaux mondiaux menacés, impact de l'hiver doux sur la biodiversité, 4<sup>e</sup> conférence environnementale. Relayé de nombreux événements phares : 6<sup>e</sup> rencontres dédiées au Milan royal, Nuit de la Chauve-souris, installation de nichoirs à Faucon pèlerin, 21<sup>e</sup> rencontres Busards, rencontres des petites chouettes des montagnes, Festival de la Cigogne, Nuit de la Chouette, inauguration du domaine viticole Jaboulet en Refuge LPO, enquêtes

### Partenariats cinéma et média

- Documentaire  
**La LPO partenaire du film *the Messenger***

La sortie événement du DVD « Le Silence des oiseaux », en partenariat avec la LPO. Ce documentaire en deux parties décrypte le phénomène du déclin des passereaux en allant à la rencontre de scientifiques, écologistes et amateurs mobilisés dans le monde entier.

- Chaîne TV  
**La LPO partenaire du mois de l'Oiseau avec Ushuaïa TV**

La LPO s'est engagée dans une démarche partenariale avec Ushuaïa TV dans le cadre du mois des oiseaux entre le 2 et le 29 avril 2016. Les téléspectateurs ont pu suivre le voyage extraordinaire de plusieurs espèces d'oiseaux à travers 6 soirées exceptionnelles présentées par Allain Bougrain Dubourg.

- Cinéma  
**La LPO partenaire du film *L'aigle et l'enfant***

La LPO a souhaité soutenir cette histoire touchante, l'amitié d'un garçon nommé Lukas, son aigle Abel et Danzer, le garde forestier.

participatives, Journées européennes du Patrimoine, Journée mondiale des zones humides. Dénoncé des actes illégaux : braconnage de l'ortolan et du pinson, utilisation des néonicotinoïdes, préjudice écologique dans l'affaire Donges, extraction de sable en baie de Lanion, usage de pesticides, reprise des abattages de bouquetins du Bargy... Relayé ses revues *L'OISEAU MAG*, *L'OISEAU MAG Junior*, *Rapaces de France*, le catalogue de la boutique LPO, la sortie du guide des bons gestes à l'égard des cavités pièges.

# « Articles de vulgarisation et scientifiques »

Liste de références scientifiques LPO publiées en 2016 (les noms des auteurs LPO France sont indiqués en gras).

## Revue scientifique

Brochet A.-L., van Den Bossche W., Jbour S., Ndong'Ang'A P.K., Jones V.R., Abdou W.A., Al-Hmoud A.R., Asswad N.G., Atienza J.C., Atrash I., Barbara N., Bensusan K., Bino T., Celada C., Cherkaoui S.I., Costa J., **Deceuninck, B.**, Etayeb K.S., Feltrup-Azafzaf C., Figelj J., Gustin M., Kmecl P., Kocevski V., Korbeti M., Kotrošan D., Mula Laguna J., Lattuada M., Leitão D., Lopes P., López-Jiménez N., Lucić V., **Micol T.**, Moali A., Perlman Y., Piludu N., Portolou D., Putilin K., **Quaintenne G.**, Ramadan-Jaradi G., Ružić M., Sandor A., Sarajl, N., Saveljić D., Sheldon R.D., Shialis T., Tsiopelas N., Vargas F., Thompson, C., Brunner A., Grimmett R. & Butchart S.H.M. (2016) *Preliminary assessment of the scope and scale of illegal killing and taking of birds in the Mediterranean*. Bird Conservation International, 26, 1-28.

**Deceuninck, B.**, **Quaintenne, G.**, Ward, A., Dronneau C. & **Dalloyau, S.** (2016) *Synthèse des dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2015*. pp. 47. WI, LPO, DEB, Rochefort.

**Desmots D.** (2016) *Stenoniscus pleonalis* Aubert & Dollfus, 1890 (Isopoda, Oniscidea, Stenoniscidae), *nouvel Isopode pour les Pays de la Loire (France)*. Invertébrés Armoricaux, bulletin du GRETA, 14 : 3-6.

**Fagart S.**, Heurtebise C., **Quaintenne G.**, **Jourde P.** & **Micol T.** (2016) *Fréquentation de buses dédiées aux passages de la petite et moyenne faunes sous deux autoroutes de l'ouest de la France. Bilan des deux premières années de suivis par pièges photographiques*. Revue d'Écologie - La Terre et la Vie, 71(1), 82-98.

Lescroël A., Mathevet R., Péron C., Authier M., **Provost P.**, Takahashi A. & Grémillet D. (2016) *Seeing the ocean through the eyes of seabirds: a new path for marine conservation?* Marine Policy, Volume 68, Pages 212-220.

Pérez-Roda A., Delord K., **Boué A.**, Arcos J.A., García D., **Micol T.**, Weimerskirch H., Pinaud P. & Louzao M. (2016). *Identifying Important Atlantic Areas for the conservation of Balearic shearwaters: Spatial overlap with conservation areas*. Deep-Sea Research Part II (xxxx) xxxx-xxxx  
Philippe A. S., Pinaud D., **Cayatte M.-L.**, **Goulevant C.**, Lachaussee N., Pineau P. & Bocher P. (2016). *Influence of environmental gradients on the distribution of benthic resources available for shorebirds on intertidal mudflats of Yves Bay, France*. Estuarine, Coastal and Shelf Science, 174, 71-81.

**Quaintenne G.**, Béchet A., Benmergui M., Beslot E., Brossault P., Cadiou B., Camberlein P., Clément D., Croset F., Culioli J.-M., Debout G., Delage F., Dominici J.M., Dubois P.-J., Dulac P., Flitti A., Gallien F., Girard O., Grisser P., Hirtz M., Jacob Y., Kobierzyck, E., Le Névé A., Lecuyer P., Marion L., Michelat D., **Néouze R.**, Pilard P., Pin C., Ponchon C., **Provost P.**, **Razin M.**, Recorbet B., Rey D., Robin J.-G., Sadoul N., Scher O., Triplet P., Trotignon J. & Wah, R. (2016) *Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2015*. Ornithos, 23-2, 65-101.

**Robin F.**, Dulac P., Crouzier P., **Gélinaud G.**, **Guéret J.-P.**, **Montfort D.**, **Morel F.**, **Phelippon C.**, **Piette J.**, **Triplet P.** & **Robin J.-G.** (2016) *Nidification de la Barge à queue noire Limosa limosa en France ; état des lieux*. Ornithos, 23-1 : 2-15.

**Robin F.**, Robin J.-G. & Dulac P. (2016) *Démographie de la population de Barge à queue noire Limosa limosa limosa en reproduction dans les marais côtiers du Centre-Ouest de la France : premier bilan de cinq années de suivi*. La gorgebleue 2.0, 10p.

Outarde canepetière  
© David Allemand



## Conférences

Chavaren P., **Fagart S.** (2016) *Aménagements et suivis faunistiques sur le réseau VINCI-Autoroutes*. Journées techniques « Suivis de la faune et infrastructure de transport terrestre ». Poster communication, Metz, 8 décembre 2016.

**Delaporte P.** (2016) *Un corridor à anguille d'Europe, dans une RNN d'oiseaux d'eau migrants !* Forum des gestionnaires « Génie écologique & trame verte et bleue ». Oral communication, Paris, 16 novembre 2016.

**Deceuninck B.** *Les effets de la loi du 10 juillet 1976 sur les oiseaux et les milieux* ; Festival de Ménigoute, 31 octobre 2016

Gaïte B., **Jourde P.**, **Fagart S.** (2016) « *Rétablissement de continuités écologiques en faveur des loutres et des visons d'Europe* », et « *Aménagements réalisés en faveur des mustélidés semi-aquatiques en Charente-Maritime sur le réseau ASF* ». Poster communication, formation petite faune semi-aquatique, Rochefort, 24 novembre 2016.

Grémillet D., Péron C., Le Bott T., **Provost P.** & Lescroël A. (2016) *West African fisheries and European migratory seabirds*. Oral communication, Pan-african Ornithological Congress à Dakar.

Labach H., Daniel B., Claro F. & **Micol T.** *Le projet d'Interreg SYN4MPA*. Réunion nationale Oiseaux marins. 13 décembre 2016, Paris.

Lambert E., **Desmots D.**, Beaubert R., **Lemesle J.-C.** & **Gernigon J.** (2016) *Lamprothamnetum papulosi tolypeltosum salinae* Corill. Ex *Desmots et al. des marais salés de Noirmoutier et Ré*. Poster communication, colloque international de Phytosociologie, Saint Briec, 4 au 7 octobre 2016.

**Lefort T.**, **Terrisse J.**, **Vennel K.** & **Cayatte M.-L.** (2016) *Impacts de la tempête Xynthia sur la végétation de la Réserve Naturelle du Marais d'Yves (Charente-Maritime)*. Poster communication, colloque international de Phytosociologie, Saint Briec, 4 au 7 octobre 2016.

**Micol T.** & Garcia-Robles H. *Single Species Action Plan for the Conservation of the Yelkouan Shearwater (Puffinus yelkouan)*. 10 octobre 2016, Paris

**Micol T.** & Gaudard C. *Le Life EUROSAP Puffin Yelkouan*. Réunion nationale Oiseaux marins. 13 décembre 2016, Paris.

**Provost P.** & Le Borgne M. (2016) *La Réserve Naturelle Nationale des Sept-Îles au cœur d'un monde marin - Des connaissances utiles pour la Conservation - La mer au service des Sept-Îles et des hommes*. Poster communication, 25<sup>e</sup> fête de la science, au pôle phœnix, Pleumeur-Bodou. 8 octobre 2016.

**Provost P.** (2016) *Pose de 3 bouées de signalétique et d'information au sein de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Îles*. Oral communication. Forum des Aires Marines Protégées. RNN Saint-Martin (Antilles françaises).

**Robin F.**, **Lefort T.**, **Paquignon G.**, **Palier S.**, Boulaire B. & **Hunault S.** (2016) *Premiers résultats d'un suivi de végétation dans une lagune récemment reconnectée à l'océan : le cas de la Réserve Naturelle de la Casse de la Belle Henriette*. Poster communication, colloque international de Phytosociologie, Saint Briec, 4 au 7 octobre 2016.

**Travichon S.** (2016) *Migrateurs et migrations, les oiseaux et les poissons du parc marin*. Oral communication. Parc naturel marin de l'estuaire Gironde et de la mer des Pertuis, La Rochelle, 14 novembre 2016.

## Ouvrages

**Fagart S.**, **Quaintenne G.**, Heurtebise C., Chavaren P., Galet M., Dumas J.L., **Micol T.**, Guinard E., Audié-Liébert G. (2016) *Restauration des continuités écologiques sur autoroutes. Retour d'expérience des aménagements et des suivis faunistiques sur le réseau VINCI-Autoroutes*. Rapport 160 pp., Synthèse 56 pp., Summary-report 56 pp.

# LA NATURE VOUS PLAÎT ? DITES-LE LUI !

**LA LPO DONNE À CHACUN  
LES CLÉS POUR AGIR.**

Soutenir la LPO c'est avant tout **adhérer** à la LPO la plus proche de chez vous ou de votre lieu de vacances. C'est également **s'équiper** de façon responsable sur notre boutique en ligne (**lpo-boutique.com**) ou encore **donner** tout au long de l'année la somme de votre choix : à chacun selon ses moyens, faites un geste élégant pour l'environnement !



N'hésitez plus, devenez  
**BIODIV'ACTEUR**  
en mode bienfaiteur !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

[lpo.fr](http://lpo.fr)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**



Fonderies Royales  
© Cécile Rousse



## La diversité des ressources au service des actions

Alors que le budget 2015 avait régressé en charges et en produits générant un déficit de 206 k€, le budget 2016 est reparti sur le chemin de la croissance. Avec les produits qui augmentent de 1 616 k€ et, dans une moindre mesure, les charges à hauteur de 885 k€. Si en 2015 la baisse des produits légèrement supérieure à celle des charges expliquait le déficit, la croissance des produits en 2016 qui est moitié plus élevée que celle des charges, aboutit à un excédent conséquent de + 524 k€ pour l'exercice.

Cet excédent fait donc plus que contrebalancer les deux derniers exercices déficitaires (318 k€ de déficits cumulés entre 2014 et 2015).

Outre ce bon résultat, la LPO peut se satisfaire de la diversité de ses ressources qui a conforté les finances de l'association, tout en garantissant son indépendance. En effet, si la raison de cet excédent réside surtout dans une année exceptionnelle en matière de legs (+ 1 075 k€), d'autres soutiens privés contribuent à cette embellie avec les dons (+ 279 k€) et les adhésions (+ 108 k€) tandis que la Boutique parvient à maintenir un haut niveau d'activité. En dépit d'une érosion des financements publics nationaux et d'une chute de ceux issus des collectivités locales, les fonds publics ont cru en 2016 (+ 537 k€) grâce aux projets européens confiés à la LPO (Life, FEDER et.).

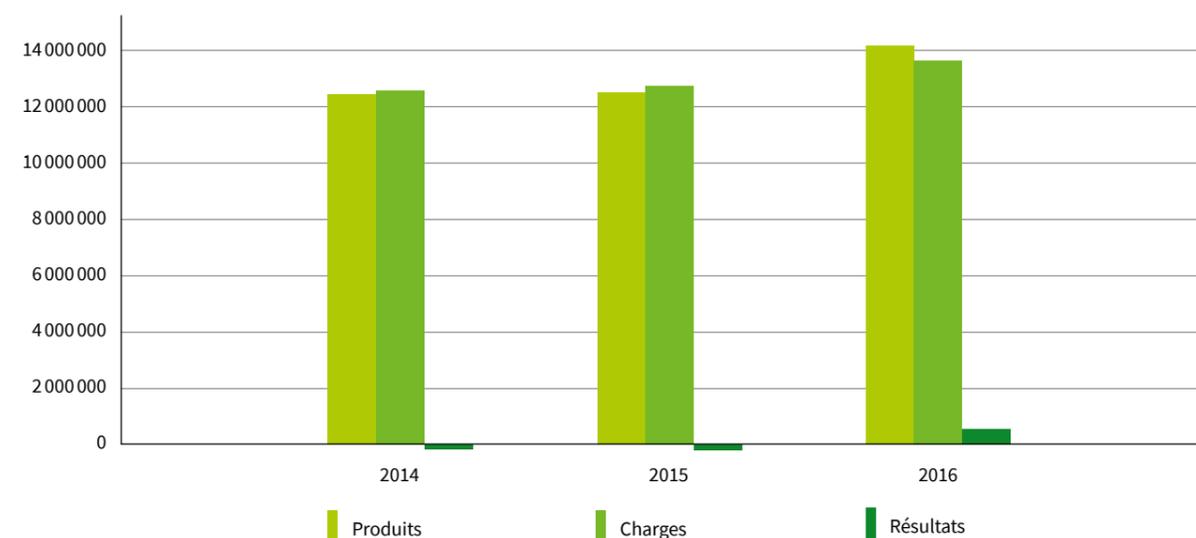
Seuls bémols en 2016, la stagnation des produits issus des partenariats/mécénat et une baisse importante de ceux provenant des expertises. En résumé, ce sont les particuliers (donateurs, adhérents, etc.) et l'Union européenne qui ont contribué à soutenir l'activité de la LPO en 2016, tandis que les entreprises et les pouvoirs publics ont continué à se désengager.

Du côté des charges, hormis la croissance de certaines dépenses diverses (matériels, publications, etc. pour + 334 k€) liées au développement de l'activité en 2016, notons la hausse des charges de personnel (+ 238 k€) et celles des amortissements et provisions (+ 201 k€). La masse salariale s'accroît en valeur absolue (du fait notamment d'augmentation de salaires mais aussi de départs en retraite en fin d'année), mais elle baisse en pourcentage des charges d'exploitation pour repasser en deçà de la barre des 50 % à 49,4 %. Quant à l'augmentation des amortissements, elle est essentiellement imputable à la comptabilisation de l'investissement en collecte de rue qui est amorti sur 5 ans.

## Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, le Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.



Évolution du budget de la LPO entre 2014 et 2016

	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2016
Produits d'exploitation	11 824	11 701	13 362
Charges d'exploitation	12 210	12 230	13 067
Résultat d'exploitation courant	- 387	- 529	+ 295
Résultat financier	2	- 8	- 3
Résultat exceptionnel	196	217	198
Impôt sur les sociétés (-)	0	- 35	- 7
Report fonds dédiés	+ 77	+ 148	+ 42
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	- 112	- 206	+ 524

Compte de résultat en milliers d'euros

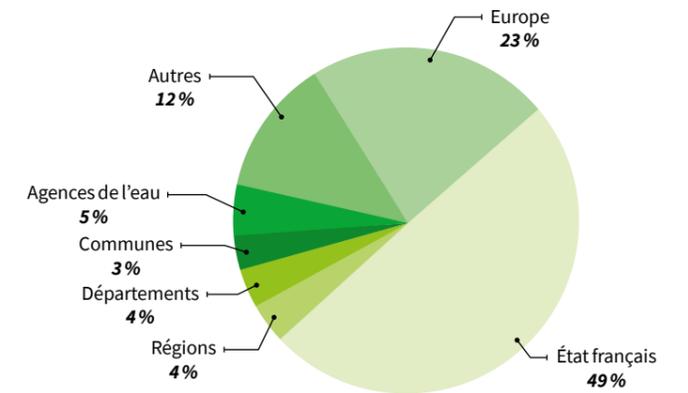
## Près de 87 % des ressources directement affectées aux actions !

La LPO a consacré 11 370 k€ à ses actions de terrain en 2016, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 2015, ce qui représente 86,7 % des ressources confiées à l'association. Les frais de fonctionnement passent de 7,4 % à 7,8 %, soit 1 020 k€ affectés à diverses charges administratives (loyers, gestion financière et ressources humaines, etc.). Enfin, les frais de collecte augmentent de 4 % à 5,5 % traduisant la volonté de la LPO de consolider son indépendance en recherchant le soutien de citoyens partageant son engagement en faveur de la biodiversité.

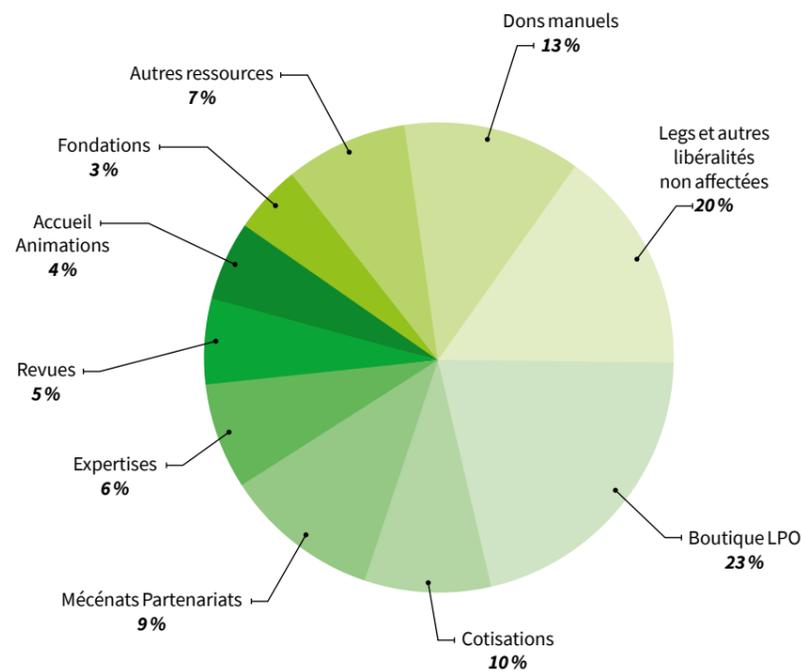
La part des ressources privées dans le budget 2016 s'élève à 63 %, constituée pour un tiers de dons et legs et pour deux tiers d'autres ressources privées (Boutique, cotisations, mécénats, expertises, revues, etc.). Au total, ces produits

s'élèvent à 8 548 k€ (contre 7 170 k€ en 2015). Les ressources publiques représentent donc 37 % des produits perçus par la LPO, soit 5 047 k€ (essentiellement en provenance du ministère de l'Environnement - en baisse - et de l'Europe - en hausse).

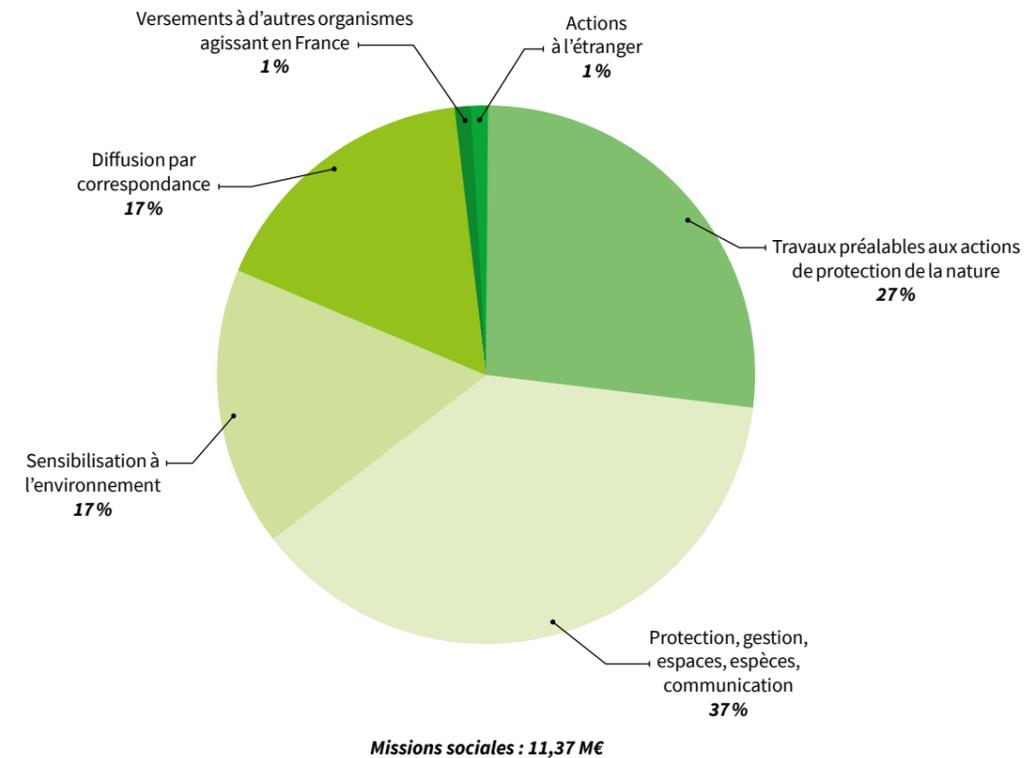
À l'instar du constat déjà fait en 2015, la diversité de l'origine des ressources, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, constitue un élément fort de sécurisation financière et d'indépendance revendiquée par l'association ; elle illustre également la confiance que beaucoup, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes en faveur de la biodiversité.



Diversité des ressources publiques : 5,05 M€



La LPO consolidée par la diversité des ressources privées : 8,55 M€



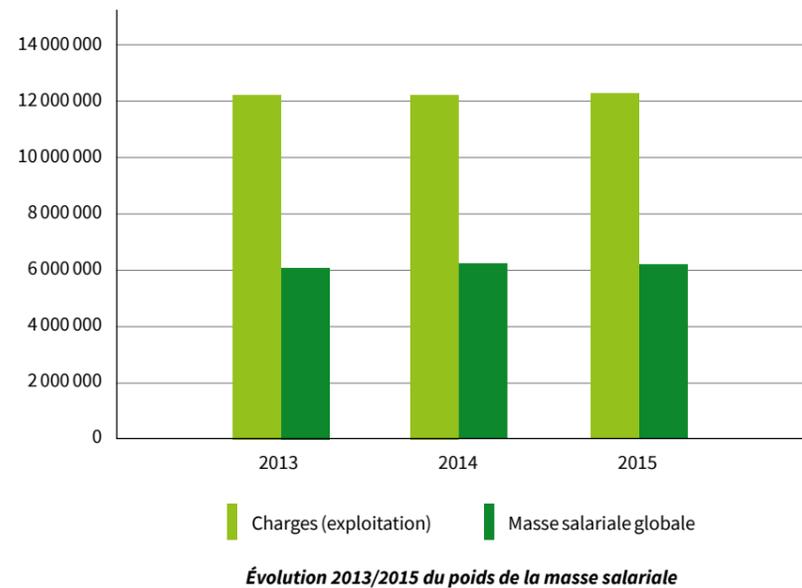
Missions sociales : 11,37 M€

**86,7%**

C'est le pourcentage des ressources affectées directement aux actions de la LPO !

# « Bilan social »

## La mise en place d'une démarche RSE



### • Budget

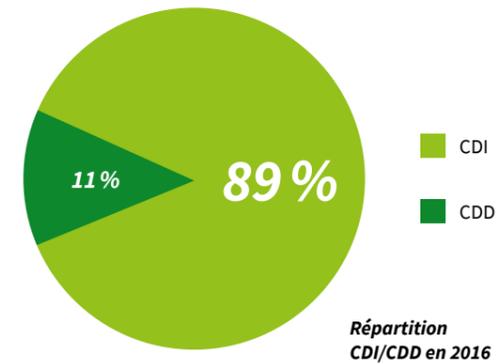
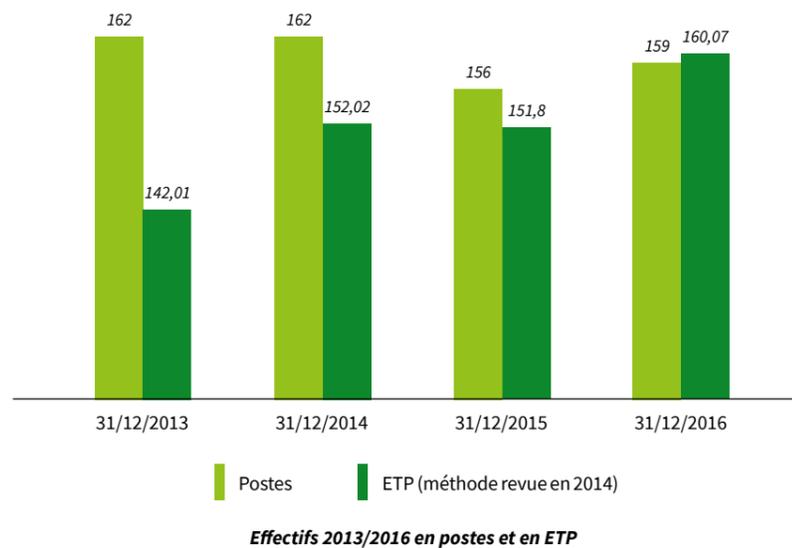
#### Une masse salariale maîtrisée

La masse salariale brute chargée s'élève à 6 455 k€ en 2016 contre 6 218 k€ en 2015. En dépit de cette hausse, la part de la masse salariale diminue dans le budget puisqu'elle passe sous la barre des 50 % des charges d'exploitation (49,4 % contre 50,8 % un an plus tôt). Il n'y a donc pas de dérive des frais de personnel car ceux-ci augmentent moins vite que le budget.

### • Salariés

#### Un effectif en légère hausse

La LPO comprenait 159 salariés au 31/12/16, soit 3 de plus qu'un an plus tôt. Cette hausse sensible s'explique essentiellement par un regain d'activité illustré par la mise en œuvre de nouveaux projets nécessitant des ressources humaines complémentaires.



### • Contrats

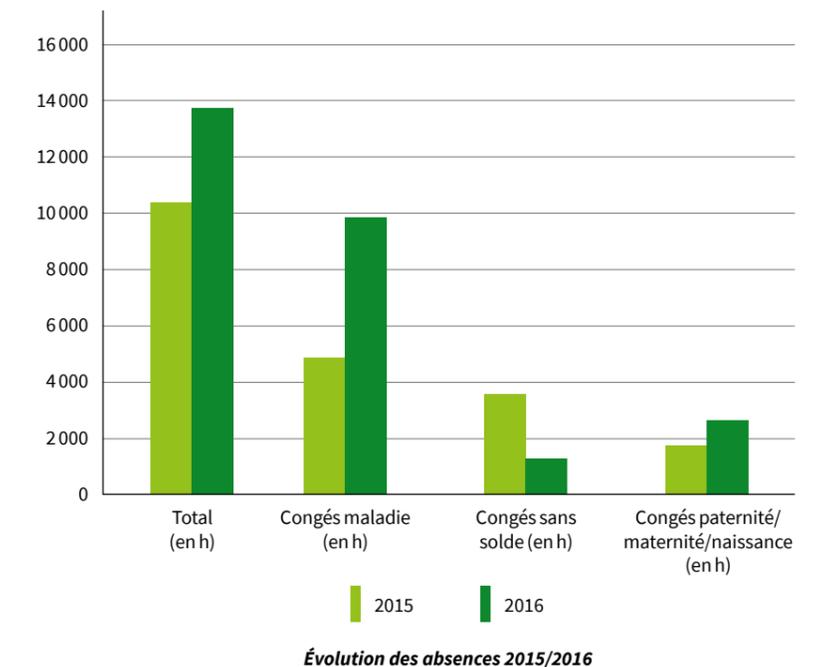
#### Une sécurisation de l'emploi

L'effectif de la LPO était constitué de 141 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 18 Contrats à Durée Déterminée (CDD). Les CDI représentaient 89 % des contrats au 31/12/16, contre 91 % fin 2015, soit en conformité avec les objectifs de la RSE (Responsabilité sociale et environnementale) entreprise par la LPO en 2016. En effet, la pérennisation de l'emploi est l'un des engagements du volet social de la RSE, dont l'un des critères d'évaluation est un ratio CDI/CDD supérieur à 80 %.

### • Temps de travail

#### Une forte recrudescence des absences

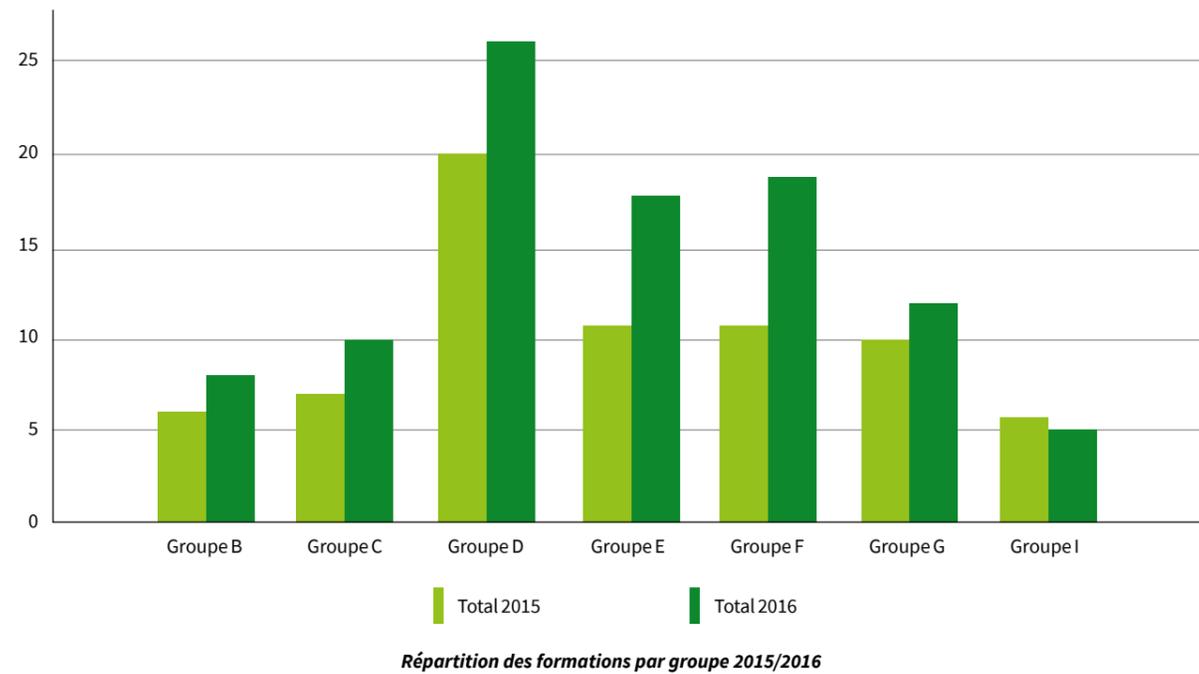
L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 271 533 heures en 2016, contre 273 315 heures en 2015. Cette érosion s'explique essentiellement par une hausse importante des jours d'absences en 2016, à commencer par les arrêts maladie qui ont doublé en heures. Le nombre global d'heures d'absence s'élève à 13 730 heures en 2016 contre 10 388 en 2015. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 72 % en congés maladie, 9 % en congés sans solde/parental, 11 % en congés naissance/maternité/paternité et 8 % en congés enfant malade/exceptionnels (1 095 heures). À la différence de 2015 et 2014 où la LPO n'avait enregistré aucun arrêt maladie supérieur à 90 jours consécutifs, l'association a dû composer avec de nombreux arrêts supérieurs à 90 jours en 2016 (jusqu'à 4 en simultanée durant certaines périodes).



### • Salaires

#### Un écart entre rémunérations inférieur à 5

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,83, soit en hausse par rapport à 2015 (4,57) et 2014 (4,54). Dans la note Politique salariale publiée début 2016, la LPO s'engage à ne pas dépasser un écart de 1 à 5 entre la plus faible et la plus forte rémunération au sein de l'association.



• Formations

**Près des 2/3 des salariés formés**

Au total, les salariés de la LPO ont bénéficié de 3 057 heures de formation en 2016 (3 484 heures tenant compte des formations services civiques), contre 2 816 h en 2015 et 2 221 h en 2014.

Ce sont au total 98 salariés qui ont bénéficié d'au moins une formation en 2016, soit 62 % de l'effectif au 31 décembre. Pour rappel, ils étaient 71 salariés (45 % de l'effectif) en 2015 et 69 salariés en 2014.

Parmi les faits marquants en 2016, notons l'élaboration du Plan triennal de formation 2017/2019 fondé sur les axes stratégiques LPO 2017-2021, les fiches métiers et fiches de poste, et les entretiens annuels d'évaluation. Ce document permet de définir la méthode de recensement annuel des besoins et propositions de formation des salariés, de présenter les priorités de l'association en matière de formation sur ces 3 années, et de lister les critères de validation des demandes. Ce Plan propose aussi des indicateurs d'évaluation.

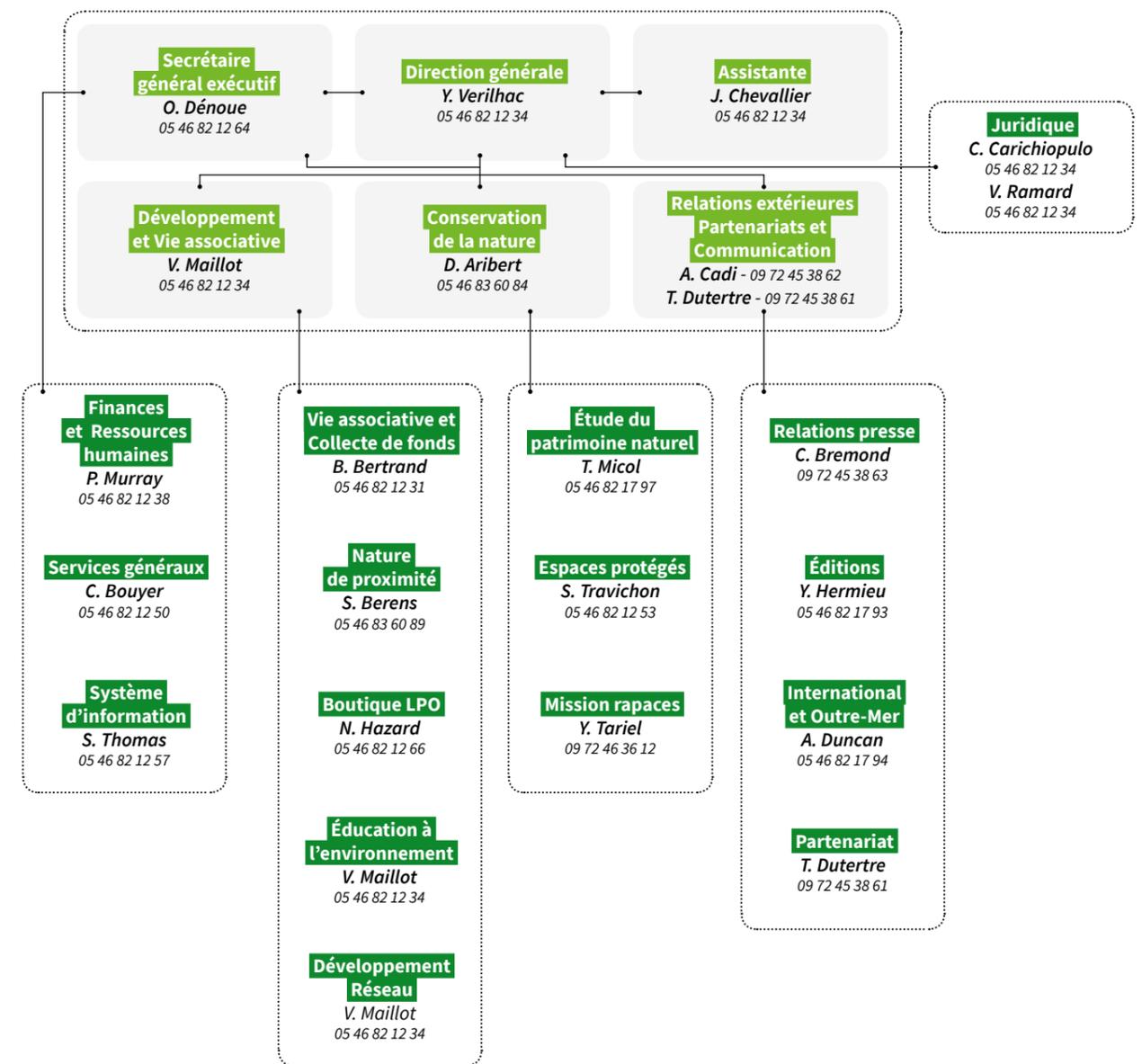
La LPO se dote d'une démarche RSE

La Responsabilité Sociale et Environnementale(RSE) est la somme des engagements pris par un acteur économique pour avoir un impact le plus positif possible sur l'environnement, sur ses salariés et sur les acteurs socio-économiques qui partagent le territoire sur lequel il exerce ses activités.

Bien que très attentive à ses responsabilités environnementales et sociales tout au long de son histoire, la LPO France a commencé à structurer une démarche RSE en 2008 au moment où elle a acquis le bâtiment historique des Fonderies Royales qui abrite son siège à Rochefort. Elle s'est alors lancée dans une rénovation inspirée du référentiel HQE du bâtiment. Puis, quand ses salariés s'y sont installés, elle a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) inspiré de la norme ISO 14001.

Structurée en 2016, la politique RSE de la LPO s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue fondée sur une évaluation annuelle des résultats obtenus pour différents indicateurs qui seront détaillés sur le site de la LPO. Les premières données seront publiées en 2017. [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

« Organigramme des Directions de la LPO »



# « Représentations, adhésions, participation de la LPO à des organismes tiers »

INTERNATIONAL	ASSOCIATIONS ET FONDATIONS NATIONALES (suite)
BirdLife International	F3E
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS NATIONALES	École et Nature
Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité	Espace National de Concertation
Réserves Naturelles de France	Comité 21
Comité français UICN	Comité national avifaune
Rivages de France	France Générosités
Fondation du patrimoine	Coordination Collecte de rue (bientôt GIE Collecte de rue)
Ramsar France	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX
Ifrée	MNHN
Fête de la nature	ONCFS
ASPAS	ONF
Enviropea	Conservatoire du littoral
CFEEDD	Aten

CONSEILS ET COMMISSIONS NATIONAUX	SECTEUR ENTREPRISES NATIONALES
Conseil économique social et environnemental	CIBI
Plateforme nationale d'action globale pour la responsabilité sociétale des entreprises	CEMEX
Conseil national trame verte et bleue	MAIF
Conseil national de la transition écologique	Association HQE
Conseil national de la protection de la nature	INSTITUTIONNEL RÉGIONAL
Conseil national de la chasse et de la faune sauvage	Conseil maritime de façade
Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Conseil national de la mer et du littoral	Conseil économique social et environnemental régional (CESER) de la Région PACA
Instance nationale de Concertation de l'Accord de Partenariat	Conseil économique social et environnemental régional (CESER) Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
COMITÉS DE PILOTAGE NATIONAUX	Conseil économique social et environnemental régional (CESER) Grand Est
Stratégie nationale pour la biodiversité	Conseil économique social et environnemental régional (CESER) Normandie
Natura 2000	Conseil économique social et environnemental régional (CESER) Pays de la Loire
Éviter, réduire, compenser	Comité régional ADEME
Stratégie nationale de création d'aires protégées	Comité de bassin Adour-Garonne
Groupe national pour les milieux humides	Comité de gestion du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais
Observatoire national de la consommation des espaces agricoles	ASSOCIATIF RÉGIONAL
Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers	GRAINE Île-de-France
	Natureparif
	Poitou-Charentes Nature

# « Stratégie LPO 2017-2021 »

N°	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<b>1. Pour démultiplier l'engagement en faveur de la biodiversité</b>		
1.1	<b>Structurer, contribuer, partager et valoriser la connaissance naturaliste</b>	Structurer/consolider un service connaissance Contribuer aux enquêtes internationales Partager : mettre en œuvre un observatoire associatif de la faune sauvage Valoriser les connaissances
1.2	<b>Renforcer la protection des patrimoines naturels</b>	Élaborer une position LPO sur les espèces exotiques envahissantes Renforcer l'engagement de la LPO pour les PNA oiseaux et autres taxons Déployer l'outil des obligations réelles environnementales Développer des programmes de restauration des habitats/faune Renforcer le contentieux sur les atteintes aux habitats naturels Accroître la surface des espaces protégés gérés ou co gérés par la LPO Proposer des zones prioritaires pour la biodiversité Soutenir les actions contre les espèces exotiques envahissantes
1.3	<b>Agir pour les écosystèmes naturels les plus menacés</b>	Développer des actions sur les milieux marins Poursuivre l'acquisition des zones humides Contribuer à la protection des oiseaux « gibiers » menacés et notamment les galliformes de montagne Sensibiliser les acteurs des loisirs de nature
1.4	<b>Évaluer/valoriser la dimension socio-économique des activités de la LPO</b>	Mesurer la plus value socioéconomique de la LPO Évaluer l'acceptabilité sociale et les services écosystémiques des espaces /espèces Mesurer annuellement la contribution du bénévolat et le valoriser Mieux prendre en compte les situations de handicap Valoriser les approches sociales et environnementales intégrées au sein de la LPO
1.5	<b>Renforcer les engagements pour un aménagement durable des territoires</b>	Positionner la LPO sur la compensation Développer la sphère d'influence de la LPO auprès des entreprises Développer l'expertise et l'accompagnement naturalistes auprès des collectivités locales et des entreprises Développer le programme refuge LPO comme un réseau écologique Contribuer à la prise en compte de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables Développer des programmes spécifiques adaptés aux enjeux des milieux agricoles

## 2. Mobiliser les citoyens pour mettre la nature au cœur de la société

2.1	<b>Dynamiser et étendre la « sphère » LPO (adhérents, sympathisants, bénévoles, abonnés, clients, donateurs)</b>	Élaborer une stratégie d'adhésion notamment en recrutant au-delà du public acquis Reconnaître et promouvoir des "ambassadeurs refuges LPO" Identifier et valoriser les bénévoles dans les RN Développer une stratégie de chaînage relationnel pour connecter les "offres" LPO Fidéliser les donateurs Élaborer une stratégie éditoriale numérique Offrir la possibilité aux AL volontaires de s'appuyer sur un Site Internet identique
2.2	<b>Contribuer à développer la démocratie participative et l'implication (mobilisation des citoyens, valorisation du bénévolat)</b>	Positionner la LPO au niveau national sur les sciences participatives Mobilisation des citoyens sur les plans programmes et projets nationaux et européens Faciliter l'utilisation des outils collaboratifs par les citoyens Mettre en place un outil d'alerte sur les atteintes environnementales Conduire une réflexion sur l'opportunité d'un brevet de secouriste nature Structurer un service dédié à l'éducation et la formation et obtenir l'agrément
2.3	<b>Renforcer l'éducation à l'environnement, le tourisme nature et la formation</b>	Développer des "coins de nature" (refuges LPO) dans les écoles Développer le tourisme nature LPO comme levier de l'EEDD Adapter les dispositifs pédagogiques en fonction des publics Développer la vulgarisation scientifique au sein des programmes éducatifs de la LPO
2.4	<b>Amplifier l'influence de la LPO par le développement du plaidoyer</b>	Assurer hiérarchiser la présence de la LPO dans les instances nationales, régionales et locales Effectuer une veille sur les projets de textes législatifs et réglementaires Identifier et dynamiser un réseau de référents thématiques dans toutes les régions Développer la visibilité (notoriété) de la LPO
2.5	<b>Réaffirmer la vocation militante de la LPO</b>	Coordonner des programmes convergents sur un thème par an (collecte de fonds, communication...) Conduire des actions coup de poing Développer un programme médiations faune sauvage Donner la possibilité de répondre à des consultations publiques, signer des pétitions

## 3. Pour inscrire la LPO dans une dynamique et culture internationale, européenne et ultra-marine

3.1	<b>Structurer un réseau d'associations naturalistes Outre-mer</b>	Soutenir des associations locales outre mer par la mise en œuvre de projets Créer un observatoire des espèces d'oiseaux d'OM mondialement menacées Proposer la création d'espaces naturels protégés outre mer Proposer aux associations ultramarines de représenter la LPO Valoriser les actions OM sur les supports
3.2	<b>Participer à l'élaboration et au déploiement de la stratégie BirdLife</b>	Participer aux taskforce marine, DOHFF, agriculture Décliner la stratégie BirdLife Valoriser la dimension internationale des programmes LPO Déployer les programmes éducatifs de BirdLife en France Traduire et diffuser des plateformes stratégiques de BirdLife en France Renseigner les indicateurs de gestion de BirdLife Participer aux réunions des directeurs et être présent au Congrès mondial
3.3	<b>Valoriser le savoir-faire et les activités de la LPO à l'international et en Europe</b>	Participer à l'EuroBirdPortal Présence au festival BirdFair Donner aux partenaires étrangers les outils EEDD de la LPO Faire traduire une partie du Site institutionnel en anglais et espagnol Contribuer au renforcement des capacités des partenaires BirdLife
3.4	<b>Développer des programmes et coopérations internationaux</b>	Coordonner/contribuer à des plans d'action internationaux et OM Mutualiser les compétences de montage des projets transfrontaliers au sein de la LPO Ouvrir les chantiers nature LPO aux bénévoles étrangers Développer des programmes d'EEDD Favoriser les échanges de professionnels en poste

## 4. Pour sécuriser le fonctionnement de la LPO

4.1	<b>Consolider les structures LPO en conservant la proximité avec les bénévoles</b>	Structurer une gouvernance locale en Île de France et Nouvelle Aquitaine
		Accompagner et soutenir l'organisation régionale de la LPO (gouvernance, organisation professionnelle...)
4.2	<b>Développer les ressources non affectées</b>	Revoir les statuts, les règlements intérieurs (dont CN) et les conventions bilatérales LPO France/AL
		Co construire et piloter des commissions thématiques
		Mutualiser les moyens LPO France/AL (mutuelle, banque, matériels...)
		Accompagner les AL dans l'analyse de leur situation financière (intégration du bénévolat)
4.3	<b>Conforter la GRH (métiers, compétences)</b>	Développer la collecte de fonds privés et fidéliser les donateurs
		Donner à la boutique la possibilité de continuer son développement
		Maintenir le niveau actuel du mécénat à minima
		Développer une base de contacts en s'appuyant sur le réseau
4.4	<b>Évaluer et prévenir les risques</b>	Maintenir le niveau du dialogue social
		Organiser des temps de rencontre entre administrateurs et salariés
		Développer les échanges professionnels inter LPO
		Adapter la gestion du temps de travail aux nouveaux enjeux
4.4	<b>Évaluer et prévenir les risques</b>	Objectiver la montée en compétences des salariés au regard du présent plan stratégique
		Faire évoluer le modèle économique global LPO France/AL
		Augmenter la mutualisation des contrats cadres et services au niveau national avec les AL
		Sécuriser les procédures au sein de la LPO
4.4	<b>Évaluer et prévenir les risques</b>	Sécuriser le Système d'information
		Sécuriser financièrement la LPO

## Associations locales régionales

- LPO Alsace (67 - 68)**  
8 rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg  
Tél 03 88 22 07 35  
alsace@lpo.fr
- LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)**  
433 chemin de Leysotte  
33140 Villeneuve d'Ornon  
Tél/Fax 05 56 91 33 81  
aquitaine@lpo.fr
- LPO Auvergne (03 - 15 - 43 - 63)**  
2 bis rue du Clos Perret  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél 04 73 36 39 79  
Fax 04 73 36 98 74  
auvergne@lpo.fr
- LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)**  
Der Nature  
Ferme des Grands Parts  
D 13  
51290 Outines  
Tél 03 26 72 54 47  
Fax 03 26 72 54 30  
champagne-ardenne@lpo.fr
- LPO Franche-Comté (25 - 70 - 39 - 90)**  
Maison de l'Environnement  
de Franche-Comté  
7 rue Voirin  
25000 Besançon  
Tél 03 81 50 43 10  
Fax 03 81 61 66 21  
franche-comte@lpo.fr
- LPO Normandie (14-27-50-61-76)**  
2 rue Geuffroy  
Imm Panorama 2  
Apt 21  
76100 Rouen  
Tél/Fax 02 35 03 08 26  
normandie@lpo.fr
- LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)**  
Villa St Jules  
6 avenue Jean Jaurès  
83400 Hyères  
Tél 04 94 12 79 52  
Fax 04 94 35 43 28  
paca@lpo.fr
- LPO Ain (01)**  
5 rue Bernard Gangloff  
01304 Pont D'Ain  
Tél 06 52 47 05 17  
ain@lpo.fr
- LPO Anjou (49)**  
35 rue de la Barre  
49000 Angers  
Tél 02 41 44 44 22  
Fax 02 41 68 23 48  
anjou@lpo.fr
- LPO Ardèche (07)**  
4 Bis rue de la Halle  
07110 Largentière  
Tél/fax 04 75 35 55 90  
ardeche@lpo.fr
- LPO Aude (11)**  
Ecluse Mandirac  
11100 Narbonne  
Tél/Fax 04 68 49 12 12  
aude@lpo.fr
- LPO Aveyron (12 - 48)**  
10 rue des Coquelicots  
12850 Onet-le-Château  
Tél 05 65 42 94 48  
aveyron@lpo.fr
- LPO Corrèze (19)**  
M. Arnaud Reynier  
Centre culturel  
31 avenue Jean Jaurès  
19100 Brive La Gaillarde  
Tél 06 24 97 04 49  
correze@lpo.fr
- LPO Côte-d'Or (21)**  
Espace Mennetrier  
Allée Célestin Freinet  
21240 Talant  
Tél 03 80 56 27 02  
cote-dor@lpo.fr
- LPO Drôme (26)**  
Domaine de Gotheron  
26320 Saint Marcel lès Valence  
Tél 04 75 57 32 39  
drome@lpo.fr
- LPO Haute-Savoie (74)**  
24 rue de la Grenette  
74370 Metz-Tessy  
Tél/Fax 04 50 27 17 74  
haute-savoie@lpo.fr
- LPO Hérault (34)**  
15 rue du Faucon crécerellette  
Les cigales  
Route de Loupian  
34560 Villeveyrac  
Tél 04 67 78 76 24  
herault@lpo.fr
- LPO Ile-et-Vilaine (35)**  
Maison de quartier  
de la Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes  
Tél 02 99 27 21 13  
Fax 02 99 27 21 11  
ille-et-vilaine@lpo.fr
- LPO Isère (38)**  
MNEI  
5 place Bir Hakeim  
38000 Grenoble  
Tél 04 76 51 78 03  
Fax 04 76 51 24 66  
isere@lpo.fr
- LPO Loire (42)**  
Maison de la Nature  
11 rue René Cassin  
42100 Saint-Etienne  
Tél 04 77 41 46 90  
Fax 04 77 46 84 70  
loire@lpo.fr
- LPO Loire-Atlantique (44)**  
5 rue Maison David  
44340 Bouguenais  
Tél 02 51 82 02 97  
Fax 02 40 47 04 69  
loire-atlantique@lpo.fr
- LPO Lot (46)**  
Espace Clément Marot  
Place Bessières  
46000 Cahors  
Tél 05 65 22 28 12  
lot@lpo.fr
- LPO Meurthe-et-Moselle (54)**  
Parc Sainte-Marie  
Maison de la nature  
Rue du Maréchal Juin  
54000 Nancy  
Tél 03 83 28 71 77  
meurthe-et-moselle@lpo.fr
- LPO Moselle (57)**  
6 rue Saint-Jacques  
57300 Hagondange  
Tél 06 73 26 73 31  
moselle@lpo.fr
- LPO Nièvre (58)**  
18 Place de l'église  
58180 Marzy  
Tél 07 82 60 81 83  
nievre@lpo.fr
- LPO Nord (59)**  
M. Yves Barnabé  
17 Avenue du Maréchal Leclerc  
59110 La Madeleine  
Tél 06 56 84 19 92  
nord@lpo.fr
- LPO Pas-de-Calais (62)**  
Square Marcel Pagnol  
BP 80060  
62510 Arques  
Tél 03 21 11 87 26  
pas-de-calais@lpo.fr
- LPO Rhône (69)**  
9 impasse du Progrès  
69100 Villeurbanne  
Tél 04 28 29 61 53  
rhone@lpo.fr

## Associations locales départementales

- LPO Sarthe (72)**  
Maison de l'eau  
51 rue de l'Estérel  
72100 Le Mans  
Tél 02 43 85 96 65  
sarthe@lpo.fr
- LPO Savoie (73)**  
Les Pervenches  
197, rue Curé Jacquier  
73290 La Motte-Servolex  
Tél 09 52 52 30 52  
Fax 09 57 52 30 52  
savoie@lpo.fr
- LPO Tarn (81)**  
Place de la Mairie  
BP 20027  
81290 Labruguière  
Tél 05 63 73 08 38  
Fax 05 63 73 43 22  
tarn@lpo.fr
- LPO Touraine (37)**  
148 rue Louis Blot  
37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Tél/Fax 02 47 51 81 84  
touraine@lpo.fr
- LPO Vendée (85)**  
La Brétinière  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél 02 51 46 21 91  
Fax 02 51 62 07 93  
vendee@lpo.fr
- LPO Vienne (86)**  
389 avenue de Nantes  
86000 Poitiers  
Tél 05 49 88 55 22  
Fax 05 49 30 11 10  
vienn@lpo.fr
- LPO Yonne (89)**  
14 avenue Courbet  
89000 Auxerre  
Tél 03 86 42 93 47  
yonne@lpo.fr
- LPO Coordination Grand-Est**  
Parc Sainte Marie  
Maison de l'espace Vert  
1 rue du Maréchal Juin  
54000 Nancy  
coordination.lorraine@lpo.fr
- LPO Coordination Pays de la Loire**  
35 rue de la Barre  
49000 Angers  
Tél 06 45 72 16 02  
mickael.potard@lpo.fr
- LPO Coordination Auvergne Rhône-Alpes**  
5 rue Bernard Gangloff  
01160 Pont d'Ain  
Tél 09 70 90 20 61  
rhone-alpes@lpo.fr
- LPO Charente-Maritime (17)**  
21 rue de Vaugouin  
17000 La Rochelle  
Tél/Fax 05 46 50 92 21  
charente-maritime@lpo.fr
- LPO Cher (18)**  
M. Bernard Michel  
Moulin de la Voiselle  
5 Bd de Chanzy  
18000 Bourges  
Tél 02 48 60 01 18  
cher@lpo.fr
- LPO Finistère (29)**  
M. Daniel Le Mao  
Miné Saint-Jean  
29390 Scaer  
finistere@lpo.fr
- LPO Haute-Garonne (31)**  
M. Gwenaél Desmortiers  
7 bis rue Teularie  
31780 Castelginest  
haute-garonne@lpo.fr
- LPO Loir-et-Cher (41)**  
M. Didier Nabon  
1 rue des Ponts Saint-Michel  
41350 Saint-Gervais-la-Forêt  
Tél 06 37 78 52 99  
loir-et-cher@lpo.fr
- LPO Loiret (45)**  
27 route de Blois  
45380 Chaingy  
loiret@lpo.fr
- LPO Meuse (55)**  
M. Thierry Freytag  
54 Grande rue  
55700 Nouzay  
Tél 06 83 29 25 47  
meuse@lpo.fr
- LPO Morbihan (56)**  
Maison des associations  
Bureau 103A  
Rue Guillaume le Bartz  
56000 Vannes  
Tél 06 25 58 17 39  
morbihan@lpo.fr
- LPO Oise (60)**  
6 rue de Warty  
60600 Fitz-James  
Tél 07 86 86 80 06  
oise@lpo.fr
- Espace Nature (17)**  
Place Colbert  
17300 Rochefort  
Tél/Fax 05 46 82 12 44  
espace.nature@lpo.fr
- LPO Maison du Fier (17)**  
LPO, route du vieux port  
17880 Les Portes-en-Ré  
Tél 05 46 29 50 74  
lilleau.niges@espaces-naturels.fr
- Station LPO de l'Île Grande (22)**  
22560 Pleumeur Bodou  
Tél 02 96 91 91 40  
Fax 02 96 91 91 05  
ile-grande@lpo.fr
- LPO Brenne (36)**  
Maison de la Nature  
36290 Saint-Michel-en-Brenne  
Tél 02 54 28 11 04  
Fax 02 54 38 03 71
- LPO Ile-de-France (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)**  
62 rue Barge  
75015 Paris  
Tél 01 53 58 58 38  
ile-de-france@lpo.fr
- Alsace (67)** - LPO Alsace  
Tél 03 88 04 42 12
- Auvergne (63)** - LPO Auvergne  
Tél 04 73 27 06 09
- Côtes d'Armor (22)** - Station LPO de l'Île Grande  
Tél 02 96 91 91 40
- Gironde (33)** - LPO Aquitaine  
Tél 05 56 26 20 52
- Hérault (34)** - LPO Hérault  
Tél 09 67 18 76 24
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (84)** - LPO PACA  
Tél 04 90 74 52 44
- Tarn (81)** - LPO Tarn  
Tél 05 63 73 08 38

## Coordinations régionales

## Groupes LPO France

## Réserves naturelles et sites

- RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)**  
LPO - Grange à Nouveau  
Route de Plaisance  
17780 St-Froult  
Tél 05 46 82 42 85  
rn.moeze@lpo.fr
- Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)**  
LPO - Ferme de Plaisance  
17780 St-Froult  
Tél/Fax 05 46 83 17 07  
rn.moeze@lpo.fr
- RN nationale du marais d'Yves (17)**  
LPO - Ferme de la Belle Espérance  
17340 Yves  
Tél/Fax 05 46 56 41 76  
marais.yves@espaces-naturels.fr
- RN nationale de Lilleau des Niges (17)**  
LPO - Route du vieux port  
17880 Les Portes-en-Ré  
Tél 05 46 29 72 92  
jean-christophe.lemesle@lpo.fr
- RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)**  
LPO - Ferme de la Prée Mizottière  
85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers  
Tél 02 51 56 90 01  
frederic.corre@lpo.fr

## Antennes de la LPO France

- Station de lagunage (17)**  
LPO - Espace Nature  
Place Colbert  
17300 Rochefort  
Tél 05 46 82 12 44  
espace.nature@lpo.fr
- RN régionale de la Massonne (17)**  
LPO - Fonderies Royales  
8 Rue du docteur Pujos  
CS 90263  
17303 Rochefort CEDEX  
Tél 05 46 82 12 34  
lpo@lpo.fr
- RN nationale des Sept-Iles (22)**  
Station LPO de l'Île Grande  
22560 Pleumeur Bodou  
Tél 02 96 91 91 40  
Fax 02 96 91 91 05  
resnat7iles@lpo.fr
- RN nationale des marais de Müllembourg (85)**  
LPO - Fort Larron  
85330 Noirmoutier-en-l'Île  
Tél/Fax 02 51 35 81 16
- RN régionale du marais de la Vacherie (85)**  
LPO Marais Poitevin  
Le Grand Mothais  
85450 Champagné-les-Marais  
Tél/Fax 02 51 56 78 80  
marais-poitevin@lpo.fr

## Centres de sauvegarde

- Alsace (67)** - LPO Alsace  
Tél 03 88 04 42 12
- Auvergne (63)** - LPO Auvergne  
Tél 04 73 27 06 09
- Côtes d'Armor (22)** - Station LPO de l'Île Grande  
Tél 02 96 91 91 40
- Gironde (33)** - LPO Aquitaine  
Tél 05 56 26 20 52
- Hérault (34)** - LPO Hérault  
Tél 09 67 18 76 24
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (84)** - LPO PACA  
Tél 04 90 74 52 44
- Tarn (81)** - LPO Tarn  
Tél 05 63 73 08 38



La LPO tient à remercier les nombreux photographes amateurs et professionnels, qui, chaque année, contribuent à la protection de la nature en mettant gracieusement à disposition leurs clichés pour promouvoir et soutenir les actions de la LPO.

Cascade en Lozère © Fabrice Cahez

[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



**LPO France**

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales  
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : Tariel pâte, Fabrice Cahez. Coordination : Yann Hermieu.  
Relecture : Anne-Marie Lhigonneau. Conception graphique : Antoine Barreau, Service Éditions LPO  
n° ED1705004AB © LPO 2017. Imprimé sur Cyclus print avec des encres végétales par l'imprimerie  
KORUS EDITION, 33 Eysines, signataire de la charte Imprim'Vert.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.